

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

---

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

PEUPLES AUTOCHTONES

*Chair:*  
The Honourable LILLIAN EVA DYCK

---

*Présidente :*  
L'honorable LILLIAN EVA DYCK

---

Tuesday, March 28, 2017  
Wednesday, March 29, 2017

---

Le mardi 28 mars 2017  
Le mercredi 29 mars 2017

---

Issue No. 19

Fascicule n° 19

*Eighth and ninth meetings:*  
Study on the new relationship between Canada and  
First Nations, Inuit and Métis peoples

---

*Huitième et neuvième réunions :*  
Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et  
les Premières Nations, les Inuits et les Métis

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Lovelace Nicholas
Boniface	McPhedran
Brazeau	Mégie
* Carignan, P.C. (or Martin)	Oh
Christmas	Pate
Enverga	Raine
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Tannas
	Watt

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Brazeau replaced the Honourable Senator Sinclair (*March 29, 2017*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator McIntyre (*March 2, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
PEUPLES AUTOCHTONES

*Présidente* : L'honorable Lillian Eva Dyck

*Vice-président* : L'honorable Dennis Glen Patterson

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Lovelace Nicholas
Boniface	McPhedran
Brazeau	Mégie
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Oh
Christmas	Pate
Enverga	Raine
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Tannas
	Watt

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Brazeau a remplacé l'honorable sénateur Sinclair (*le 29 mars 2017*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 2 mars 2017*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, March 28, 2017  
(42)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Beyak, Boniface, Christmas, Dyck, Enverga, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Raine, Sinclair, Tannas and Watt (14).

*Other senator present:* The Honourable Senator Plett (1).

*In attendance:* Brittany Collier and Sara Fryer, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

**WITNESS:**

*As an individual:*

J.R. (Jim) Miller, Professor Emeritus of History, University of Saskatchewan.

Mr. Miller made a statement and answered questions.

At 10:35 a.m., the committee suspended.

At 10:43 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider future business.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

At 11:17 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, March 29, 2017  
(43)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:46 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 28 mars 2017  
(42)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Beyak, Boniface, Christmas, Dyck, Enverga, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Raine, Sinclair, Tannas et Watt (14).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Plett (1).

*Également présentes :* Brittany Collier et Sara Fryer, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

**TÉMOIN :**

*À titre personnel :*

J.R. (Jim) Miller, professeur émérite d'histoire, Université de la Saskatchewan.

M. Miller fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 35, la séance est suspendue.

À 10 h 43, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine ses travaux futurs.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

À 11 h 17, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 29 mars 2017  
(43)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Beyak, Boniface, Brazeau, Christmas, Dyck, Enverga, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Raine, Tannas and Watt (14).

*Other senators present:* The Honourable Senators Dupuis and Sinclair (2).

*In attendance:* Brittany Collier and Sara Fryer, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Marcy Galipeau, Chief, Committees and Outreach, Senate Communications Directorate; Sonia L'Heureux, Parliamentary Librarian, Office of the Parliamentary Librarian.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

*WITNESSES:*

*As individuals:*

John Morrisseau, Member of the Indian Residential School Survivor Committee;

Doris Young, Member of the Indian Residential School Survivor Committee.

Mr. Morrisseau and Ms. Young made statements and, together with Senator Sinclair, answered questions.

At 9:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Beyak, Boniface, Brazeau, Christmas, Dyck, Enverga, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Raine, Tannas et Watt (14).

*Autres sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Dupuis et Sinclair (2).

*Également présentes :* Brittany Collier et Sara Fryer, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, chef, Activités de rayonnement et comités, Direction des communications du Sénat; Sonia L'Heureux, bibliothécaire parlementaire, Bureau du bibliothécaire parlementaire.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*À titre personnel :*

John Morrisseau, membre du Comité des survivants des pensionnats indiens;

Doris Young, membre du Comité des survivants des pensionnats indiens.

M. Morrisseau et Mme Young font chacun une déclaration puis, avec le sénateur Sinclair, répondent aux questions.

À 21 h 12, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Mark Palmer

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, March 28, 2017

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9 a.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

**Senator Lillian Eva Dyck** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge for the sake of reconciliation that we are meeting on the unceded traditional lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck, from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. I will now invite my fellow senators to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Watt:** Charlie Watt, Nunavik.

**Senator Christmas:** Dan Christmas, Nova Scotia.

**Senator Pate:** Kim Pate, Ontario.

**Senator Sinclair:** Murray Sinclair, Manitoba.

**Senator Boniface:** Gwen Boniface, Ontario.

**Senator Plett:** Don Plett, Manitoba.

**Senator Beyak:** Lynn Beyak, Ontario.

**Senator Oh:** Victor Oh, Ontario.

**Senator Raine:** Nancy Raine from B.C.

**Senator Tannas:** Scott Tannas from Alberta.

**The Chair:** Thank you, senators.

Today we continue our study on what a new relationship between the Government of Canada and First Nations, Inuit and Metis peoples of Canada could look like. We continue looking at the history of what has been studied and discussed on this topic.

Today we're pleased to welcome back once again Jim Miller, Professor Emeritus of History from the University of Saskatchewan, my old stomping grounds. Dr. Miller is back today to discuss treaties and the treaty process.

Professor Miller, we are happy to have you back. You have the floor. As you know, following that, we will be opening the floor to questions from the senators. Please proceed.

**J.R. (Jim) Miller, Professor Emeritus of History, University of Saskatchewan, as an individual:** Thank you, Senator Dyck, and good morning, senators. It's a pleasure to be with you once again to discuss another extremely important topic. What I'm going to

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 28 mars 2017

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, pour étudier les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

**La sénatrice Lillian Eva Dyck** (*La présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** La séance est ouverte. Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et membres du public ici présents et à ceux qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le Web.

Dans l'intérêt de la réconciliation, je tiens à souligner que nous sommes sur les terres traditionnelles non cédées des peuples algonquins.

Mon nom est Lillian Dyck, de la Saskatchewan, et j'ai le privilège et l'honneur de présider le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. J'inviterais maintenant les membres du comité à se présenter en commençant par le sénateur à ma gauche.

**Le sénateur Watt :** Charlie Watt, du Nunavik.

**Le sénateur Christmas :** Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Pate :** Kim Pate, de l'Ontario.

**Le sénateur Sinclair :** Murray Sinclair, du Manitoba.

**La sénatrice Boniface :** Gwen Boniface, de l'Ontario.

**Le sénateur Plett :** Don Plett, du Manitoba.

**La sénatrice Beyak :** Lynn Beyak, de l'Ontario.

**Le sénateur Oh :** Victor Oh, de l'Ontario.

**La sénatrice Raine :** Nancy Raine, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

**La présidente :** Merci, sénateurs.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la forme que pourraient prendre les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous poursuivons notre examen des études et discussions menées sur le sujet.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau Jim Miller, professeur émérite d'histoire, Université de la Saskatchewan, mon vieux patelin. M. Miller vient nous parler des traités et du processus de négociation des traités.

Monsieur Miller, nous sommes heureux de vous accueillir une nouvelle fois. Comme vous le savez, après votre exposé, nous passerons aux questions des sénateurs. Vous avez la parole.

**J. R. (Jim) Miller, professeur émérite d'histoire, Université de la Saskatchewan, à titre personnel :** Merci, sénatrice Dyck. Sénatrices et sénateurs, bonjour. Je suis heureux de venir témoigner de nouveau devant vous pour parler d'un autre sujet

say by way of an introduction is a précis of this book on the history of treaty-making, a copy of which I've provided to the committee.

In "Reconciliation," the sixth volume of its final report, the Truth and Reconciliation Commission emphasized the importance of treaties:

It is important for all Canadians to understand that without Treaties, Canada would have no legitimacy as a nation. Treaties between Indigenous nations and the Crown established the legal and constitutional foundations of this country.

The TRC's forty-fifth call to action recommended that Canada "Renew or establish Treaty relationships based on principles of mutual recognition, mutual respect, and shared responsibility for maintaining those relationships into the future."

The TRC saw the treaties as key for moving toward reconciliation. Treaties are critical to creating a better future with indigenous peoples.

What are these agreements and why are they so important? Treaties have always been at the centre of the relationship between indigenous peoples and immigrants from contact in the 16th century to the present. They are so central, in fact, that it has become commonplace that Canadians "are all treaty people."

Less understood, though, is that these pacts between Crown and indigenous peoples have gone through a complex evolution over the last 500 years and that they have taken many forms during that transformation.

The earliest treaties were commercial compacts between European newcomers who came to the shores of North America in search of fish and furs, and the indigenous people who often became partners in these economic activities. Particularly in the fur trade, cooperation was essential because the Native people were numerous, knowledgeable and highly skilled in the commerce, while the Europeans were few in number and largely ignorant about the flora and fauna of North America.

Europeans lacked knowledge about how to get furs and make them marketable. The need for cooperation was obvious. But First Nations, unlike Europeans, who viewed trade as contract relations, did not deal with people whom they did not know. They needed first to determine if those strangers were hostile to them or not. The indigenous solution was to use fictive or ascribed kinship to make, and subsequently to renew regularly, a family-like relationship between themselves and the newcomers. Kin were made by involving them in ceremonies such as formal welcomes, speeches of greeting, exchange of gifts and, above all, smoking the pipe together.

extrêmement important. En guise d'exposé, j'aimerais faire un résumé de ce livre qui relate l'histoire de la conclusion de traités et dont j'ai fourni un exemplaire au comité.

Le Volume VI du Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, intitulé « Réconciliation », souligne l'importance des traités :

Il est important pour tous les Canadiens de comprendre que sans traités, le Canada n'a aucune légitimité comme nation. Les traités conclus entre les nations autochtones et la Couronne établissent les fondements constitutionnels et juridiques de ce pays.

Le quarante-cinquième appel à l'action de la Commission recommande ceci au Canada : « établir des relations qui se rattachent aux traités et qui sont fondées sur les principes de la reconnaissance mutuelle, du respect mutuel et de la responsabilité partagée, et ce, de manière à ce qu'elles soient durables, ou renouveler les relations de ce type déjà nouées. »

La Commission reconnaît que les traités sont essentiels à la réconciliation. Ils sont essentiels à la création d'une meilleure relation avec les peuples autochtones.

Quels sont ces accords et pourquoi sont-ils si importants? Les traités ont toujours été au cœur de la relation entre les peuples autochtones et les immigrants, du premier contact survenu au XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. D'ailleurs, ils sont si centraux à cette relation, qu'il est devenu courant de dire que les Canadiens « sont tous des peuples visés par un traité ».

Toutefois, ce qui est moins bien compris, c'est que ces pactes entre la Couronne et les peuples autochtones ont suivi une évolution complexe au cours des 500 dernières années; ils ont pris de nombreuses formes au cours de cette transformation.

Les premiers traités conclus étaient des ententes commerciales entre les nouveaux arrivants européens débarqués sur les côtes nord-américaines à la recherche de poissons et fourrures, et les Autochtones qui devenaient souvent des partenaires dans le cadre de ces activités économiques. La coopération était essentielle, surtout en ce qui a trait à la traite de fourrures, car les premiers peuples étaient plus nombreux, avaient beaucoup de connaissances et étaient très compétents sur le plan commercial, alors que les Européens étaient peu nombreux et ne connaissaient presque rien à la flore et à la faune de l'Amérique du Nord.

Les Européens ignoraient comment obtenir les fourrures et leur donner une valeur marchande. La coopération était donc une solution évidente. Toutefois, contrairement aux Européens qui voyaient les échanges comme une relation commerciale, les Premières Nations ne traitaient pas avec les inconnus. Ils devaient d'abord établir si ces étrangers étaient hostiles. Pour eux, la solution était de créer des liens de parenté fictifs fréquemment renouvelés, une sorte de relation familiale avec les nouveaux arrivants. Les « nouveaux parents » devaient participer à des cérémonies, comme des cérémonies officielles d'accueil, des discours de bienvenue, des échanges de cadeaux et, surtout, fumer le calumet de paix.

If Europeans wanted to trade in furs with First Nations, they had to participate in those ceremonies initially, and at regular intervals later, to become and remain kinfolk with whom the indigenous people would do business. Because the early fur-trading companies that represented both France and England held mandates from their respective monarchs to represent the Crown, those ceremony-based pacts can legitimately be seen as commercial compacts. They were the first form that treaty took.

Over time, newcomers developed a second reason for entering agreements with Natives, thereby ushering in a second form of treaty. From the 17th century on, both the French and the British in Eastern Canada sought arrangements with First Nations to help maintain diplomatic partners in peace and allies in warfare. To that end, the French and British made treaties of peace and friendship with First Nations on the foundation of the fur trade. They usually made those treaties in the same way, by means of indigenous ceremonies. By the 1700s, in the Maritimes, the British were employing formal treaties that they recorded in documents, while the French continued to rely on informal compacts for peace and friendship alliances.

For their part, First Nations did not distinguish between friendship treaties and the earlier commercial compacts. As an Onondaga diplomat said to the Governor of New York in 1735, “Trade and peace we take to be one thing,” and that one thing was the kin-like relationship that had been forged through use of ceremonies. Commerce and diplomacy, trade and alliance, were but two sides of the same coin — a coin of kinship created and continued by ceremony.

First Nations recorded these agreements in their own way. In the Northeast Woodlands, First Nations memorialized their agreements with the British or French by the use of wampum — strings of shells strung on deer skin. Those peace and friendship treaties assumed great importance by the 18th century as the continent was increasingly embroiled in warfare rooted in European rivalries.

The Great Peace of Montreal of 1701, for example, included about 35 First Nations from a vast expanse of the continent, and it ended six decades of intermittent warfare between the Iroquois and their French allies.

In Nova Scotia in the first half of the 18th century, Britain negotiated a series of treaties with Mi'kmaq bands, some of which would figure in the critically important *Marshall* decision of the Supreme Court in 1999. *Marshall* is a reminder that though treaties are rooted in Canada's past, they remain relevant in our own times.

When the period of extended war between France and Britain ended in the 1760s, the aftermath produced a new policy and a new form of treaty. When Britain acquired almost all the former French possessions in 1763, it had to make provision for colonies

Pour faire la traite de fourrures avec les Premières Nations, les Européens devaient d'abord participer à ces cérémonies et à intervalles réguliers par la suite afin de devenir et demeurer parents des Autochtones avec qui ils souhaitaient faire des affaires. Puisque les premières entreprises de traite de fourrure représentaient respectivement la monarchie française et anglaise, ces pactes cérémoniaux étaient considérés légitimement comme des ententes commerciales. Il s'agit de la première forme de traité.

Au fil des ans, les nouveaux arrivants ont découvert une deuxième raison pour conclure des ententes avec les Autochtones, ce qui a mené à la deuxième forme de traité. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les Français et Britanniques de l'est du Canada cherchaient à conclure des accords diplomatiques faisant des Premières Nations des partenaires en temps de paix et des alliés en temps de guerre. À cette fin, les Français et Britanniques ont conclu des traités de paix et d'amitié avec les Premières Nations sur la base de la traite de fourrures. Ces traités étaient conclus habituellement selon la même méthode, soit par l'entremise de cérémonies autochtones. Dès les années 1700, dans les maritimes, les traités officiels conclus par les Britanniques prenaient la forme de documents signés, alors que les Français continuaient de conclure des alliances non officielles de paix et d'amitié.

De leur côté, les Premières Nations ne faisaient aucune distinction entre les traités d'amitié et les ententes commerciales. Comme l'a souligné un diplomate Onondaga au gouverneur de New York, en 1735 : « Commerce et paix sont pour nous la même chose. » Pour eux, cette « même chose » faisait référence à la relation de parenté établie par l'entremise des cérémonies. Commerce et diplomatie, traite et alliance, formaient les deux côtés de la même médaille, une médaille de parenté forgée et préservée grâce aux cérémonies.

Les Premières Nations enregistraient ces accords selon leurs propres méthodes. Dans les Northeast Woodlands, les Premières Nations ont enregistré leurs accords avec les Britanniques et Français sur du wampum — des perles fabriquées à partir de petits coquillages enfilées sur des peaux de chevreuil. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces traités de paix et d'amitiés ont pris beaucoup d'importance, car le continent se trouvait de plus en plus mêlé à une guerre entre deux rivaux européens.

Par exemple, la Grande paix de Montréal de 1701 réunissait 35 Premières Nations réparties sur une grande partie du continent et a mis fin à six décennies de guerres intermittentes entre les Iroquois et leurs alliés français.

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en Nouvelle-Écosse, l'Angleterre a négocié une série de traités avec les Micmacs dont certains figurent dans la décision *Marshall* de la Cour suprême, une décision cruciale rendue en 1999. La décision *Marshall* nous rappelle que même si les traités sont ancrés dans le passé du Canada, ils demeurent pertinents aujourd'hui.

La fin de la longue guerre entre la France et l'Angleterre dans les années 1760 a ouvert la voie à une nouvelle politique et à une nouvelle forme de traités. En faisant l'acquisition de presque toutes les possessions françaises en 1763, l'Angleterre a dû

that were different from the standard British model. French colonies like Canada and Acadia did not have elective assemblies and courts using British law. As well, they were populated by Roman Catholics who did not enjoy civil rights in a British world that was intensely anti-Catholic.

The need to make provision for its acquisitions from France led Britain to make the Royal Proclamation of 1763. While most of the proclamation dealt with boundaries and institutions of governance and law, the last six paragraphs focused on First Nations and their relationship to Britain. In order to prevent fraudulent purchases of Indians' land that had caused troubles in the Thirteen Colonies in the past, Britain laid down a new regime for First Nations' lands, which it described as lands "reserved to them . . . as their Hunting Grounds."

Henceforth, when First Nations were willing to give up land, they could do so only to the Crown, and only at a public meeting of the First Nations that was called for the specific purpose of making a transaction for the land. The procedure that the royal proclamation established paved the way for a third form of treaty-making: territorial treaties that dealt with First Nations' lands rather than with their friendship or commercial activities.

In 1764, the head of the Indian Department, William Johnson, held a conference with First Nations leaders at Niagara and secured their agreement to the royal proclamation's procedures for acquiring indigenous lands. In this way, the royal proclamation and the Treaty of Niagara ushered in the era of territorial treaties that lasted from 1764 to 1923.

While the royal proclamation provided the framework for territorial treaty-making, the older ways of fashioning agreements were not forgotten in this new era, at least not for a while. Indigenous ceremonies continued to be central to the councils that Crown representatives and First Nations held about land for the next century as territorial treaty-making was refined in Upper Canada, the future Ontario.

A succession of treaty-making phases ensured that the Crown obtained agreement to share the land on which to settle newcomers. The first phase occurred when Loyalists, both Native and non-Native, migrated from the victorious United States after 1783. The second phase took place when displaced allies and then waves of British immigrants flooded into Upper Canada after the War of 1812. The final phase came when mining entrepreneurs in Ontario's near north wanted access to resource-rich lands in 1850.

prendre des dispositions particulières pour ses colonies, des dispositions différentes du modèle traditionnel britannique. Les colonies françaises, comme le Canada et l'Acadie, n'avaient ni assemblée élue ni tribunaux axés sur le droit britannique. De plus, les habitants étaient des catholiques qui ne jouissaient pas des mêmes droits civils dans un monde britannique de plus en plus anticatholique.

Cette nécessité d'adopter des dispositions différentes pour faire l'acquisition des possessions françaises a mené à la Proclamation royale de 1763. Bien que la majeure partie de cette proclamation porte sur les frontières et les institutions de gouvernance et de droit, les six derniers paragraphes concernent les Premières Nations et leur relation avec l'Angleterre. Afin d'empêcher l'achat frauduleux de terres indiennes, situation qui avait causé des problèmes par le passé dans les Treize colonies, l'Angleterre a institué un nouveau régime pour les terres des Premières Nations précisant que ces terres « leur sont réservées à titre de territoire de chasse. »

Désormais, lorsque les Premières Nations souhaitaient céder leurs terres, elles ne pouvaient les céder qu'à la Couronne et uniquement dans le cadre d'une réunion publique des Premières Nations organisée dans le seul but de procéder à cette transaction. La procédure établie par la proclamation royale a ouvert la voie à la troisième forme de traité remplaçant les activités d'amitiés ou commerciale, soit les traités territoriaux pour les terres des Premières Nations.

En 1764, le ministre des Affaires indiennes, William Johnson, a organisé une conférence, à Niagara, en compagnie des chefs des Premières Nations où ces derniers ont accepté les procédures mises de l'avant dans la proclamation royale en ce qui a trait à l'acquisition de terres autochtones. Ainsi, la proclamation royale et le Traité de Niagara ont inauguré l'ère des traités traditionnels qui a duré de 1764 à 1923.

Même si la proclamation a fourni un cadre pour la conclusion de traités territoriaux, les anciennes méthodes n'ont pas pour autant été oubliées au cours de cette époque, enfin, pour un certain temps. Au cours du centenaire qui a suivi, les cérémonies autochtones sont restées au cœur des conseils organisés par les représentants de la Couronne et des Premières Nations concernant les terres pendant que le processus de conclusion des traités territoriaux a été perfectionné dans le Haut-Canada, l'Ontario d'aujourd'hui.

Une série de phases sur la conclusion de traités a permis à la Couronne de conclure des accords sur le partage de terres destinées aux nouveaux colons. La première phase s'est entamée lorsque les loyalistes, autochtones et non autochtones, ont migré après la victoire des États-Unis en 1783. La deuxième phase s'est entamée lorsque les alliés déplacés puis de nombreux immigrants britanniques ont inondé le Haut-Canada après la Guerre de 1812. La dernière phase s'est amorcée en 1850 lorsque les entrepreneurs miniers dans le nord rapproché de l'Ontario ont voulu avoir accès aux terres riches en ressources de la région.



At each of these stages new elements of treaty-making were put in place that would shape the Canadian way of making territorial treaties. The first Upper Canadian treaties covered relatively small areas along the lower Great Lakes and St. Lawrence River in return for one-time payments.

The second group, after the War of 1812, moved further inland and employed annual payments, known as annuities, instead of single payments.

Finally, the Robinson Treaties of 1850 and the Manitoulin Island Treaty of 1862 dealt with larger areas of land, provided for reserves to be created for First Nations who entered treaty, and continued explicit recognition of continuing First Nations' rights to fish, hunt and gather in the territories that the treaties covered.

In other words, by Confederation, the treaty system we recognize today had been built on the foundation of the royal proclamation. In the process, though, the use of indigenous ceremonies had been eliminated almost entirely as the newly established settler society that had no memory of the old relationship based on commerce and alliance took over the colony.

As is well known, after Confederation the new Dominion of Canada was eager to acquire the Hudson's Bay Company lands known as Rupert's Land in the northwest. Somewhat surprisingly, though, indigenous ceremonies re-entered the picture as the southern numbered treaties were made between 1871 and 1877 to cover the large area from Lake of the Woods to the foothills of the Rockies. The reason for this reversion to ceremony was that the First Nations involved in the numbered treaties in the West had learned to deal with newcomers in the fur trade, which was ongoing still. In that relationship, of course, kinship and ceremony were key elements. And so Canada's negotiators after 1871 found themselves becoming experts in formal speeches, gift-giving, offering food and smoking the pipe.

Superficially, it appeared that the old days were back. In fact, though, the underlying relationship had changed dramatically and would continue to evolve in ways that did not benefit First Nations.

One of the differences was the way in which the parties perceived the agreements they made. First Nations understood the numbered treaties to be covenants; that is, agreements that involved two human parties and the deity. Canada's negotiators occasionally used the language of covenant, but it would soon become clear that they thought about treaties in terms of contracts.

A devastatingly important change entered the relationship while the numbered treaties were being negotiated. In April 1876, Parliament passed the Indian Act, a compilation of existing laws

À chacune de ces étapes, de nouveaux éléments de la conclusion de traités ont été adoptés pour créer la méthode canadienne pour conclure des traités territoriaux. Les premiers traités du Haut-Canada concernaient des régions plutôt petites le long des Grands Lacs inférieurs et du fleuve Saint-Laurent en retour de paiements uniques.

Le deuxième groupe d'arrivants, ceux qui sont arrivés après la Guerre de 1812, se sont dirigés plus loin dans les terres et ont convenu de faire des paiements annuels, connus sous le nom de rentes, plutôt que de faire un paiement unique.

Finalement, les Traités Robinson de 1850 et le Traité de l'île Manitoulin de 1862 concernaient des étendues plus grandes, la création de réserves pour les Premières Nations signataires et le maintien de la reconnaissance explicite des droits des Premières Nations à la pêche, à la chasse et à la récolte sur les territoires concernés.

Autrement dit, par la Confédération, le système de traités que nous connaissons aujourd'hui a été établi sur les bases de la proclamation royale. Toutefois, ce faisant, le recours aux cérémonies autochtones a été presque entièrement éliminé, car les nouveaux colons n'avaient aucune connaissance des vieilles relations axées sur le commerce et l'alliance.

Il est bien connu qu'après la Confédération, le nouveau Dominion du Canada était impatient d'acquérir les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson connues sous le nom des Terres de Rupert, dans le nord-ouest. Fait un peu surprenant, les cérémonies autochtones sont réapparues dans le cadre de la conclusion des traités numérotés du sud entre 1871 et 1877, des traités qui concernaient de grandes étendues de terres situées entre le lac des Bois et les contreforts des Rocheuses. Le retour de ces cérémonies est attribuable au fait que les Premières Nations signataires des traités numérotés de l'ouest avaient appris à traiter avec les nouveaux arrivants par l'entremise de la traite de fourrures qui se faisait encore à l'époque. Évidemment, la parenté et les cérémonies étaient au cœur de cette relation. Donc, après 1871, les négociateurs canadiens sont devenus des spécialistes des discours officiels, des échanges de cadeaux, des offrandes de nourritures et de la cérémonie du calumet de paix.

En apparence, on aurait dit que les parties avaient à nouveau recours aux vieilles méthodes, mais, en réalité, la relation sous-jacente avait beaucoup changé et allait continuer d'évoluer, mais pas au profit des Premières Nations.

La perception qu'avaient les parties de ces accords était différente. Les Premières Nations voyaient les traités numérotés comme des engagements formels, soit des accords conclus entre deux parties humaines et une divinité. À l'occasion, les négociateurs du Canada avaient recours au libellé utilisé dans le cadre d'engagements formels, mais il est rapidement devenu évident qu'ils voyaient les traités comme des contrats.

Un changement important et dévastateur s'est immiscé dans la relation lors de la négociation de traités numérotés. En avril 1876, le Parlement a adopté la Loi sur les Indiens, une compilation de

relating to First Nations that treated Indians as legal children whose trustee was the Crown. Western First Nations leaders continued to think and talk in terms of ceremony and a kinship relationship, but the new legislative framework showed that Canada thought in terms of its paternalistic domination and First Nations' subordination. The shift from kin-like ties to a ward-and-trustee relationship that began in 1876 has probably been the single most destructive feature in Native newcomer relations.

The new dispensation played itself out during the remainder of the era of territorial treaties down to 1923. Although northern First Nations repeatedly called for additional treaties from the 1880s on, Ottawa systemically ignored them unless it felt some need for more First Nations' lands.

Treaty 8, for example, was made in 1899 because Canada wanted to regularize relations in the overland routes to the Klondike gold fields. Treaty 9, in northern Ontario, was finally negotiated in 1905-06 when Canada and Ontario were getting organized to exploit the mineral resources of the region.

Perhaps the most glaring instance of Canada's opportunistic and self-centred approach occurred in the southern portion of the Northwest Territories. Although many First Nations there had long petitioned for treaties, the Crown had ignored their requests. Then in 1920, oil was discovered at Norman Wells; and, as a result, in 1921 Treaty 11 was negotiated.

The final example of territorial treaties, the Williams Treaties in Ontario, were treaties in name only. They were not negotiated but put forward on a take-it-or-leave-it basis. They had no provision for reserves and gathering rights, and they made small one-time payments to resolve issues that went back to some of the earliest Upper Canadian treaties of the 1780s and 1790s.

Territorial treaty-making stopped for half a century after 1923. First Nations dropped down the government's agenda when it became preoccupied with the Great Depression of the 1930s and then the Second World War. But after 1945, the natural resources boom led to greater interest in Aboriginal lands.

While those conditions were emerging, other important changes occurred. First Nations became better organized politically, and in the 1960s they formed their first pan-Canadian body. As well, public opinion and judicial attitudes were shifting in this period. This transformation became evident in 1973 when the Supreme Court of Canada recognized the existence of Aboriginal title in the common law in the *Calder* case.

lois en vigueur concernant les Premières Nations et traitant les Indiens comme des enfants légaux sous la tutelle de la Couronne. Les chefs des Premières Nations de l'ouest parlaient toujours de cérémonies et de relations de parenté, mais le nouveau cadre législatif témoignait de la perception du Canada par rapport à sa relation avec les Premières Nations : il affirmait la domination paternaliste du Canada sur les Premières Nations. Ce passage des liens de parenté à la relation de pupille-curateur qui s'est amorcé en 1876 est probablement l'élément le plus dévastateur de la relation entre les Autochtones et les nouveaux arrivants.

Ce nouveau système est demeuré en vigueur jusqu'en 1923, année où a pris fin l'ère des traités territoriaux. Malgré les demandes répétées des Premières Nations entre les années 1880 et 1923 pour la conclusion d'autres traités, Ottawa a systématiquement fait la sourde oreille, sauf si le Canada avait besoin de plus de terres appartenant aux Premières Nations.

Par exemple, le Traité 8 a été conclu en 1899, car le Canada souhaitait régulariser la relation sur les artères routières menant aux champs aurifères du Klondike. Le Traité 9, dans le Nord de l'Ontario, a finalement été négocié en 1905-1906 lorsque le Canada et l'Ontario se préparaient à exploiter les ressources minérales de la région.

Peut-être l'exemple le plus flagrant de l'approche opportuniste et égoïste du Canada est survenu dans la région sud des Territoires-du-Nord-Ouest. Les Premières Nations de la région avaient longtemps demandé la conclusion de nouveaux accords, mais la Couronne les avait ignorés. Puis, en 1920, un gisement de pétrole découvert à Norman Wells a mené à la conclusion du Traité 11, en 1921.

Les Traités Williams, en Ontario, les derniers traités territoriaux, n'ont de traité que le nom. Ils n'ont pas été négociés, mais bien proposés comme étant à prendre ou à laisser. Ils ne contenaient aucune disposition sur les réserves et les droits à la récolte et ne prévoyaient que quelques petits paiements uniques pour résoudre des différends qui remontaient aux premiers traités du Haut-Canada conclus dans les années 1780 et 1790.

Après 1923, il n'y a plus eu de traités territoriaux conclus pendant 50 ans. Les Premières Nations n'étaient plus aussi importantes aux yeux du gouvernement préoccupé plutôt par la Grande dépression des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale. Mais, après 1945, la forte expansion du secteur des ressources naturelles a rehaussé l'intérêt pour les terres autochtones.

Parallèlement à l'émergence de ces conditions, d'autres changements importants sont survenus. Les Premières Nations se sont mieux organisées sur le plan politique menant, dans les années 1960, à la création de leur premier organisme pancanadien. De plus, l'opinion publique et l'attitude des tribunaux ont changé. Cette transformation est devenue évidente en 1973 lorsque la Cour suprême du Canada, dans sa

*Calder* provided First Nations with a powerful weapon to defend their territorial interests.

And so when the Province of Quebec began to develop a massive hydro-electric power project in the James Bay watershed in the early 1970s, indigenous people took steps that would lead to the modern era of treaty-making. The James Bay Cree actually got the James Bay development stopped briefly with a temporary injunction, but that was quickly overturned. Still, the assertiveness of the First Nation, combined with the *Calder* decision, stimulated the federal government to create a claims resolution regime that included settling Aboriginal title claims. This category, which the government called “comprehensive claims,” eventually would produce the James Bay and Northern Quebec Agreement, the Nunavut agreement, and the Nisga’a, among others related to Northern Canada, such as the Inuvialuit agreement. The comprehensive claims process still continues, although slowly.

The other type of modern treaty is the one that has emerged from the British Columbia Treaty Commission process. Since 1992, the BCTC process has yielded four new treaties for eight First Nations in a province where most land is still under Aboriginal title. Moreover, recent Supreme Court of Canada decisions, such as *Delgamuukw* in 1997 and *Tsilhqot’in* in 2014, have strengthened the hands of First Nations. But progress under the BCTC process remains sluggish, and there’s little optimism about its future prospects. All the same, some way will have to be found to conclude more treaties in British Columbia and, indeed, in many parts of Canada because the costs for everyone of not doing so are simply too great.

So here we are in 2017. Canada finds itself in the midst of a fourth phase of treaty-making, that of the modern system of comprehensive claims and the British Columbia Treaty Commission process. This stage follows the phases of commercial compacts and peace and friendship treaties, as well as the lengthy era of territorial treaties.

Although treaty-making at times has been a troubled process, it has been and remains a vital one. In a country where section 35 is part of the Constitution and leaders like to say, “We are all treaty peoples,” putting an end to treaty-making is simply unthinkable. More important than that, though, is the positive case for treaty-making that the Truth and Reconciliation Commission has made.

décision dans l’affaire *Calder*, a reconnu l’existence des titres ancestraux dans le droit commun, offrant ainsi aux Premières Nations un outil puissant pour défendre leurs intérêts territoriaux.

Donc, lorsque le gouvernement du Québec a amorcé son énorme projet hydroélectrique dans le bassin hydrographique de la baie James, dans les années 1970, les Autochtones ont pris des mesures qui allaient mener à l’ère moderne de la conclusion de traités. Les Cris de la Baie James ont obtenu une injonction temporaire pour interrompre les travaux à la baie James. Cette injonction a été rapidement annulée, mais peu importe. L’assurance des Premières Nations jumelée à la décision *Calder* a poussé le gouvernement à créer un régime de règlement des revendications, y compris le règlement des revendications de titres ancestraux. Cette catégorie, que le gouvernement appelle les « revendications globales », allait mener à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, à l’Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et à l’Accord définitif Nisga’a et d’autres accords liés au nord du pays, comme la Convention définitive des Inuvialuit. Le processus des revendications globales est toujours en vigueur, quoique plus lent.

L’autre type de traité moderne, c’est celui qui a résulté du processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique. Depuis 1992, le processus de la CTCB a débouché sur quatre nouveaux traités pour huit Premières Nations dans une province dont la majorité des terres sont toujours visées par un titre ancestral. De plus, des jugements récents de la Cour suprême du Canada, comme ceux rendus dans la cause *Delgamuukw* en 1997 et la cause *Tsilhqot’in* en 2014, ont renforcé la position des Premières Nations. Or, dans le cadre du processus de la CTCB, les progrès demeurent lents, et on se montre peu optimiste au sujet des perspectives. N’empêche qu’il faudra trouver une façon de conclure un plus grand nombre de traités en Colombie-Britannique et, en fait, dans bien des régions du Canada parce qu’autrement, les coûts de ne pas le faire sont tout simplement trop élevés pour tout le monde.

Voilà donc où nous en sommes en 2017. Le Canada se retrouve au beau milieu d’une quatrième étape dans la conclusion de traités, celle du système moderne de revendications globales et du processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique. Cette étape suit les étapes des accords commerciaux et des traités de paix et d’amitié, de même que la très longue période des traités territoriaux.

Bien que parfois la conclusion de traités ait été un processus difficile, elle reste essentielle. Dans un pays dont la Constitution comprend l’article 35 et dont les dirigeants aiment dire que « nous sommes tous parties aux traités », il est tout simplement impensable qu’on mette fin à la conclusion de traités. Plus important encore, cependant, ce sont les arguments en faveur de la conclusion de traités qui ont été présentés dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation.

If Canada's past is a cautionary tale about what not to do, it also holds a more constructive history lesson for the future. The Treaties are a model for how Canadians, as diverse peoples, can live respectfully and peacefully together on these lands we now share.

The federal government could begin to respond to the TRC's exhortation by honouring the existing treaties properly. Thank you.

**The Chair:** Thank you, Professor Miller. You've covered several hundred years of history in a very short period of time.

We'll now open the floor to questions from senators.

**Senator Tannas:** Thank you for being here, Dr. Miller. This study is meant, after history lessons from folks like you that give us the right grounding, to try and look at the future. The treaty process for the new millennium is what I'm wondering about. You are the foremost expert in treaties, I understand, and their good and bad features.

As we embark on trying to make recommendations — but even further than that, let's say we recommend there should be a new treaty framework for this century — based on what you've read and learned, who should negotiate those? Lawyers? Bureaucrats? Lawyers and bureaucrats? Or should the leaders of the various groups be embarking on this? Based on your observations and expertise, when the time comes to make a deal for the future, who should we be relying on to do that?

**Mr. Miller:** I assume we all agree that on the indigenous side, it will be the leaders of those communities who will be doing the negotiating.

On the other side, I think we're still bound by the royal proclamation, which said if Indian nations wish to give up lands, they should do so only to us, with "us" being the Crown. That means the Crown in right of Canada, the Government of Canada and its agents. Who those agents should be, I think, is your question.

**Senator Tannas:** It really is. Should we make up a nice set of recommendations and recommend that the Department of Indian Affairs negotiate the future for us? Do you think that's the right way to go? How do we get the right people to engage and who are the right people? I guess that's what I'm looking for.

**Mr. Miller:** We live in a parliamentary democracy and it has to be the people who have the responsibility to the electorate, so it has to be the people the government appoints. In the past, it has appointed a considerable number of lawyers to do that work, but not only lawyers. In some cases, it's distinguished and experienced people who know their way around the subjects.

Si le passé du Canada comprend une mise en garde précisant ce qu'il ne faut pas faire, il renferme également une leçon d'histoire plus constructive pour l'avenir. Les traités constituent un modèle qui montre aux Canadiens, en tant que peuples divers, qu'ils peuvent cohabiter de façon respectueuse et paisible sur ces terres que nous partageons désormais.

Le gouvernement fédéral pourrait donner suite à l'exhortation de la CVR en respectant convenablement les traités actuels. Merci.

**La présidente :** Merci, monsieur Miller. Vous avez couvert plusieurs centaines d'années d'histoire en très peu de temps.

Les sénateurs poseront maintenant leurs questions.

**Le sénateur Tannas :** Je vous remercie de votre présence, monsieur Miller. Les bonnes leçons d'histoire que nous donnent des gens comme vous nous aident dans notre étude, qui a pour but de préparer l'avenir. Je m'interroge sur le processus de conclusion de traités pour le nouveau millénaire. Je crois comprendre que vous êtes le plus grand spécialiste des traités et de leurs bons et mauvais côtés.

Au moment où nous nous apprêtons à faire des recommandations — mais plus encore, disons que nous recommandons qu'un nouveau cadre des traités doive être établi pour le siècle actuel —, en fonction de ce que vous avez lu et appris, qui devrait négocier? Des avocats? Des bureaucrates? Les deux? Est-ce que les dirigeants des différents groupes devraient se lancer dans le processus? Selon vos observations et vos connaissances, lorsque viendra le moment de conclure une entente, sur qui devrions-nous compter?

**M. Miller :** Je présume que nous convenons tous que du côté des Autochtones, ce sont les dirigeants des collectivités qui participeront aux négociations.

De l'autre côté, je pense que nous sommes toujours assujettis à la proclamation royale, selon laquelle si des nations autochtones souhaitent renoncer à des terres, elles doivent les céder seulement à nous, c'est-à-dire la Couronne. Cela signifie la Couronne du chef du Canada, le gouvernement du Canada et ses agents. Je crois que vous voulez savoir qui seraient ces agents.

**Le sénateur Tannas :** C'est vraiment cela. Devrions-nous faire un bon ensemble de recommandations et proposer que le ministère des Affaires autochtones négocie sur l'avenir pour nous? Croyez-vous que ce soit la bonne façon de procéder? Comment amener les bonnes personnes à participer et qui sont-elles? C'est ce que je veux savoir, je pense.

**M. Miller :** Nous vivons dans une démocratie parlementaire et il faut que ce soit les gens qui sont responsables devant l'électorat, et il doit donc s'agir des gens que le gouvernement nomme. Dans le passé, il a nommé un nombre considérable d'avocats pour ce travail, mais pas uniquement des avocats. Dans certains cas, il s'agit de gens éminents qui connaissent bien ces questions.

I don't think there has been a problem in the past with the people they've appointed to represent government so much as the mandate they gave those people. If you think about the BCTC process, for example, I've been told by at least one person close to the process that federal negotiators simply didn't have much of a mandate to conclude meaningful agreements. That's why we weren't getting agreements for the BCTC process.

So, yes, I think it's experienced and knowledgeable people, not necessarily lawyers, but lawyers often have the skills. But above all, it's people who have a mandate from the government, from the people, who have to answer for the results to the electorate.

**Senator Tannas:** Is there any single person or situation that you can point to from the past that says this person or this process, this little moment in time, has elements that could be applied in the future and should be looked at as a good example?

**Mr. Miller:** There isn't any single model of Crown negotiator who has been successful in the past. William Johnson was a fur trader and a bureaucrat. Sir Frederick Haldimand was a military officer, and Alexander Morris was a lawyer and a judge. So I don't think it's the type of person, as long as you have the right temperament and the right mandate.

**Senator Raine:** Of course you're aware that in our federation of Canada, land is under the jurisdiction of the provinces, yet the fiduciary responsibility for First Nations peoples is federal. What concerns me about what's going on right now in British Columbia is that you have two duly elected governments representing the people, but it's very confused as to who actually has the rights.

The concern is that there are a lot of freehold land title owners or people in British Columbia who are non-First Nations that have occupied and settled in regions that are under claim and have generations of investment in the land. It seems like nobody is representing their rights in this negotiation.

I think that in British Columbia the situation is a little different than in other provinces. Can you envision some kind of a tribunal that could be set up and would deal specifically with the claims in British Columbia? I think we all know that to go forward, we have to come to some fair and just settlements.

**Mr. Miller:** I believe the BCTC process had provision for an advisory body to represent third party interests, as the phrase has it. Perhaps a more effective version of that would serve the purpose, certainly third parties, people affected, as you suggested, but any treaty that is made should be represented in some fashion or another.

You can understand First Nations' reluctance to see the process flooded with representatives of third party interests, however, because they could very well be overwhelmed and the process could be bogged down even worse than it has been for the

Je ne crois pas que ce soit les gens que le gouvernement a nommés pour le représenter qui ont posé problème, mais plutôt le mandat qu'il leur a confié. Quand on pense au processus de la CTCB, par exemple, au moins une personne près du processus m'a dit que les négociateurs fédéraux n'avaient pas de mandat précis pour conclure des ententes véritables. Voilà pourquoi nous n'arrivions pas à la conclusion d'accords pour le processus de la CTCB.

Je pense donc qu'il s'agit de gens d'expérience et bien informés, qui ne sont pas nécessairement des avocats, mais les avocats ont souvent les compétences voulues. Or, ce sont d'abord et avant tout des gens qui reçoivent un mandat du gouvernement.

**Le sénateur Tannas :** Pouvez-vous nommer une personne ou indiquer une situation, une courte période dans l'histoire, qui pourrait être vue comme un bon exemple pour l'avenir à certains égards?

**M. Miller :** Il n'y a pas qu'un seul type de négociateur de la Couronne qui a réussi dans le passé. William Johnson était commerçant de fourrures et un bureaucrate. Sir Frederick Haldimand était officier et Alexander Morris était avocat et juge. Je ne crois donc pas qu'il s'agit du type de personne, tant que la personne a le tempérament et le mandat voulus.

**La sénatrice Raine :** Bien entendu, vous savez que dans la fédération canadienne, les terres relèvent des provinces, mais la responsabilité fiduciaire à l'égard des Premières Nations relève du gouvernement fédéral. Ce qui me préoccupe quant à la situation actuelle en Colombie-Britannique, c'est que deux gouvernements dûment élus représentent les gens, mais on ne sait pas trop qui a les droits.

Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de détenteurs de titre ou de gens en Colombie-Britannique qui ne sont pas membres d'une Première Nation, qui se sont établis dans des régions faisant l'objet de revendications et qui ont investi dans les terres depuis des générations. Il semble que personne ne les représente dans les négociations.

Je pense qu'en Colombie-Britannique, la situation est un peu différente par rapport à d'autres provinces. Pouvez-vous imaginer l'établissement d'un tribunal qui s'occuperait précisément des revendications en Colombie-Britannique? Je pense que nous savons tous que pour que les choses progressent, nous devons en arriver à des résolutions justes.

**M. Miller :** Je pense que le processus de la CTCB avait des dispositions concernant un organisme consultatif représentant les intérêts de tiers. Peut-être qu'une version plus efficace serait utile, certainement pour les tierces parties, les gens touchés, comme vous le dites, mais tout traité conclu devrait être représenté d'une manière ou d'une autre.

Vous pouvez comprendre que les Premières Nations hésitent à ce que le processus soit inondé de représentants de tiers, cependant, parce que le processus pourrait traîner encore plus qu'au cours des 25 dernières années. Or, il serait légitime qu'ils

last 25 years. But, yes, it would be legitimate to see them represented. Formally and in an institutionalized way — that is, with particular officers involved or not, I'm not so sure about that.

**Senator Raine:** In British Columbia, politicians have always said that no fee simple title land is on the table for negotiation without compensation. Fee simple land is one thing, but grazing rights for ranchers is not fee simple land. However, without the grazing land available, the ranch is worthless. So there's a huge amount of anxiety right now. I'm wondering if you have seen this in other parts of the country, in our history, where agreements with government by third parties can become null and void in the settling of treaties.

**Mr. Miller:** The example you've just given is a very good one of some of the complexities that can arise in these negotiations.

There is a successful model for dealing with that type of thing, and it was called the Treaty Land Entitlement system in Saskatchewan from the 1990s onward. There was a large number — I've forgotten the precise number — of First Nations who did not get the quantum of land to which they were entitled when they made a treaty. In an effort to settle that in 1992, an agreement was concluded whereby they would be able to acquire the lands to come up to their quantum.

The governing principle about the lands, though, was that it was on a willing seller/willing buyer basis. That was one of the two ways that the lands were acquired under TLE. The other way was simple transfer of Crown-controlled lands.

In the Prairie provinces, we also have that problem of grazing rights on Crown lands. It's a very complex issue. But on the whole in the Saskatchewan case, using that principle of willing seller and willing buyer seems to have worked pretty effectively.

**Senator Enverga:** Thank you for your presentation. In the last line of your statement, you said:

The federal government could begin to respond to the TRC's exhortation by honouring the existing treaties properly.

We have a modern treaty style, which was started in something like 1973. Can you give me an example of existing treaties that are not being honoured? How bad is it? Are they being honoured today? Can you explain that?

**Mr. Miller:** There is somewhere in the neighbourhood of a thousand outstanding claims. Many of them are treaty-related. I'll give you a specific example of what I had in mind when I wrote that.

Recently before a federal tribunal, Beardy's & Okemasis First Nation in Saskatchewan succeeded in a claim that had to do with unpaid annuities, those annual payments under Treaty 6.

soient représentés. De façon officielle et de façon institutionnalisée — c'est-à-dire avec ou sans la participation de certains agents, je n'en suis pas certain.

**La sénatrice Raine :** En Colombie-Britannique, les politiciens ont toujours affirmé qu'aucune terre en fief simple ne faisait l'objet de négociations sans compensation. Les terres en fief simple, c'est une chose, mais les droits de pâturage pour les propriétaires de ranch, c'est différent. Toutefois, sans pâturage, le ranch ne vaut rien. Une grande anxiété règne actuellement. Je me demande si vous avez vu ce type de situation ailleurs au pays, à d'autres moments de l'histoire, une situation où des accords avec le gouvernement par des tiers peuvent devenir caducs dans la conclusion de traités.

**M. Miller :** L'exemple que vous venez de donner montre très bien certains des problèmes qui peuvent survenir durant les négociations.

Il existe un bon modèle pour régler ce type de choses depuis les années 1990, soit ce qu'on a appelé le système des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan. Un nombre important — j'ai oublié le nombre exact — de Premières Nations n'ont pas obtenu la superficie des terres à laquelle elles avaient droit dans la conclusion d'un traité. En vue d'essayer de régler la situation en 1992, un accord a été conclu et il leur a permis d'acquérir la superficie de terres voulue.

Par contre, le principe déterminant au sujet des terres, c'était le principe de vente de gré à gré. C'était l'un des deux moyens d'acquérir des terres en vertu des accords sur les droits fonciers issus de traités. L'autre moyen, c'était le simple transfert de terres contrôlées par la Couronne.

Dans les provinces des Prairies, nous avons aussi ce problème de droits de pâturage sur les terres de la Couronne. C'est une question très complexe. Or, globalement, dans le cas de la Saskatchewan, l'utilisation du principe de vente de gré à gré semble avoir assez bien fonctionné.

**Le sénateur Enverga :** Je vous remercie de votre exposé. À la toute fin, vous avez dit ceci :

Le gouvernement fédéral pourrait donner suite à l'exhortation de la CVR en respectant convenablement les traités actuels.

Nous avons des traités modernes depuis 1973 environ. Pouvez-vous me donner un exemple de traités actuels qui ne sont pas respectés? Dans quelle mesure est-ce le cas? Les respecte-t-on aujourd'hui? Pouvez-vous nous donner des explications?

**M. Miller :** Il y a environ 1 000 revendications en suspens. Bon nombre d'entre elles sont liées à des traités. Je vais vous donner un exemple précis de ce que j'avais en tête lorsque j'ai écrit ce passage.

Récemment, devant un tribunal fédéral, la Première Nation de Beardy et Okemasis en Saskatchewan a eu gain de cause dans une revendication qui concernait des rentes non versées, les paiements

Following the North-West Rebellion in 1885, the Crown unilaterally stopped paying annuities to over a dozen First Nations, alleging they were rebel bands. They weren't, but the Crown alleged it and refused to pay annuities.

I think 13 bands went to the tribunal saying, "This is a breach of lawful obligation on the Crown's part, and we should be paid those annuities, plus interest."

The test case was Beardy's & Okemasis. They succeeded. The lawyers for Beardy's & Okemasis then said to the Crown, "We have 12 others that are exactly the same and would like to settle them all on the same basis; in other words, a comprehensive settlement of all those."

So far the Crown has not responded to that overture. I'm not saying it will not happen, but there is a possibility that they could go on fighting case after case where the precedent has already been set, just the same way they went on fighting case after case on residential school abuse claims between the late 1990s and 2005. That's a specific hard example of what I have in mind.

**Senator Enverga:** Why is the government holding back or pushing back, if they are in the same place?

**Mr. Miller:** I can't tell you in this specific case. I can only tell you what a former deputy minister of justice said to me when I interviewed him and asked him why they fought all the residential school abuse cases. He said, "The role of the Department of Justice is to serve its client. It has only one client, and that's the Government of Canada. We give that client the best advice we can on the information we have at the time." That was his explanation. At that point they believed it was in the government's interest to fight them.

**Senator Enverga:** It doesn't make sense.

**Mr. Miller:** Then it changed and they had a huge settlement agreement.

**Senator Enverga:** Those are the old treaties. There are new and more modern treaties. Are they better? Are they being followed to the letter?

**Mr. Miller:** No, I'm afraid not. I shouldn't laugh because it's not funny.

The leaders of the James Bay Cree said that after 15 years of experience with the James Bay and Northern Quebec Agreement, which was concluded in 1975, negotiating the treaty is only half the battle; implementation is the other half, they said. Indeed, Quebec First Nations had to go to court to compel the governments to honour all the treaties. Implementation is always an ongoing battle, apparently.

annuels aux termes du Traité n° 6. Après la rébellion du Nord-Ouest, en 1885, la Couronne a cessé unilatéralement de verser des rentes à plus d'une douzaine de Premières Nations, en déclarant qu'elles étaient rebelles. Ce n'était pas le cas, mais la Couronne l'a prétendu et a refusé de payer les rentes.

Je pense que 13 bandes se sont présentées devant les tribunaux en disant que la Couronne ne respectait pas son obligation légale et qu'elle devait leur verser ces rentes ainsi que les intérêts.

La cause type, c'est celle de la Première Nation de Beardy et Okemasis. Elle a eu gain de cause. Les avocats de la Première Nation ont alors dit à la Couronne que 12 autres Premières Nations étaient exactement dans la même situation et qu'ils voulaient régler les choses sur la même base; autrement dit, ils demandaient un règlement global de toutes ces revendications.

La Couronne n'a toujours pas répondu à cette proposition. Je ne dis pas que cela ne se produira pas, mais il est possible qu'elle continue de se défendre dans chaque cause pour laquelle un précédent a déjà été établi, exactement comme dans le cas des revendications relatives à des mauvais traitements subis dans les pensionnats autochtones entre la fin des années 1990 et 2005. C'est un exemple précis de ce que j'ai à l'esprit.

**Le sénateur Enverga :** Pourquoi le gouvernement résiste-t-il s'il s'agit de la même situation?

**M. Miller :** Je ne saurais vous le dire dans ce cas. Je peux seulement vous dire ce qu'un ancien sous-ministre de la Justice m'a dit lorsque je lui ai demandé pourquoi ils se sont battus devant les tribunaux dans toutes les causes qui concernent des mauvais traitements subis dans les pensionnats. Il m'a répondu que le rôle du ministère de la Justice est de servir son client, qu'il n'a qu'un client, et qu'il s'agit du gouvernement du Canada. Il m'a dit aussi que le ministère donnait au client les meilleurs conseils possible sur l'information qu'il détient. C'est l'explication qu'il m'a donnée. À ce moment-là, il croyait que c'était dans l'intérêt du gouvernement.

**Le sénateur Enverga :** Cela n'a pas de sens.

**M. Miller :** Les choses ont changé par la suite et une convention de règlement importante a été conclue.

**Le sénateur Enverga :** Il s'agit des vieux traités. Il y a de nouveaux traités, des traités modernes. Sont-ils meilleurs que les autres? Sont-ils suivis à la lettre?

**M. Miller :** J'ai bien peur que non. Je ne devrais pas rire, car ce n'est pas drôle.

Les dirigeants des Cris de la baie James ont dit qu'après 15 années d'application de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qui a été conclue en 1975, la négociation du traité ne représente que la moitié de la lutte; ils ont dit que l'autre moitié correspond à la mise en œuvre. En fait, les Premières Nations du Québec ont dû aller devant les tribunaux pour obliger les gouvernements à respecter tous les traités. Il semble que la mise en œuvre soit toujours une bataille de tous les instants.

**Senator Enverga:** I understand there are issues with the old treaties. Would you suggest that we renegotiate or change the old treaties into modern treaties, if the new treaties are a little better?

**Mr. Miller:** I don't think it's necessary to change what the government calls "the historic treaties," senator. They can be interpreted and brought up to date for a modern time without changing the treaties themselves. That would be more reassuring for First Nations, if that were the approach taken, that is, reinterpreting the old treaties by agreement and negotiation, essentially. That was tried in Saskatchewan under the treaty commission between the late 1990s and about 10 years ago, with limited success, I have to confess.

**Senator Enverga:** I am surprised about that.

**Senator McPhedran:** Professor Miller, thank you very much. Given your affiliation with the University of Saskatchewan, I want to put on the record that two of the best years of my time teaching in universities were at the University of Saskatchewan.

My question relates to not only the past but also your sense of what may be possible now and into the future. Picking up on the question from Senator Tannas, I wonder if you could share any examples of women being involved in treaty negotiations and settlements. Also, could you offer your thoughts on the potential for greater inclusion of the expertise and experience of women as we go forward?

**Mr. Miller:** If I may address the historic treaties first, in that case we know from what First Nations, historians and others have told us that there was a two-stage process in the First Nations and that women were consulted by the people who were doing the negotiation with the Crown, so they were involved indirectly. They weren't, as it were, at the table, but they were indirectly involved.

The best example I could point to in the recent past would be the Tsawwassen First Nation. They are one of the four treaties in British Columbia. Of course, their leader was Kim Baird, who was an amazing, effective, powerful leader. Given the increasing number of women who are becoming First Nation chiefs, there is every reason to see more and more women directly involved in those negotiations.

To be honest, it would be salutary and helpful if that happened. I used to joke, perhaps inappropriately, when asked about my solutions for the problems, I would say to elect a woman chief of every First Nation and things will improve dramatically.

Clearly that is not a viable solution, but there is a correlation between female leadership and effective leadership. There are fewer problems, particularly in the Prairie region, that have been

**Le sénateur Enverga :** Je crois comprendre que les vieux traités posent problème. Vaudrait-il mieux que nous renégociions les vieux traités ou que nous les transformions en traités modernes, si les nouveaux traités sont quelque peu meilleurs?

**M. Miller :** Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de changer ce que le gouvernement appelle les traités historiques, sénateur. Ils peuvent être interprétés et modernisés sans qu'ils soient changés pour autant. Ce serait rassurant pour les Premières Nations si cette démarche était adoptée, c'est-à-dire celle consistant à réinterpréter les vieux traités dans le cadre d'un accord et d'une négociation, en gros. C'est ce qu'on a tenté en Saskatchewan dans le cadre de la Commission des traités entre la fin des années 1990 et il y a environ 10 ans, ce qui a donné des résultats limités, je dois dire.

**Le sénateur Enverga :** Cela me surprend.

**La sénatrice McPhedran :** Merci beaucoup, monsieur Miller. Compte tenu de votre appartenance à l'Université de la Saskatchewan, je tiens à signaler que c'est là que j'ai passé deux de mes meilleures années d'enseignement universitaire.

Ma question porte non seulement sur le passé, mais également sur ce que vous croyez possible maintenant et pour l'avenir. Pour revenir sur la question du sénateur Tannas, je me demande si vous pourriez donner des exemples de femmes qui ont participé à des négociations de traités et au règlement de revendications. De plus, pourriez-vous dire ce que vous pensez de la possibilité de faire appel davantage à l'expertise et à l'expérience des femmes?

**M. Miller :** Si vous me permettez de parler tout d'abord des traités historiques, dans ce cas, d'après ce que nous ont dit des Premières Nations, des historiens et d'autres personnes, il y avait un processus à deux étapes et les gens qui participaient aux négociations avec la Couronne consultaient des femmes, de sorte qu'elles ont participé indirectement. Elles n'étaient pas, pour ainsi dire, à la table de négociations, mais elles participaient de façon indirecte.

Le meilleur exemple récent que je peux vous donner concerne la Première Nation de Tsawwassen. Il s'agit d'un des quatre traités en Colombie-Britannique. Bien entendu, elle était dirigée par Kim Baird, qui a été extraordinaire dans ses fonctions de chef. Compte tenu du nombre croissant de femmes qui deviennent chefs d'une Première Nation, il y a tout lieu de voir de plus en plus de femmes participer directement à ces négociations.

En toute honnêteté, ce serait une bonne chose si cela se produisait. J'avais l'habitude de blaguer, peut-être inopportunément, lorsqu'on me demandait quelles seraient les solutions aux problèmes, à mon avis. Je disais que si tous les chefs des Premières Nations étaient des femmes, les choses s'amélioreraient considérablement.

De toute évidence, ce n'est pas une solution viable, mais il existe un lien entre le fait qu'il y ait des dirigeantes et un leadership efficace. Moins de problèmes ont été rapportés, en



documented. I would welcome that development that I have described — more and more women becoming directly involved in the negotiations.

**Senator McPhedran:** To that point, bringing this into more of an international context for a moment, what we're starting to see internationally is very clear evidence that agreements hold for longer and usually bring greater stability when women have been involved in the negotiation and implementation of the terms of the peace agreements.

We're starting to see some establishment of protocols and requirements where negotiations don't begin unless women are at the table, with designated participation rights. Would you see any potential for that in our possible scenarios in Canada?

**Mr. Miller:** That question should be answered by the indigenous communities through their political leadership. I don't think it should be prescribed for them. If you consult AFN and Inuit Tapiriit and get them on side, that would be wonderful.

**Senator Sinclair:** I have a lot of questions, but I will try to focus them back to the royal proclamation issue and the treaty-making process that resulted from that.

First of all, in a presentation he gave to this committee a couple of weeks after your first presentation to the committee, Professor John Borrows, who has written a number of publications around the royal proclamation and its implementation or discussion at Niagara in 1764, refers to the process at Niagara in 1764 as a treaty in the historical sense. He referred to it as a treaty of Niagara and suggested that it incorporate the provisions of the royal proclamation.

In the royal proclamation, assurances are given to indigenous leaders and tribes that their lands will continue to be their lands until they are surrendered to the Crown. There are also assurances given that the Crown will not interfere with their internal functioning while they are on their lands or hold their lands.

Do you see the royal proclamation process of 1764 — the Treaty of Niagara of 1764 — as a treaty in the same sense as the other historic treaties you referred to?

**Mr. Miller:** Yes, I have been persuaded by Professor Borrows' argument and evidence. In fact, I was working on this book on the history of treaty-making when that came out. Research assistants and I went through all the evidence that John cites in that. What we find is that William Johnson, who was the head of the Indian Department — his official title was Superintendent of the Northern Indians, under the British Indian Department — had a number of copies of the royal proclamation made for the winter of 1763-64 and distributed it so it would go to First Nations communities and they would become aware of it through interpreters. Then he invited a large number of First Nations leaders to that conference at Niagara in 1764.

particulier dans la région des Prairies. Je me réjouirais si ce que j'ai décrit se réalisait — si les femmes participaient de plus en plus directement aux négociations.

**La sénatrice McPhedran :** À ce sujet, si nous plaçons les choses dans le contexte international, ce que nous commençons à voir à l'échelle internationale, c'est que manifestement, les accords sont maintenus plus longtemps et instaurent une plus grande stabilité lorsque des femmes ont participé aux négociations et à la mise en œuvre des conditions des accords de paix.

On voit apparaître des protocoles et des exigences selon lesquels les négociations ne peuvent pas commencer sans la présence de femmes à la table, selon des droits de participation désignés. Cette idée aurait-elle du potentiel dans les scénarios possibles au Canada?

**M. Miller :** Je crois que ce sont les groupes autochtones et leurs dirigeants politiques eux-mêmes qui devraient répondre à cette question. Je ne pense pas qu'on devrait leur imposer. Si vous consultez l'APN et l'Inuit Tapiriit et que vous les mettiez à contribution, ce serait fantastique.

**Le sénateur Sinclair :** J'ai beaucoup de questions à vous poser, mais je vais essayer de mettre l'accent sur la Proclamation royale et la négociation de traités qui en a découlé.

Premièrement, dans un témoignage qu'il a présenté au comité quelques semaines après votre première comparution devant le comité, le professeur John Borrows, auteur de nombreuses publications sur la Proclamation royale, sa mise en œuvre et les discussions qui ont eu lieu à Niagara en 1764, considère la démarche de 1764 à Niagara comme la négociation d'un traité dans son sens historique. Il parle du traité de Niagara et soutient qu'il reprend les dispositions de la Proclamation royale.

Par la Proclamation royale, on a garanti aux chefs autochtones et à leurs tribus qu'ils conserveraient leurs terres tant qu'ils ne les céderaient pas à la Couronne. On leur a également promis que la Couronne ne s'ingérerait pas dans leur fonctionnement interne tant qu'ils occuperaient ou détiendraient ces terres.

Voyez-vous l'entente qui a suivi la Proclamation royale en 1764 — le traité de Niagara de 1764 — comme un traité au même titre que les autres traités historiques que vous avez mentionnés?

**M. Miller :** Oui, l'argumentaire et les preuves présentés par le professeur Borrows m'ont convaincu. En fait, j'étais en train de travailler à la rédaction d'un livre sur l'histoire des traités quand les résultats de ses travaux sont sortis. Mes assistants de recherche et moi avons épluché toutes les références que John a citées. Nous constatons que William Johnson, qui était alors à la tête du ministère des Indiens (son titre officiel était surintendant des Indiens du Nord, au sein du ministère britannique des Indiens), avait fait préparer des copies de la Proclamation royale à l'hiver 1763-1764 et les avait distribuées afin qu'elles soient remises aux Premières Nations, pour qu'elles en soient informées par l'intermédiaire d'interprètes. Il a ensuite invité un grand nombre

That's the point at which the evidence chain gets a little feeble because we know it was his intention to present it to them and get their agreement, but we don't actually have a document that says, "I presented it to them and they all agreed." What we do have is a wampum belt which embodies the agreement and, I think, can be seen as good as a European-style document.

So to conclude this, I think it's a completely reasonable inference, as Borrows inferred and concluded, that the proclamation was converted into a treaty by agreement by First Nations leaders at that conference at Niagara in 1764.

**Senator Sinclair:** When one looks at the post-Confederation numbered treaties, they really look like land transfer documents. There are provisions in there, of course, regarding ammunition, medicine chest clauses and other relatively minor payment provisions, but the essence of the agreement is the transfer of land, as you referred to, and the issue of territoriality and giving up territory.

I have been part of several discussion groups in which people have raised the question, in the context of self-government: Why did indigenous leaders not push for recognition of self-government and self-determination and the protection of their ability to maintain their culture, language, identity and heritage in the treaties if they were so important? Isn't it implied by the surrendered document that they were intending to give that up as part of the treaty-making process?

When you look at the royal proclamation and its assurances and the fact that oral history would have continued to repeat those assurances among First Nations, are you persuaded that at the time of Confederation and thereafter, when the treaties were being signed, those royal proclamation assurances that First Nations tribes had been given would be continued to allow to function and didn't need to be in the treaties? Would they still be considered as part of the treaty/Crown relationship and that the treaties were really only about transferring land?

**Mr. Miller:** With respect, senator, I would like to suggest a correction to something you said.

When you look at the government's version of the treaty, as you began, that's one version of the treaty. There are the oral versions of the treaty, too. When you consult the oral versions of the treaty that First Nations have reserved, you see, as I tried to suggest in my introduction, that the emphasis is upon not the specific terms — the annuities, quantum of land and so forth —

de chefs des Premières Nations à cette conférence organisée à Niagara en 1764.

C'est là où les éléments de preuve deviennent un peu faibles, parce que nous savons qu'il avait l'intention de la leur présenter et d'obtenir leur accord, mais nous n'avons pas de document formel attestant du fait qu'il leur a présentée et qu'ils étaient tous d'accord. Nous avons toutefois une ceinture wampum qui incarne un accord, et je pense que cela peut valoir autant qu'un document de style européen.

Donc, pour conclure, je crois que c'est une interprétation totalement raisonnable. Borrows a déduit et conclu à juste titre que la Proclamation a été convertie en traité avec l'accord des dirigeants des Premières Nations lors de cette conférence tenue à Niagara en 1764.

**Le sénateur Sinclair :** Quand on regarde les traités à numéros conclus après la Confédération, ils ont toute l'apparence de documents de cession de terres. Bien sûr, ils contiennent toutes sortes de dispositions sur les munitions ou les médicaments ainsi que d'autres dispositions relativement mineures sur des questions de paiement, mais l'élément principal en est le transfert de terres, comme vous l'avez dit, la question de la territorialité et de la cession de territoire.

J'ai participé à plusieurs groupes de discussion où les gens ont soulevé la question suivante, relativement à l'autonomie gouvernementale : pourquoi les dirigeants autochtones n'ont-ils pas insisté pour obtenir la reconnaissance de leur autonomie gouvernementale, de l'autodétermination, et la protection de leurs pouvoirs de préserver leurs cultures, leurs langues, leurs identités et leur patrimoine dans les traités, si c'était si important? N'était-ce pas implicite, de par le document de cession, qu'ils avaient l'intention d'abandonner tout cela dans le processus de conclusion de traités?

Quand vous analysez la Proclamation royale, les garanties qu'elle confère, en tenant compte de l'idée selon laquelle la tradition orale aurait perpétué ces garanties au sein des Premières Nations, êtes-vous persuadé qu'au moment de la Confédération et après, quand les traités ont été signés, les protections garanties par la Proclamation royale étaient telles que les Premières Nations auraient dû avoir le droit de continuer de fonctionner comme elles le souhaitaient et qu'il n'était pas nécessaire de l'indiquer dans les traités? Peut-on considérer que ces protections faisaient toujours partie de la relation entre les parties aux traités et la Couronne et que les traités eux-mêmes ne portaient que sur la cession de terres?

**M. Miller :** En toute déférence, sénateur, j'aimerais corriger une chose que vous avez dite.

Quand on regarde la version du traité du gouvernement, comme vous l'avez dit au début, ce n'est qu'une version du traité. Il y en a aussi des versions orales. Quand on examine les versions orales du traité que les Premières Nations se sont réservé, on peut voir, comme j'ai essayé de l'exposer dans mon introduction, que l'accent n'est pas tellement mis sur des termes précis, comme les

but on that covenant relationship between the Crown's representatives and the First Nations overseen by the deity.

Why did they not make detailed provisions for the various things that you mentioned? Because it wasn't necessary. If you had a kin-like relationship of mutual support and friendship, those details were unnecessary. Your kin partners would adjust the relationship as circumstances required because that's what kinfolk do. That is the reason why they would not have pushed for all the details you might have expected.

They did push for things like guarantees of education and specificity about reserve limits and so forth. But on the whole, all that detail is unnecessary because you have that relationship, and that is what matters.

**Senator Sinclair:** In a speech given in the Senate by Senator Beyak, she made the assertion that indigenous peoples should give up all of their Aboriginal and treaty rights and simply take a lump-sum payment for those rights and assimilate into Canadian society. As a historian and a researcher, do you see any support for that or any movement for that in the indigenous communities?

**Mr. Miller:** No, I do not see any support for it in the indigenous communities. I also know as a historian that Canada had been trying since the 1830s to bring about that type of a resolution, and it has always failed because First Nations have always resisted the loss of culture and identity.

**Senator Sinclair:** Thank you.

**Senator Boniface:** Thank you for being here. I appreciate your presentation. I wanted to zero in and better understand your reference to the Williams treaty. You indicate it was a treaty in name only. Can you give me a little more detail? It appears that it took a turn in terms of the negotiations at that point.

**Mr. Miller:** I think historians will tell you that context matters all the time, of course, but context matters particularly when the Williams Treaties were made in 1923. The Deputy Minister of Indian Affairs at the time was Duncan Campbell Scott. In 1920, appearing before parliamentary committee, he said, "I want to get rid of the Indian problem." He goes to explain that he wants to get rid of Indian identity and that everybody will be amalgamated into one body politic; everybody will be part of the community. That was the approach of government in that time.

What they were responding to in the Williams Treaties were a series of anomalies, errors and omissions that had occurred when some of that first phase of negotiations of the treaties in the 1780s and 1790s to accommodate the Loyalists and so-called Late Loyalists who came at that time. Definitions of the land covered

rentes, la quantité de terres totale et tout le reste, mais plutôt sur la relation fondée sur l'engagement entre les représentants de la Couronne et les Premières Nations sous l'œil divin.

Pourquoi n'ont-ils pas adopté de dispositions détaillées sur les divers éléments que vous mentionnez? Parce que ce n'était pas nécessaire. Dans une relation proche de soutien mutuel et d'amitié, ces détails étaient inutiles. Les partenaires amis adapteraient leur relation en fonction des circonstances, parce que c'est ce que font les amis proches. C'est la raison pour laquelle ils n'ont pas insisté pour prescrire en détail tout ce à quoi on aurait pu s'attendre.

Ils ont insisté pour obtenir des choses comme des garanties d'éducation et des particularités concernant les limites des réserves, entre autres choses, mais dans l'ensemble, les détails étaient superflus en raison de cette relation d'amitié, et c'est ce qui comptait.

**Le sénateur Sinclair :** Dans un discours qu'elle a prononcé au Sénat, la sénatrice Beyak a affirmé que les Autochtones devraient renoncer à tous leurs droits ancestraux et issus de traités, puis simplement accepter une indemnité forfaitaire pour la cession de ces droits et s'assimiler à la société canadienne. En tant qu'historien et que chercheur, constatez-vous des mouvements en faveur de cette proposition parmi les communautés autochtones?

**M. Miller :** Non, je ne vois aucun appui à cette idée dans les communautés autochtones. À titre d'historien, je sais aussi que le Canada essaie depuis les années 1830 de faire adopter ce genre de résolution, mais que toutes ses tentatives ont échoué parce que les Premières Nations ont toujours résisté à l'idée de perdre leur culture et leur identité.

**Le sénateur Sinclair :** Merci.

**La sénatrice Boniface :** Je vous remercie d'être ici. J'ai bien aimé votre exposé. J'aimerais m'arrêter un instant pour mieux comprendre votre allusion au traité Williams. Vous avez dit qu'il n'avait de traité que le nom. Pouvez-vous vous expliquer un peu plus? Il semble y avoir eu un tournant dans les négociations à partir de là.

**M. Miller :** Je pense que les historiens vous diront que le contexte a toujours son importance, bien sûr, mais qu'il compte particulièrement pour comprendre les traités Williams signés en 1923. À l'époque, le sous-ministre des Affaires indiennes était Duncan Campbell Scott. En 1920, lors d'une comparution devant un comité parlementaire, il a affirmé vouloir « se débarrasser du problème des Indiens ». Il a ensuite expliqué qu'il voulait se débarrasser de l'identité indienne pour qu'il n'y ait plus qu'un corps politique commun et que tout le monde fasse partie de la communauté. C'était la philosophie du gouvernement à l'époque.

Les traités Williams ont été adoptés pour régler une série d'anomalies, d'erreurs et d'omissions survenues pendant de la première phase de négociation de traités, dans les années 1780 et 1790, pour accommoder les Loyalistes et les soi-disant Loyalistes tardifs, qui sont arrivés à cette époque. La définition des terres

were sometimes incomplete and various other details were missing. What they were trying to do was just clear the deck and clean up all those problems. The government's solution, on a take-it-or-leave-it basis, which I think can be explained in terms of who the deputy minister was, was "We'll give you this money and that's the end of all those complaints."

**Senator Boniface:** Thank you.

**Senator Christmas:** Professor Miller, thank you for coming back to the committee. I wasn't present during your first presentation. I read the transcript with great interest, so I was very pleased to have you back.

I'm very intrigued by your description of Canadian history and the four phases of treaty-making. I think a lot has been said about the first three phases. As you know, we as a committee are looking at ways of trying to reset a relationship between the Crown and indigenous people in Canada. So I'm thinking about this new phase, what you call the fourth phase of treaty-making.

I basically have two concerns. The first one is regarding the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. How do you see that fitting into phase four?

My second concern, following up on Senator Tannas' question is who should negotiate on behalf of the Crown?

I have my doubts whether or not the current Department of Indigenous and Northern Affairs has the right framework to represent the Crown in treaty negotiations. They are basically formed because of the Indian Act, and they are regulatory and represent the Crown's interest.

I also found very interesting how you defined the Department of Justice as only having one client, that it only serves the Government of Canada. So if the Crown negotiators are the Department of Indigenous and Northern Affairs and Department of Justice, it seems right away that the table is slanted. It brings a bias to redeveloping that new relationship.

So my second question is this: How should the Crown or who on behalf of the Crown should negotiate in this fourth phase of treaty-making?

**Mr. Miller:** I have to repeat what I said in response to Senator Tannas: We live in a parliamentary democracy and the people who have the responsibility and have to face the electorate are the people who have to make the decision. That means the government, subject to approval by the two houses of Parliament, of course. I do not see any way around that. If the government chooses to leave the mandate in the hands of INAC and the Department of Justice Canada, then that is the way it is, unless they can be persuaded by electoral means or other pressure to change it.

visées était parfois incomplète, et divers détails manquaient. Ils essayaient donc simplement de faire le ménage et de régler tous ces problèmes. La solution du gouvernement, à prendre ou à laisser, qui peut probablement s'expliquer par la personnalité même du sous-ministre, c'était : « Nous allons vous donner cet argent, et ce sera la fin de toutes ces revendications. »

**La sénatrice Boniface :** Merci.

**Le sénateur Christmas :** Monsieur Miller, je vous remercie de comparaître de nouveau devant le comité. Je n'étais pas là lors de votre premier témoignage. J'ai lu la transcription avec beaucoup d'intérêt, donc j'étais très content que vous reveniez nous voir.

J'ai été très intrigué par votre description de l'histoire canadienne et des quatre phases du processus de la conclusion de traités. Je pense qu'on a dit beaucoup de choses sur les trois premières phases. Comme vous le savez, notre comité se demande comment relancer la relation entre la Couronne et les Autochtones du Canada. Je réfléchis donc à cette nouvelle phase, à ce que vous appelez la quatrième phase de la conclusion de traités.

Il y a essentiellement deux choses qui me préoccupent. La première concerne la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Comment la situeriez-vous dans la phase quatre?

Ma deuxième préoccupation rejoint la question du sénateur Tannas : qui devrait négocier au nom de la Couronne?

J'ai mes doutes sur la question de savoir si l'actuel ministère des Affaires autochtones et du Nord a le bon cadre pour représenter la Couronne dans les négociations de traités. En gros, c'est une créature de la Loi sur les Indiens, qui a des fonctions de réglementation et représente les intérêts de la Couronne.

J'ai également trouvé très intéressante votre caractérisation du ministère de la Justice, lorsque vous avez dit qu'il n'avait qu'un client, c'est-à-dire le gouvernement du Canada. Donc si les négociateurs de la Couronne sont les représentants du ministère des Affaires autochtones et du Nord et du ministère de la Justice, il semble tout de suite y avoir un biais. Les efforts de renouvellement de cette relation semblent biaisés.

Ma deuxième question est la suivante : comment la Couronne devrait-elle mener ses négociations dans cette quatrième phase de conclusion de traités ou qui devrait négocier au nom de la Couronne?

**M. Miller :** Je dois répéter ce que j'ai dit en réponse à la question du sénateur Tannas : nous vivons dans une démocratie parlementaire, et les personnes investies de la responsabilité, qui doivent répondre de leurs actes à l'électorat sont les personnes qui doivent prendre cette décision. C'est donc le gouvernement, sous réserve de l'approbation des deux chambres du Parlement, bien sûr. Je ne vois aucune façon d'y échapper. Si le gouvernement choisit de laisser ce mandat à AANC et au ministère de la Justice, c'est ainsi que les choses se feront, à moins qu'il ne soit persuadé par des moyens électoraux ou d'autres formes de pressions de changer de stratégie.

I would ask you, if not those departments, then who? Are they to create a completely new department and go through the birthing pains and the growing pains of a new bureaucracy in learning the rules of the game, as it were? There could be real drawbacks to that approach as well. Personally, I would rather see a reformed and reinvigorated Indigenous and Northern Affairs Canada doing it than a new bureaucracy.

**Senator Christmas:** Professor Miller, what about the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples? How does that fit into the next phase of treaty-making in Canada?

**Mr. Miller:** I think we should develop and refine our negotiating protocols according to what suits us as a country in light of the precepts and principles of the UN declaration. But we have to keep the focus on our home territory and our communities — their histories, their cultures, their aspirations. We have to make sure, of course, that we don't do anything that is in contravention of the principles of UNDRIP, but we have to pay attention to "home fires."

**Senator Raine:** Could you comment on the Treaty of Waitangi and the treaty commission or tribunal that they have in New Zealand? That's not a government department. As I understand it, it's an organization set up for dealing with issues arising out of treaties. Could we have something like that in Canada? Again, I'm concerned about the jurisdictional issues between the provinces and the federal government.

**Mr. Miller:** We do have something like that, but it's on a smaller scale, with a much more limited mandate. The Specific Claims Tribunal, for example, deals with allegations that the government has breached its lawful obligations to First Nations and other groups.

The Waitangi Tribunal has had its successes. It's also subject to a fair bit of criticism in New Zealand because it's expensive and time-consuming. Academics love it because it sponsors all sorts of wonderful research that they and their students do. It has produced some very good scholarships, which has been important, but it's not without its critics.

There is one enormous difference between the New Zealand situation and Canada, however, and that is that they are dealing with the interpretation of one treaty, as we discussed when I was here before. New Zealand academics and Maori will tell you, "Yes, but we have a thousand interpretations," which is true enough. Conversely, in Canada, you have hundreds of treaties that any such body would have to deal with.

But we do have some bodies. We have the BCTC in your home province. We have the Specific Claims Tribunal. We have the comprehensive claims process. Perhaps we should improve those where we can rather than create something brand new.

Je vous pose la question : si ce ne sont pas ces ministères, qui serait-ce? Devrait-on créer un tout nouveau ministère, qui devrait surmonter les souffrances de la naissance et de la maturation d'une nouvelle bureaucratie, qui devrait apprendre les règles du jeu? Il pourrait y avoir de véritables inconvénients à cela aussi. Personnellement, je préférerais qu'il y ait une réforme d'Affaires autochtones et du Nord Canada plutôt qu'une nouvelle structure bureaucratique.

**Le sénateur Christmas :** Monsieur Miller, qu'en est-il de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones? Où se situe-t-elle dans la prochaine phase de conclusion de traités au Canada?

**M. Miller :** Je pense que nous devons établir et redéfinir nos protocoles de négociation en fonction des besoins du Canada à la lumière des principes mis de l'avant dans la déclaration de l'ONU. Nous devons cependant aussi continuer de mettre l'accent sur notre territoire et nos communautés : leurs histoires, leurs cultures, leurs aspirations. Bien sûr, nous devons veiller à ne pas contrevenir aux principes de cette déclaration, mais il faut faire attention de ne pas « mettre le feu à la maison ».

**La sénatrice Raine :** Pouvez-vous nous parler du Traité de Waitangi et de la commission des traités ou du tribunal créé en Nouvelle-Zélande? Ce n'est pas un ministère en tant que tel. D'après ce que je comprends, il s'agit d'une organisation chargée de se pencher sur les problèmes découlant des traités. Pourrait-il y avoir quelque chose de comparable au Canada? Encore une fois, je me questionne sur le partage des compétences entre les provinces et le gouvernement fédéral.

**M. Miller :** Nous avons quelque chose du genre, à plus petite échelle, un organisme doté d'un mandat beaucoup plus limité. En effet, le Tribunal des revendications particulières est saisi de toute allégation selon laquelle le gouvernement contreviendrait à ses obligations juridiques envers les Premières Nations et d'autres groupes.

Le Tribunal Waitangi connaît ses succès, mais s'attire aussi sa part de critiques en Nouvelle-Zélande, en raison de tout le temps et des ressources qu'il consomme. Les chercheurs l'adorent, parce qu'il finance toutes sortes de recherches fantastiques qu'ils mènent avec leurs étudiants. Il produit d'excellentes bourses, ce qui est important, mais ne vient pas sans critiques.

Il y a une énorme différence entre la situation de la Nouvelle-Zélande et celle du Canada, cependant, parce que la Nouvelle-Zélande n'a qu'un traité à interpréter, comme nous en avons discuté lors de ma comparution précédente. Les chercheurs néo-zélandais et les Maoris vous diront : « Oui, mais nous en avons des milliers d'interprétations », ce qui est assez vrai. À l'inverse, au Canada, ce genre de tribunal aurait des centaines de traités à interpréter.

Nous avons quelques organismes particuliers. Il y a le BCTC dans votre province. Il y a le Tribunal des revendications particulières. Il y a le processus des revendications globales. Nous devrions peut-être améliorer ce que nous pouvons améliorer plutôt que de créer quelque chose de totalement nouveau.

**Senator Raine:** I have a question about the Nisga'a treaty, which was negotiated and settled. However, within the Nisga'a communities, there were centres that felt the leadership did not represent their interests. The Chief Mountain appeal was made. They tried to take it to the Supreme Court, but successive governments with their resources were able to really prevent the appeal from proceeding.

I was struck with the message from Chief Mountain, who basically said, "I am Canadian. Why shouldn't there be one united Canada where we all walk shoulder to shoulder, equal before the law?" He and the supporters of his appeal were very concerned about two separate legal statuses for Canadians. The constitutionality of the Nisga'a treaty was questioned, and I believe some Supreme Court justices supported the appeal but it never really got to court.

It's kind of unfinished business regarding the laws, the constitutionality of the Canadian Constitution versus the Nisga'a and subsequent treaties as well. Going forward, will sorting this out be part of phase four?

**Mr. Miller:** You probably know this part of the history better than I do, senator, but I thought there was a legal challenge to Nisga'a before ratification. The courts quashed that action, so it was okay.

As far as disputes about the terms of treaties, as you find in Nisga'a, for example, I think that's common and to be expected. Within different communities, there are different interests. They will see things differently. As we often see with modern treaties, including Nisga'a, there is the issue of overlapping claims. That is another First Nation saying, "Hey, you just negotiated for territory we consider ours." The same thing happened with the Nunavut agreement, for example. Some of these issues just come with the territory of treaty-making.

The question of two regimes of law is an issue for many people, not just some Nisga'a. Many non-Native Canadians are uncomfortable with that as well. I would just remind them and remind you in answer that the self-government arrangement within the Nisga'a treaty is with a number of qualifications or conditions. It's subject to the Criminal Code of Canada, and it's subject to the applicability of the Charter of Rights and Freedoms and eventually the application of tax law.

So there are limitations on First Nations self-government under Nisga'a. The three points I mentioned are pretty much an irreducible minimum for the federal government now when it negotiates self-government agreements or treaty arrangements in British Columbia. I put the question to a federal negotiator once privately: "Is the bottom line that Canada won't settle without agreement on that?" His answer was yes.

**La sénatrice Raine :** J'ai une question à vous poser sur le traité négocié et conclu avec les Nisga'a. Au sein des communautés Nisga'a, il y en a qui avaient l'impression que leurs chefs ne représentaient pas leurs intérêts. Le chef Mountain en a interjeté appel. Il a tenté de saisir la Cour suprême de l'affaire, mais à coup de ressources, divers gouvernements successifs ont réussi à prévenir l'appel.

Le message du chef Mountain m'a frappé. Il disait essentiellement : « Je suis Canadien. Pourquoi n'y aurait-il pas un Canada uni, où nous marchons tous côte à côte, d'égal à égal devant la loi? » Ses partisans et lui déploraient vivement qu'il y ait deux statuts juridiques différents pour les Canadiens. La constitutionnalité du traité conclu avec les Nisga'a était remise en cause, et je pense que certains juges de la Cour suprême étaient favorables à cet appel, mais il ne s'est jamais rendu jusqu'à la cour.

C'est un peu une histoire inachevée, sur le plan juridique, puisque la constitutionnalité du traité avec les Nisga'a et des traités subséquents n'a jamais vraiment été évaluée. Est-ce que cela fera partie de la phase quatre?

**M. Miller :** Vous connaissez probablement cette page de l'histoire mieux que moi, sénatrice, mais je pense que le traité avec les Nisga'a a fait l'objet d'une contestation juridique avant d'être ratifié. Les tribunaux l'ont rejetée, donc c'est passé.

Je pense que les contestations des termes des traités sont communes et prévisibles, comme le montre l'exemple des Nisga'a. Les intérêts des diverses communautés diffèrent. Chacune voit les choses à sa façon. Comme on le voit souvent dans le contexte des traités modernes, dont celui conclu avec les Nisga'a, il y a des revendications qui se chevauchent. C'est ce qui se passe quand une autre Première Nation vient dire : « Hé, vous venez de négocier un territoire que nous considérons nôtre. » C'est la même chose qui s'est passée lors des négociations de l'entente du Nunavut, par exemple. Ce genre d'enjeu ressort lorsqu'on conclut des traités sur des territoires.

Le problème des deux régimes de droit interpelle beaucoup de gens, pas seulement les Nisga'a. Beaucoup de Canadiens non autochtones déplorent aussi la situation. J'aimerais simplement leur rappeler, comme je vous le rappelle, que l'entente sur l'autonomie gouvernementale qu'on trouve dans le traité conclu avec les Nisga'a vient avec un certain nombre de conditions. Il est assujéti au Code criminel du Canada, ainsi qu'à l'application de la Charte des droits et libertés et même à l'application de lois fiscales.

Il y a donc des limites à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations en vertu du traité conclu avec les Nisga'a. Les trois éléments que je viens de mentionner correspondent pour ainsi dire au strict minimum du gouvernement fédéral dans toutes les négociations d'entente d'autonomie gouvernementale ou de traité en Colombie-Britannique. J'ai déjà posé la question en privé à un négociateur fédéral : « Faut-il en déduire que le Canada ne

**Senator Patterson:** Professor Miller, you make a very compelling case that treaty-making, at least in part, was about giving the Crown access to resources, beginning with the fur trade and then, as you outlined, gold in Treaty 8; minerals in Treaty 9; and oil in Treaty 11, where you said the Crown had been opportunistic and self-centred after oil was discovered in Norman Wells. Then there was oil in the Inuvialuit settlement and hydro with the James Bay in northern Quebec.

Today, we have serious conflicts over resource development in relation to pipelines, the Ring of Fire, fracking in New Brunswick, just to name a few projects that are on lands occupied by Aboriginal peoples.

As we look at resetting the relationship, is a new approach to resource development with Aboriginal peoples part of restoring a more balanced relationship between Aboriginal peoples and the Crown?

**Mr. Miller:** Yes, that's an essential component of re-establishing a relationship. There is consensus now, where there wasn't 20, 30 and 40 years ago, such that everybody understands there must be meaningful consultation and negotiation. You cannot just act in a unilateral way as the Government of Quebec and the James Bay corporation attempted to do in the early 1970s, especially since the Supreme Court of Canada promulgated the doctrine of duty to consult.

I think it's generally understood, at least in government and business levels, those elite levels if nowhere else, that you must have meaningful consultation. I think that will have to be part of any effective and harmonious relationship in the future.

**Senator Patterson:** I've been interested in some modern, comprehensive treaties where Aboriginal peoples have been given a guaranteed share of resource revenues. I'm thinking of the Nunavut final agreement. Of course, that also recently occurred in the devolution framework for the Northwest Territories, where Aboriginal First Nations were given a share of the Crown take of resource revenues, including the Inuvialuit.

You also had, in some of the modern treaties, Aboriginal peoples being given a guaranteed role in the regulation of projects, the review of projects. Do you have any comments about this notion of a guaranteed share of resource revenues and a voice in approving developments or establishing conditions for developments as another element for resetting the relationship with regard to resource development?

signera aucune entente qui ne respecterait pas ces conditions? » Il m'a donné raison.

**Le sénateur Patterson :** Monsieur Miller, vous avez fait valoir de façon très convaincante que le processus de conclusion de traités visait, au moins en partie, à donner à la Couronne accès aux ressources, à commencer par le commerce des fourrures, puis comme vous l'avez expliqué, il y a eu l'or dans le Traité n° 8, les minéraux dans le Traité n° 9 et le pétrole dans le Traité n° 11. Vous avez raconté combien la Couronne avait été opportuniste et nombriliste après la découverte de pétrole à Norman Wells. Il y a encore eu le pétrole dans le règlement avec les Inuvialuits, puis l'hydroélectricité à la baie James, dans le Nord du Québec.

Aujourd'hui, il y a de grands conflits qui entourent l'exploitation des ressources et la construction de pipelines, le Cercle de feu, la fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick, pour ne nommer que quelques-uns des projets situés sur des terres occupées par les peuples autochtones.

À un moment où nous cherchons à renouveler notre relation, le changement de paradigme dans notre façon d'aborder l'exploitation des ressources avec les Autochtones fait-il partie de l'établissement d'une relation plus équilibrée entre les Autochtones et la Couronne?

**M. Miller :** Oui, c'est un aspect essentiel du rétablissement de notre relation. Il y a consensus aujourd'hui, alors que ce n'était pas le cas il y a 20, 30 ou 40 ans, et tout le monde comprend qu'il doit y avoir de réelles consultations et une véritable négociation. On ne peut pas agir de façon unilatérale comme le gouvernement du Québec et la Société de la Baie-James ont essayé de le faire au début des années 1970, particulièrement depuis que la Cour suprême du Canada a promulgué la doctrine du devoir de consultation.

Je pense que c'est très bien compris, en général, à tout le moins au gouvernement et chez les entreprises, parmi les élites si ce n'est ailleurs. Il doit y avoir de véritables consultations. Je pense que cela devra faire partie de toute relation efficace et harmonieuse à l'avenir.

**Le sénateur Patterson :** Je trouve intéressants certains traités modernes très détaillés qui garantissent aux peuples autochtones leur part des revenus tirés des ressources. Je pense à l'Accord définitif du Nunavut. Bien sûr, on l'a vu également dans le contexte de l'entente-cadre sur le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest, par lequel les Premières Nations autochtones se sont fait octroyer une part des revenus que la Couronne tire des ressources, et cela s'applique aussi aux Inuvialuits.

Il y a également des traités modernes qui garantissent aux Autochtones un rôle dans la réglementation des projets et leur examen. Avez-vous des observations à faire sur le concept de la part garantie des revenus tirés des ressources et la participation à l'approbation de projets ou à l'établissement de conditions pour l'approbation de projets comme autres éléments pour rétablir la relation à l'égard de l'exploitation des ressources?

**Mr. Miller:** As a preliminary comment, senator, I would point out that seeking a share of resource revenues is a long-standing objective of First Nations negotiators. Way back in the late 1840s, leading to the Robinson Treaties of 1850, Chief Shingwaukose, the Chief of Garden River First Nation, was seeking revenues, a share of the resources from mining that was going to happen on the lands that they negotiated over in 1850. So it's a very long-standing objective.

I think there are two compelling arguments for agreeing to some sort of resource revenue-sharing. First is simply the fairness argument that I think everybody can recognize, that it was originally indigenous lands and the fair thing to do is to share the fruits of the development of those lands.

The other argument is equally compelling, and that is the capacity-building argument. We're dealing with communities who are very often amongst the least advantaged in the country, and if we can assist them through provision of greater revenues to change those circumstances through education and other means, then I think that is for the benefit of them, certainly, and for the country as a whole. I think there are two arguments for it.

**The Chair:** Professor Miller, I was intrigued by your last comment about the Chief of Garden River asking for a share of the resources as long ago as the 1850s. Then I'm thinking about the oral history with regard to treaty-making and how one can access what the oral accounts were because they were oral. In this case, was there a written record of what this chief said? Are there other ways of accessing the oral histories, such as the treaty elders in Saskatchewan? Perhaps you could fill in a little bit with regard to the interpretation and what oral history has recorded with regard to what the treaties actually meant.

**Mr. Miller:** There are several sources for the oral histories of the treaties. For example, in the case of Treaty 6 in 1876, two of the Cree chiefs, Mistawasis and Ahtukukoop — elderly, highly respected, influential leaders — were rather prescient. They hired their own interpreter, a Metis man named Peter Erasmus. Before the negotiations actually began, the First Nations leadership caucused, and Peter Erasmus was there. He attended. They caucused because they could not agree. Some didn't want to make the treaty at all. They argued it out and came to a consensus.

The point is that Erasmus eventually published his memoir, *Buffalo Days and Nights*. In that volume was a wonderful account of what was said by who in that caucus at Fort Carlton leading up to the first part of Treaty 6. So that's one source.

Another source, as you alluded to, senator, is the fact that some First Nations organizations, including the then Federation of Saskatchewan Indians, collected accounts from elders,

**M. Miller :** Je dirai d'emblée, sénateur, que les négociateurs autochtones cherchent depuis longtemps à s'assurer une part des revenus tirés des ressources. Dès la fin des années 1840, dans les négociations en vue des Traités Robinson de 1850, le chef Shingwaukose de la Première Nation de Garden River réclamait sa part des recettes, sa part des ressources minières qui devaient être exploitées sur les terres faisant l'objet de négociations en 1850. C'est donc un objectif depuis très longtemps.

Je pense qu'il y a deux arguments incontournables qui justifient un quelconque partage des revenus tirés des ressources. Il y a d'abord le simple argument de l'équité, que tout le monde peut reconnaître, j'en suis sûr, parce que ces terres appartenaient à l'origine aux peuples autochtones et qu'il ne serait que justice que de partager avec eux les fruits de l'exploitation de ces terres.

L'autre argument est tout aussi convaincant, et c'est celui du renforcement des capacités. Les communautés visées sont très souvent parmi les plus défavorisées au pays, et si nous pouvons les aider à améliorer leur sort grâce à une plus grande part de revenus pour financer l'éducation et d'autres ressources, je pense que ce sera non seulement à leur avantage, mais aussi à celui du pays dans son ensemble. Je pense qu'il y a deux arguments à cela.

**La présidente :** Monsieur Miller, vous avez piqué ma curiosité avec votre dernière observation sur le chef de Garden River, qui réclamait sa part des ressources dès les années 1850. Je pense aussi à toute la tradition orale qui entoure la conclusion de traités et aux moyens dont nous disposons pour connaître ces versions orales, puisqu'elles étaient orales. Dans ce cas-ci, y a-t-il un compte rendu écrit de ce que le chef a dit? Y a-t-il d'autres façons de connaître l'histoire orale, comme les aînés qu'on consulte concernant les traités en Saskatchewan? Vous pouvez peut-être nous parler un peu de l'interprétation et des documents qui attestent de la tradition orale pour déterminer ce que les traités voulaient vraiment dire.

**M. Miller :** Plusieurs sources attestent l'histoire orale entourant les traités. Dans le cas par exemple du Traité n° 6 conclu en 1876, les deux chefs cris Mistawasis et Ahtukukoop, des dirigeants aînés très respectés et influents, ont été plutôt clairvoyants. Ils ont embauché leur propre interprète, un homme métis du nom de Peter Erasmus. Avant le début des négociations à proprement parler, les dirigeants des Premières Nations ont discuté, un échange auquel Peter Erasmus a assisté. Il a été témoin des pourparlers. Les dirigeants ont discuté parce qu'ils n'étaient pas d'accord. Certains ne voulaient pas conclure de traité. Ils ont fait valoir leurs arguments, puis sont parvenus à un consensus.

Le fait est qu'Erasmus a fini par publier ses mémoires, qui s'intitulent *Buffalo Days and Nights*. Ce livre présente un merveilleux compte rendu des propos des différents intervenants lors de la discussion de Fort Carlton, qui a précédé la première partie du Traité n° 6. Voilà donc une première source.

Vous avez fait allusion à une autre source, sénatrice, à savoir que des organisations des Premières Nations, y compris la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, ont



particularly in the 1970s. In the 1990s, the office of the treaty commissioner sponsored a research project by the late Harold Cardinal and Walter Hildebrandt, where they collected a fair bit of oral history.

Another one was the Blood Nation in Alberta who cooperated with a couple of historians, Sarah Carter and Walter Hildebrandt, and they produced a book about the meaning and intent of Treaty 7 based largely on oral history. The collection of oral history is really an ongoing process. It continues today.

In some quarters, the reliability of oral history is controversial, but there are rules about how it is collected, preserved and transmitted, and they are designed to preserve its integrity and reliability. I think where those rules have been observed, it is a very credible source, sufficiently credible that the Supreme Court said in 1997 that oral accounts have to be considered; they cannot just be disregarded as hearsay.

**Senator Sinclair:** Recognizing that the treaty process since Confederation to this point in time has been marked by, among other things, failure on the part of the government to implement its obligations, perhaps more particularly in the modern era, I wonder if you have an idea in mind about a treaty-making process that would result in a stronger monitoring in implementation element than has been in existence in Canada. Is there a model for such a process anywhere in the world that you can point to that this committee might take a look at?

**Mr. Miller:** I don't know of any such monitoring body. That does not mean it does not exist. I don't claim to know all the arrangements in all the various countries.

I think governments of Canada, any political stripe, would be very reluctant to give that monitoring responsibility away because, as I've said a couple of times now, they are the ones that have the political responsibility. At the end of the day, making these agreements is a political activity. They are going to bear the responsibility. I think, understandably, they're going to retain control of it. As a believer in parliamentary democracy, I don't have any problem with that personally.

**Senator Sinclair:** You've talked a great deal about the treaty-making process among First Nations. I wonder if you have any comment with regard to the treaty-making process involving Metis and Inuit.

**Mr. Miller:** The Inuit case is, of course, best captured in the Nunavut agreement where they achieved a fair measure of what they sought. They demonstrated very effective leadership, both in getting to the point of negotiations and in carrying out the negotiations. I don't really know much about Inuit and treaties beyond that, so I won't comment any further.

recueilli des témoignages d'ainés, en particulier dans les années 1970. Aussi, le Bureau du commissaire aux traités a parrainé dans les années 1990 un projet de recherche du regretté Harold Cardinal et de Walter Hildebrandt, qui avaient recueilli une bonne quantité d'histoires orales.

Une autre source était la Tribu des Blood, en Alberta, qui a collaboré avec les historiens Sarah Carter et Walter Hildebrandt. Ces derniers ont publié un livre sur la signification et l'intention du Traité n° 7, qui repose principalement sur la tradition orale. La collecte de l'histoire orale est donc un processus continu qui se poursuit aujourd'hui encore.

Dans certains milieux, la fiabilité de l'histoire orale suscite la controverse, mais des règles régissent la façon dont elle est recueillie, préservée et transmise, et elles sont conçues pour préserver son intégrité et sa fiabilité. Je pense que lorsque ces règles ont été respectées, la tradition orale est une source très crédible, à un point tel que la Cour suprême a déclaré en 1997 que les témoignages oraux doivent être pris en compte. Ils ne peuvent pas simplement être écartés sous prétexte qu'il s'agit de ouï-dire.

**Le sénateur Sinclair :** On sait que le processus des traités de la Confédération à aujourd'hui a notamment été marqué par l'incapacité du gouvernement à respecter ses obligations, peut-être encore plus à l'ère moderne. Je me demande donc si vous connaissez un processus d'élaboration des traités qui permettrait de mieux en surveiller la mise en œuvre que nous l'avons fait au Canada. Existe-t-il un modèle de processus semblable dans le monde auquel notre comité pourrait jeter un œil?

**M. Miller :** Je ne connais aucun organisme de surveillance semblable, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a aucun. Je ne prétends pas connaître toutes les dispositions que les différents pays ont prises.

Je pense que les instances gouvernementales canadiennes de toute allégeance politique hésiteraient beaucoup à céder cette responsabilité de surveillance, étant donné que la responsabilité politique leur revient, comme je l'ai dit à quelques reprises. Au bout du compte, la conclusion de ces ententes est une activité politique. Ils vont en assumer la responsabilité, et je pense naturellement qu'ils voudront conserver le contrôle. En tant qu'ardent défenseur de la démocratie parlementaire, cette situation ne me pose aucunement problème.

**Le sénateur Sinclair :** Vous avez beaucoup parlé du processus de conclusion des traités chez les Premières Nations. J'aimerais savoir si vous avez des remarques sur ce processus lorsqu'il met en cause des Métis et des Inuits.

**M. Miller :** Bien sûr, la situation des Inuits est bien représentée dans l'accord du Nunavut, où le peuple a obtenu un nombre raisonnable de ses demandes. Les Inuits ont fait preuve d'un leadership très efficace, tant dans l'atteinte du but des négociations que dans leur exécution. Je ne connais pas vraiment grand-chose de plus sur ce peuple et ses traités, de sorte que je vais m'arrêter ici.

In the case of the Metis, they were involved in some of the treaties. Treaty 3, for example, the North-West Angle Treaty in northwest Ontario, Metis were present. First Nation leaders wanted them to be included in Treaty 3. In Treaty 4 and I think Treaty 8, if I remember correctly, the Government of Canada always said, “No, we only negotiate with First Nations.”

As a compromise, the government would then give the people who were viewed as Metis the option of opting into treaty and being regarded by government as First Nation and collecting annuities, or remaining out of treaty and still being regarded as Metis.

Metis, I think, had been to this point struggling to get recognition in the Constitution. Of course, in the recent case, they have achieved recognition to be included in section 91(24). I would anticipate they will now move to more specific applications of that right, and that would probably include making treaties.

As I said in answer to a question when I was here before, I think their most pressing need is some form of land base, of course. I would anticipate that will be a strong emphasis from the Métis National Council. Whether they would seek to achieve that within the framework of a treaty or by some other mechanism, I couldn't predict.

**Senator Sinclair:** Thank you.

**Senator Christmas:** Professor Miller, if you had the opportunity to advise or counsel the Prime Minister, the Minister of Indigenous Affairs or the Minister of Justice about the future of the Crown and indigenous people in this country, what would you tell them?

**Mr. Miller:** I would tell them, as the TRC has said, that really, at the end of the day, it's all about respect, and I would add it's all about the relationship. I agree with the First Nations leaders who negotiated so many of the treaties, including the numbered treaties: What really matters is the relationship.

If you have a strong relationship and, within that relationship, relations of mutual respect, then I think you can solve the problems that will inevitably arise, in any kind of relationship, for that matter.

The current government has said it supports dealing with indigenous peoples on a nation-to-nation basis. It has articulated that. I don't think it's being unduly critical to say we haven't seen it operationalized very effectively to date, but I would hope that it will become so.

**Senator Christmas:** Thank you.

**Senator Pate:** Professor Miller, one of the things you've recommended — and you said it today a number of times — is that your work and research has emphasized the link between relationship and the fact that the parties must be negotiating from

Dans le cas des Métis, ce peuple a participé à la conclusion de certains traités. Par exemple, les Métis étaient présents lors de la négociation du Traité n° 3, à savoir le Traité de l'Angle nord-ouest dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les dirigeants des Premières Nations tenaient à ce qu'ils soient inclus à ce traité. Dans les cas du Traité n° 4 et du Traité n° 8, si ma mémoire est bonne, le gouvernement du Canada a toujours refusé les Métis sous prétexte qu'il ne voulait négocier qu'avec les Premières Nations.

En contrepartie, le gouvernement donnait alors aux personnes considérées comme métisses la possibilité d'adhérer à un traité, puis d'être vues par le gouvernement comme des Premières Nations et toucher des rentes. Sinon, elles pouvaient rester en dehors du traité et demeurer métisses.

À ce moment, je pense que les Métis avaient du mal à se faire reconnaître dans la Constitution. Bien sûr, le peuple a récemment été reconnu et inclus au paragraphe 91(24). J'imagine que des applications plus précises de ce droit seront maintenant établies, et elles incluront probablement la conclusion de traités.

Comme je l'ai dit en réponse à une question la dernière fois que j'ai comparu, je pense que le besoin le plus pressant du peuple est bien sûr de se doter d'une assise territoriale. Je suppose que le Ralliement national des Métis insistera fortement là-dessus. Je ne pourrais pas dire si ce sera fait dans le cadre d'un traité ou par un autre mécanisme.

**Le sénateur Sinclair :** Merci.

**Le sénateur Christmas :** Monsieur Miller, si vous aviez l'occasion de conseiller le premier ministre, la ministre des Affaires autochtones ou la ministre de la Justice sur l'avenir de la Couronne et des peuples indigènes au pays, que leur diriez-vous?

**M. Miller :** Comme la Commission de vérité et de réconciliation l'a mentionné, je leur dirais que c'est vraiment une question de respect, en fin de compte, et j'ajouterais que tout dépend de la relation. Je suis d'accord avec les dirigeants des Premières Nations qui ont négocié de nombreux traités, y compris les traités numérotés : ce qui compte vraiment, c'est la relation.

Si vous établissez une relation solide fondée sur un respect mutuel, je pense que vous pouvez alors résoudre les problèmes qui surviendront inévitablement, comme c'est le cas pour toute relation.

Le gouvernement en place dit être prêt à dialoguer de nation à nation avec les peuples autochtones. Il l'a affirmé. Or, je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire que ses propos n'ont pas été mis en application très efficacement à ce jour, mais j'espère que ce sera le cas.

**Le sénateur Christmas :** Merci.

**La sénatrice Pate :** Monsieur Miller, l'une des choses que vous avez recommandées — et vous l'avez dit plusieurs fois aujourd'hui —, c'est que vos travaux et vos recherches ont fait ressortir le lien entre les relations et le fait que les parties doivent

a position of respect. I'm putting to you that it sounds like you're saying that if that respect doesn't exist, there's great difficulty, regardless of the role of a parliamentary democracy in doing that.

In light of that and given some of the attitudes that have been expressed most recently in the Senate by Senator Beyak and others about the historical relationship and the ongoing relationship, I'm curious as to whether you believe nation-to-nation discussions can continue without that prerequisite of authentic understanding of the need for such respectful dialogue, authentic understanding of the historical wrongs, and whether a refusal to acknowledge the extent of those wrongs in the past creates a situation where out of necessity we have difficulty engaging in good-faith negotiations and good-faith nation-to-nation discussions.

**Mr. Miller:** Without respectful relations, I don't think we can have a healthy relationship in the future. I think, as is implied in your question, knowledge of all the factors involved, including the background, is absolutely essential to building and maintaining that respectful relationship.

In that regard, I will come back to something I said in my previous visit — and I warned you this is what you get if you ask an academic a question — that education is extremely important. It's hardly an original idea on my part, and we all recognize that, but it is essential.

Let me go beyond that and say that we academics, especially academic historians, have to take a lot of the blame for the fact that the Canadian public does not know the history as well as it should. We have not been effective in conveying to a broader public what we know in the academy about the history of the relationship. There has been a breakdown in the dissemination of the knowledge that has been accumulated and circulated in the academy for about 30 to 35 years now, and we have to bear some responsibility. As a humble academic, I would ask you to help us build on that educational endeavour, please.

**Senator Pate:** Thank you very much. Clearly we wouldn't be having nation-to-nation discussions even at this level, at this committee, if everything was fine.

**Senator Sinclair:** There's a question in there somewhere.

**Mr. Miller:** I can only say I agree with you, senator.

**Senator Pate:** Thank you.

**Senator Tannas:** I totally agree that we have to get to recognition before we can move forward, before we can get to reconciliation. Remediation, catching everybody up — all of those things I think have to happen, but we have to start with an agreed set of facts.

négoier dans le respect. Vous semblez dire que sans un tel respect, il y aura de grandes difficultés, peu importe le rôle d'une démocratie parlementaire à ce chapitre.

Compte tenu de ce fait et des positions qui ont été exprimées plus récemment au Sénat par la sénatrice Beyak et d'autres au sujet de la relation historique et de la relation actuelle, j'aimerais savoir si vous pensez que les discussions de nation à nation peuvent se poursuivre sans qu'il n'y ait préalablement une compréhension authentique de la nécessité de ce dialogue respectueux, et une compréhension authentique des torts d'antan. Le refus de reconnaître l'étendue de ces torts antérieurs fait-il en sorte que nous avons nécessairement du mal à mener des négociations et des discussions de nation à nation de bonne foi?

**M. Miller :** Sans des relations respectueuses, je ne pense pas que nous pourrions avoir une relation saine à l'avenir. Comme vous l'avez laissé entendre dans votre question, je pense que la connaissance de tous les facteurs en cause, y compris les antécédents, est absolument essentielle pour bâtir et entretenir une telle relation respectueuse.

À cet égard, j'aimerais revenir sur une chose que j'ai dite lors de ma visite précédente — je vous ai prévenu que cela arriverait si vous posiez une question à un universitaire —, à savoir que l'éducation est extrêmement importante. Ce n'est pas vraiment une idée originale, comme nous le savons tous, mais c'est essentiel.

Permettez-moi d'aller encore plus loin en disant que nous, les universitaires, et en particulier les historiens du milieu universitaire, devons accepter une bonne partie du blâme quant au fait que la population canadienne ne connaît pas l'histoire aussi bien qu'elle le devrait. Nous n'avons pas réussi à transmettre efficacement à la population générale ce que le milieu universitaire sait sur l'histoire de la relation. Il y a une rupture dans la diffusion des connaissances qui ont été accumulées et communiquées dans le milieu depuis maintenant 30 ou 35 années, et nous devons en porter une part de la responsabilité. En tant qu'humble universitaire, je vous demande donc de bien vouloir nous aider à renforcer cette éducation.

**La sénatrice Pate :** Merci beaucoup. De toute évidence, si tout allait bien, nous n'aurions pas de discussions de nation à nation même ici, au sein de notre comité.

**Le sénateur Sinclair :** Il y a une question à ce chapitre.

**M. Miller :** Je me contenterai de dire que je suis d'accord avec vous, sénatrice.

**La sénatrice Pate :** Merci.

**Le sénateur Tannas :** Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'une reconnaissance s'impose avant de pouvoir aller de l'avant et opérer une réconciliation. Je pense qu'il faut notamment réparer les dommages causés et combler l'écart, mais nous devons commencer par nous entendre sur un ensemble de faits.

We're starting to see in all areas of society where facts change to suit the sensibilities of the time. You've spent your career immersed in this history. Are you starting to see facts morph? Have we got an agreed set of facts that we could come to, that we could teach our children, that we could make as the basis of what is the most — and I said this when I ran for this job — the most important issue of our time? Have we got an agreed set of facts that can be assembled that will erase some of the narratives that make everybody suspicious and upset?

**Mr. Miller:** You've put your finger on a real challenge in conducting healthy relationships, not just between indigenous and non-indigenous people but various sectors of the community.

Mr. Justice Ian Binnie, in his majority opinion in the *Marshall* decision, dismissed academic historians, among others, and said the court couldn't sit around waiting for the emergence of a stable historical consensus about the situation involving the Mi'kmaq and harvesting rights. It's rather ironic, since the court had to issue another ruling a few months later suggesting they had a hard time reaching a stable judicial consensus, for that matter.

It's a real factor. The facts don't change, but of course people's interpretations of the facts are varied, and I don't think you want to stifle that at all. It's essential to a democratic society that there be a free exchange of those ideas, including ideas about interpretation.

I think the notion that treaties are important and permanent is generally accepted now. Once upon a time, you would hear suggestions that they be swept away. I don't think that is a very widespread view at all anymore, because people recognize there's section 35, for example; you're not going to do that. People recognize it has been attempted and failed, so why go there again?

I think in some areas there is emerging consensus. One of the things that bothers me a little bit is that that consensus tends to be amongst elites in society. I'm thinking of political bureaucratic elites, academic groups, business leaders. B.C. would be a very good example of how a consensus emerged that eventually included major business corporations about how to deal with First Nations in that province. But it's not always the case that that consensus has reached a broader public as well. Here again, I think academics have to take their share of the blame or responsibility for that.

As an academic, I've been seriously unsettled by the events of the last six, eight months regarding our neighbour to the south, where you get an attack on elites. Under the previous federal government of Canada, I was greatly disturbed by attacks on knowledge and on investigation, for example. I think it is a real

Dans toutes les sphères de la société, nous commençons à constater que les faits sont modifiés en fonction des susceptibilités de l'époque. Vous avez consacré votre carrière à ce volet de l'histoire. Commencez-vous à remarquer que les faits sont transformés? Pourrions-nous nous en tenir à un ensemble de faits convenus, que nous pourrions enseigner à nos enfants, et sur lesquels nous pourrions nous baser pour l'enjeu le plus important de notre époque, comme je l'ai dit lorsque j'ai voulu obtenir ce travail? Avons-nous un ensemble de faits convenus sur lesquels nous pouvons miser pour effacer certains des discours qui rendent tout le monde méfiant et furieux?

**M. Miller :** Vous avez mis le doigt sur un véritable défi dans la conduite de relations saines, pas seulement entre les peuples autochtones et non autochtones, mais aussi entre divers secteurs de la société.

Dans son opinion majoritaire relative à l'arrêt *Marshall*, le juge Ian Binnie a rejeté les historiens universitaires, entre autres, sous prétexte que la cour ne pouvait pas attendre qu'un consensus historique stable se dégage sur la situation des Micmacs et des droits de récolte. C'est plutôt paradoxal, puisque le tribunal a dû rendre une autre décision quelques mois plus tard, ce qui laisse entendre que les juges ont eu du mal à trouver un consensus judiciaire stable, en fait.

C'est un enjeu réel. Les faits ne changent pas, mais leurs interprétations peuvent évidemment varier, et je doute que vous vouliez empêcher cela. Dans une société démocratique, il est essentiel de pouvoir échanger librement sur ces idées, y compris celles qui concernent l'interprétation.

Je pense que l'idée que les traités sont importants et permanents est désormais généralement acceptée. Il fut un temps où certains proposaient de les balayer du revers de la main. Je ne pense plus que cette vision soit encore très répandue, parce que les gens reconnaissent l'application de l'article 35, par exemple, qui empêche de le faire. Les gens reconnaissent qu'il y a eu des tentatives, mais que celles-ci ont échoué. À quoi bon réessayer?

Je pense qu'un consensus se dégage dans certains domaines. L'une des choses qui me dérangent un peu, c'est qu'un tel consensus règne généralement parmi les élites de la société, comme l'élite politique et bureaucratique, les groupes d'universitaires et les chefs d'entreprise. La Colombie-Britannique est un très bon exemple de la façon dont un consensus s'est établi sur la façon de traiter avec les Premières Nations dans la province, pour finalement inclure les grandes entreprises commerciales. Mais un tel consensus ne parvient pas toujours à la population en général. Là encore, je pense que les universitaires doivent accepter leur part du blâme à ce chapitre.

En tant qu'universitaire, j'ai été gravement perturbé par les événements des six à huit derniers mois chez notre voisin du sud, où les élites sont attaquées. Sous l'ancien gouvernement fédéral du Canada, j'ai été très troublé qu'on s'en prenne aux connaissances et aux recherches, par exemple. Je pense que c'est un véritable

issue in the 21st century, in Western democracies, about whether we will continue to have that consensus or whether so-called populism will overturn that kind of leadership.

Canadian political culture has been one strongly marked by deference in the past. I think there's some evidence that deference is eroding. You can applaud it. There are arguments for lessening the deference to authority and to elite opinion, but elite opinion is usually informed opinion. I think there's a danger in eroding the support for informed opinion.

I'm not sure where what I'm saying takes us, but I'm just unburdening myself a little bit.

**Senator Tannas:** Happy to oblige. Thank you.

**Senator Raine:** I wonder if you could give us a bit of background on the history of the use of tobacco in ceremonies. Today we have a situation where there's a lot of conflict between the government's regulation of cigarettes and tobacco and First Nation use of tobacco and selling tobacco. Is there historical insight you could give us that might help us to come to some understanding of rights regarding the use of tobacco in trade?

**Mr. Miller:** To employ a perhaps not completely appropriate analogy, tobacco to First Nations is sort of like a sacrament to Christians. It is absolutely essential. It has a powerful spiritual meaning and utility. The use of tobacco, either as a gift or throwing it on the fire or smoking in the pipe before you negotiate when you're making kin of people, goes back before Europeans arrived in North America. It has always been absolutely essential.

A major part of the rationale behind it, anthropologists tell us, is that the smoke that ascends metaphorically reaches the Creator, the deity, and involves the deity in what human beings are doing on the ground, in the world below. It is an extremely important and absolutely vital spiritual ceremony, and it's found everywhere in the northern part of North America, even where no tobacco is grown. The trade in tobacco was always extensive, before Europeans ever turned up, for example, so widespread was its use.

**Senator Patterson:** Professor Miller, I'd like to ask you about the pre-1975 treaties, knowing that you've written about this in your book *Compact, Contract, Covenant: Aboriginal Treaty-Making in Canada*. You noted that there were numerous problems with how the pre-1975 treaties were implemented. Then in 1973, the specific claims process was established by the federal government to deal with those past grievances.

As we look at resetting the relationship, how is that specific claims process working now? What remedies are available now to deal with the implementation of the pre-1975 treaties?

problème des démocraties occidentales du XXI<sup>e</sup> siècle que de voir si le consensus va durer ou si le prétendu populisme va renverser ce genre de dirigeants.

Dans le passé, la culture politique canadienne a été fortement marquée par la déférence. Je pense toutefois qu'il y a lieu de croire que cette déférence s'affaiblit. Vous pouvez vous en réjouir. Il y a des arguments en faveur de l'atténuation de la déférence à l'égard de l'autorité et de l'opinion de l'élite, mais cette opinion est généralement éclairée. Je pense donc qu'il y a un risque lorsque l'appui à l'égard d'une opinion éclairée s'affaiblit.

Je ne sais pas trop où je m'en vais avec cela, mais je me libère un peu d'un certain fardeau.

**Le sénateur Tannas :** Nous sommes à votre service. Je vous remercie.

**La sénatrice Raine :** J'aimerais que vous nous donniez un peu de contexte sur l'histoire de l'utilisation du tabac dans les cérémonies. Il y a aujourd'hui énormément de conflits entourant la réglementation gouvernementale des cigarettes, de même que l'utilisation et la vente du tabac par les Premières Nations. Pourriez-vous nous donner une perspective historique pour nous aider à comprendre les droits entourant l'utilisation commerciale du tabac?

**M. Miller :** Pour établir une analogie qui n'est peut-être pas tout à fait pertinente, le tabac est aux Premières Nations ce que le sacrement est aux chrétiens. C'est absolument essentiel. La plante a une signification et une utilité spirituelles puissantes. L'utilisation du tabac, qu'il soit donné en cadeau, jeté au feu ou fumé dans une pipe avant de négocier afin de se rapprocher des gens, a précédé l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. La plante a toujours été absolument essentielle.

Selon les anthropologues, c'est surtout attribuable au fait que la fumée qui monte atteint métaphoriquement le créateur ou la divinité, qui participe alors à ce que les humains font sur terre, dans notre monde ici-bas. Il s'agit d'une cérémonie spirituelle extrêmement importante et absolument vitale, qui est répandue dans toutes les régions nordiques de l'Amérique du Nord, même dans celles où aucun tabac n'est cultivé. Le commerce et l'utilisation du tabac ont donc toujours été importants, même avant l'arrivée des Européens.

**Le sénateur Patterson :** Monsieur Miller, j'aimerais vous interroger sur les traités antérieurs à 1975, sachant que vous avez écrit sur le sujet dans votre ouvrage *Compact, Contract, Covenant : Aboriginal Treaty-Making in Canada*. Vous mentionnez qu'il y a eu de nombreux problèmes dans la mise en œuvre des traités antérieurs à 1975. En 1973, le gouvernement fédéral a enfin établi le processus de règlement des revendications particulières pour répondre à ces griefs antérieurs.

Alors que nous envisageons de réinitialiser la relation, comment ce processus de règlement des revendications particulières fonctionne-t-il désormais? Quels sont aujourd'hui

**Mr. Miller:** I think the short answer, senator, is that it's working very slowly and inadequately. It's certainly better than not having it at all.

In fairness, it should be pointed out that on at least two occasions governments have attempted to fine-tune and to reform and improve the specific claims-resolution process. It happened under the Mulroney government in the early 1990s as part of the government's response to the Oka Crisis of 1990, for example. It happened later when a specific claims tribunal was created to serve as a sort of appeal body for negative decisions by the specific claims branch. I think efforts have been made to improve it.

I think we're dealing in part with a mandate issue, if government would give these bodies more latitude to make settlements and fewer restrictions, and in part, as we always do in a democratic society, with the resource question. It's partly a question of being concerned about the efficient and fair distribution of financial resources.

**Senator Patterson:** Thank you for that, professor.

I'd like to ask you to turn to the comprehensive land claims agreements and four self-government agreements that have been negotiated since 1973. You mentioned the slow progress and the slow process in implementing these comprehensive claims.

I'm wondering if you would have any comments about the implementation of these modern comprehensive claims agreements and the self-government agreements. How could the concerns that you've noted be better addressed?

**Mr. Miller:** Apart from the treaties I mentioned — James Bay, Northern Quebec, Nunavut, Nisga'a, for example — all of the comprehensive claims settlements, that is, all of that type of modern treaty, all take place in the territorial North. It's not a coincidence that they happen there. They take place in the territorial North because, of course, there the federal Crown has complete control over Crown lands and natural resources. There is no province with provincial jurisdiction over Crown lands and natural resources. This comes back to the point that Senator Raine was making earlier in relation to B.C.

Provincial control of Crown lands and natural resources has always been a complicating and a slowing factor in the resolution of Aboriginal title claims. That is why there has been a British Columbia land question, as it was called for a long time, from the 1880s to the creation of the BCTC in 1992, because the federal government and the provincial government, in the British Columbia case, could never agree on how much land to allocate

les recours possibles relativement à la mise en œuvre des traités antérieurs à 1975?

**M. Miller :** Pour faire une réponse courte, sénateur, le processus est très lent et insuffisant. Mais c'est certainement mieux que rien du tout.

Par souci d'équité, il convient de souligner que les gouvernements ont tenté au moins deux fois de peaufiner, de réformer et d'améliorer le processus de règlement des revendications particulières. Cela s'est produit sous le gouvernement Mulroney au début des années 1990, par exemple en réponse à la crise d'Oka de 1990. C'est aussi arrivé plus tard, lorsque le Tribunal des revendications particulières a été créé pour servir en quelque sorte d'instance d'appel pour les décisions négatives prises par l'équipe responsable des revendications particulières. Je pense que des efforts ont été déployés pour améliorer les choses.

Je pense que nous avons d'une part un problème de mandat, étant donné que le gouvernement pourrait donner une plus grande marge de manœuvre et moins de restrictions à ces instances dans le cadre des règlements et, d'autre part, un problème de ressource, comme c'est toujours le cas au sein d'une société démocratique. On s'inquiète notamment de la répartition efficace et équitable des ressources financières.

**Le sénateur Patterson :** Merci pour cette réponse.

J'aimerais maintenant que nous parlions des ententes sur les revendications territoriales globales et des quatre ententes sur l'autonomie gouvernementale qui ont été négociées depuis 1973. Vous avez indiqué que la mise en œuvre de ces ententes progresse très lentement.

J'aimerais savoir ce que vous pouvez nous dire de plus à ce sujet. Comment pourrait-on mieux s'y prendre pour atténuer les préoccupations que vous avez soulevées?

**M. Miller :** Si l'on fait exception des traités que j'ai mentionnés — dont ceux de la baie James, du Nord du Québec, du Nunavut et des Nisga'as — tous les règlements relatifs aux revendications globales, c'est-à-dire tous les traités modernes de cette forme, ont été négociés dans le Nord territorial. Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence. Dans cette région du pays, la Couronne fédérale a en effet le contrôle total sur les terres publiques et les ressources naturelles. Il n'y a là aucune province qui souhaite exercer sa compétence à l'égard de ces terres et de ces ressources. Cela nous ramène à ce que faisait valoir tout à l'heure la sénatrice Raine concernant la Colombie-Britannique.

Le contrôle qu'exercent les provinces à l'égard des terres publiques et des ressources naturelles a toujours compliqué et ralenti le règlement des revendications territoriales des Autochtones. C'est pour cette raison que la question des terres, comme on l'a appelée pendant longtemps, s'est posée en Colombie-Britannique des années 1880 jusqu'à la création de la Commission des traités de la Colombie-Britannique en 1992.

for First Nations claimants.

The terms of union in B.C., just to indulge in a little arcane history, said that the federal government would have responsibility for what we would say are First Nations matters today, but the province was obligated to provide Crown lands to enable the federal government to carry out those responsibilities. That set off an unending dispute, an ongoing kind of low-grade guerilla war, between the two levels in British Columbia.

That complication doesn't exist in the territorial North, but anywhere else that you want to create a comprehensive claims settlement, you're going to run up against that.

We do have to consider the possibility of territorial treaties or comprehensive claim settlements in Atlantic Canada, for example, because there what you have are peace and friendship treaties only. That is true in parts of northern Quebec as well. So it's an issue that is going to crop up over and over again.

The historical precedents for this are not encouraging. After B.C., the clearest example from our past is northern Ontario. In the lead-up to the Treaty 9 negotiations, you had a series of intense negotiations between Ottawa and Queen's Park in Toronto, because Ontario had to be involved in that treaty. Time after time, Queen's Park would not cooperate or agree to participate in what became Treaty 9 negotiations unless Ottawa agreed to their terms. Time after time, Ottawa conceded. It was the only way to move forward. It's a very clear, unsettling example of the complications that arise.

I do not see any way around it in a federal state with the Constitution we have. It's just part of the territory. If we can build a wide-ranging consensus that settling these disputes matters, then I think provincial governments are more likely to be moved to agree. The two levels of government are more likely to be moved to agree to terms and move on from this. But it's an unavoidable complication in a country such as Canada.

**Senator Enverga:** I was thinking about the oral history you mentioned earlier today, passing from one person to another. Have you seen any variations of the history itself? Have you seen that the oral history changes as time goes by, or is it all written by now?

Ainsi, le gouvernement fédéral et celui de la province ne se sont jamais entendus quant à la quantité de terres qui devaient être allouées en réponse aux revendications des Premières Nations.

Si vous me permettez d'aborder brièvement un aspect plus complexe de l'Histoire, je vous dirais que les termes de l'union en Colombie-Britannique indiquaient que le gouvernement fédéral allait assumer la responsabilité de ce que l'on appellerait aujourd'hui les enjeux touchant les Premières Nations, mais que la province était tenue de fournir les terres publiques nécessaires pour que le gouvernement fédéral puisse s'acquitter de ces obligations. On pavait ainsi la voie à des disputes incessantes, un genre de guérilla à petite échelle, entre les deux ordres de gouvernement en Colombie-Britannique.

De tels obstacles n'existent pas dans le Nord territorial, mais vous allez vous y buter à n'importe quel autre endroit où vous souhaitez négocier le règlement de revendications territoriales globales.

Il faut envisager la possibilité que des traités territoriaux ou des règlements sur les revendications territoriales globales soient conclus dans le Canada atlantique, par exemple, étant donné qu'on y trouve uniquement des traités de paix et d'amitié. C'est vrai également pour le Nord du Québec. C'est donc une question qui va ressurgir sans cesse.

Les précédents historiques en la matière ne sont guère encourageants. Exception faite de la Colombie-Britannique, le Nord de l'Ontario est le meilleur exemple que l'on puisse trouver dans notre passé. À l'approche de la conclusion du Traité n° 9, d'intenses négociations ont eu lieu entre Ottawa et Queen's Park à Toronto, du fait que l'Ontario devait avoir son mot à dire relativement à ce traité. À plusieurs reprises, Queen's Park a refusé de coopérer ou de participer à ce qui allait devenir les négociations du Traité n° 9 si Ottawa n'acceptait pas ses conditions. Ottawa a cédé à chaque fois. C'était la seule manière de faire avancer les choses. C'est un exemple très clair et tout à fait déstabilisant des complications qui peuvent survenir.

Je ne vois pas comment nous pourrions faire autrement au sein d'un État fédéral. Compte tenu de la Constitution que nous avons, c'est un élément incontournable de la problématique. Si nous pouvions dégager un vaste consensus quant à l'importance du règlement de ces différends, je crois que les gouvernements provinciaux seraient davantage enclins à donner leur accord. Ce serait d'ailleurs le cas pour les deux ordres de gouvernement qui voudraient que les choses puissent aller de l'avant. Cela reste toutefois une complication inévitable dans un pays comme le nôtre.

**Le sénateur Enverga :** Vous avez parlé tout à l'heure de l'histoire orale qui est transmise d'une personne à une autre. Avez-vous pu constater des changements à ce chapitre? Est-ce que l'histoire orale évolue avec le temps, ou est-ce que tout se fait maintenant par écrit?

**Mr. Miller:** No, sometimes it does change in detail. There are examples of that. This is one of the points often advanced in criticizing oral history. As well, though, it's important to recognize that the central portions of it, the essentials of the record that are required, don't change. They are unvarying.

I mentioned briefly in answer before about oral history that there are protocols to preserve integrity and reliability. Certain people are chosen to be the carriers of this and are taught the oral histories. They are the people who transmit it to subsequent generations. They are very carefully recruited and selected for the task in First Nation communities. So I think they work very hard to preserve the reliability of oral history. But, yes, there are sometimes variations.

**Senator Enverga:** Have these oral histories ever been used in a court of law?

**Mr. Miller:** They have certainly been introduced. Ever since the *Delgamuukw* decision in 1977, the courts have had to consider oral history. They have not always been persuaded, shall we say, about it. Even sometimes when the oral history is backed up with documentation, they are not always persuaded.

The example I have in mind when I say that is the tax-related matter in Treaty 8 known as the *Benoit* decision. In Treaty 8, you had both the oral accounts from the First Nation that they were to be exempt from compulsory military service and tax forever. The treaty commissioners left behind a memorandum that confirmed they had agreed to that. Nonetheless, the Supreme Court of Canada in *Benoit* found against the First Nation.

I have to admit that I have never found the time to read the *Benoit* decision. I don't know precisely why. Perhaps Senator Sinclair will know the answer to that. That's the clearest example I know of where oral history was considered, but rejected, even though it seemed to be buttressed by other evidence as well.

**The Chair:** That concludes our questioning of our witness this morning. Thank you for all the questions, senators.

Professor Miller, on behalf of the committee, I want to thank you once again for doing an exemplary job of public service by coming here twice and answering so many questions. We thank you very much. You provided with us a wealth of information this morning that will certainly inform our study as we move forward.

(The committee continued in camera.)

---

**M. Miller :** Non, mais parfois ce sont seulement les détails qui changent. Il existe des exemples en ce sens. C'est l'un des éléments les plus souvent invoqués pour critiquer l'histoire orale. Il importe donc de reconnaître que l'essentiel de ces récits demeure inchangé.

J'ai indiqué brièvement tout à l'heure en réponse à une question sur l'histoire orale qu'il existait des protocoles visant à en préserver l'intégrité et la fiabilité. Certains sont choisis pour devenir les porteurs du message; c'est à eux que l'on enseigne l'histoire orale qu'ils vont ensuite transmettre aux générations subséquentes. Les différentes collectivités des Premières Nations les recrutent et les sélectionnent soigneusement pour accomplir cette tâche. Je pense donc que tout est mis en œuvre pour s'assurer que l'histoire orale demeure digne de foi. Reste quand même qu'il y a effectivement certaines variations.

**Le sénateur Enverga :** Est-ce que l'histoire orale a déjà été utilisée devant les tribunaux?

**M. Miller :** Elle a certes déjà été invoquée. Depuis l'arrêt *Delgamuukw* en 1977, les tribunaux doivent prendre en considération l'histoire orale. Il faut avouer qu'ils n'ont pas toujours trouvé cette histoire orale convaincante. Même lorsqu'elle est appuyée par de la documentation, les juges peuvent encore avoir des doutes.

Je me rappelle à ce sujet de l'arrêt *Benoit*, une affaire liée à l'impôt dans le contexte du Traité n° 8. En l'espèce, on a tenu compte des récits oraux des membres des Premières Nations qui indiquaient qu'ils étaient à tout jamais exemptés du service militaire obligatoire et de l'impôt. Les commissaires aux traités ont versé au dossier un mémoire confirmant qu'ils étaient d'accord avec ces allégations. Quoi qu'il en soit, la Cour suprême du Canada n'a pas donné gain de cause aux Premières Nations dans l'arrêt *Benoit*.

Je dois avouer que je n'ai jamais trouvé le temps de lire l'arrêt *Benoit*. Je ne sais pas exactement quels étaient les motifs. Peut-être que le sénateur Sinclair pourrait mieux vous répondre à ce sujet. C'est l'exemple le plus manifeste à mes yeux d'une situation où l'histoire orale a été prise en compte seulement pour être rejetée par la suite, et ce, même si d'autres éléments semblaient la corroborer.

**La présidente :** C'était la dernière question que nous adressions à notre témoin d'aujourd'hui. Chers collègues, je vous remercie pour toutes vos questions.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier encore une fois, monsieur Miller, de vous être ainsi mis à nouveau au service de la population en comparaisant une deuxième fois devant nous pour répondre à toutes ces questions. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vous nous avez fourni ce matin une grande quantité d'informations qui vont certes nous être utiles dans la poursuite de notre étude.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---



OTTAWA, Wednesday, March 29, 2017

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:46 p.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

**Senator Lillian Eva Dyck** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Bonjour, good evening, *tansi*, I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge for the sake of reconciliation that we are meeting on the traditional lands of the Algonquin peoples. My name is Lillian Dyck from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing this committee.

First and foremost, I would like to express my heartfelt appreciation to our witnesses this evening. I will introduce them a little bit later on. We recognize that it may be difficult for you to express your experiences in Indian residential schools to the committee, and I thank you very much for that on behalf of the committee.

It's worth putting on our record that the former Prime Minister Stephen Harper apologized in 2008 for the Indian residential school system, and I will quote for the record several passages from it:

Two primary objectives of the Residential Schools system were to remove and isolate children from the influence of their homes, families, traditions and cultures, and to assimilate them into the dominant culture. These objectives were based on the assumption Aboriginal cultures and spiritual beliefs were inferior and unequal. Indeed, some sought, as it was infamously said, "to kill the Indian in the child". Today, we recognize that this policy of assimilation was wrong, has caused great harm, and has no place in our country. . . .

The government now recognizes that the consequences of the Indian Residential Schools policy were profoundly negative and that this policy has had a lasting and damaging impact on Aboriginal culture, heritage and language. While some former students have spoken positively about their experiences at residential schools, these stories are far overshadowed by tragic accounts of the emotional, physical and sexual abuse and neglect of helpless children, and their separation from powerless families and communities.

That's the end of the quotation from former Prime Minister Stephen Harper.

We should also note that, in June 2015, the Truth and Reconciliation Commission delivered its initial summary report that documented the tragic legacy of Indian residential schools

OTTAWA, le mercredi 29 mars 2017

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, pour étudier les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

**La sénatrice Lillian Eva Dyck** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonsoir. *Tansi*. Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui suivent la présente réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, que ce soit ici dans la salle ou par l'entremise du Web.

Je tiens à souligner, au nom de la réconciliation, que nous sommes réunis sur les terres ancestrales des Algonquins. Je m'appelle Lillian Dyck et je suis originaire de la Saskatchewan. J'ai l'honneur et le privilège de présider le comité.

D'abord et avant tout, j'aimerais exprimer ma plus sincère appréciation pour nos témoins de ce soir. Je vais les présenter dans quelques instants. Nous savons qu'il peut être difficile pour vous de témoigner de ce que vous avez vécu dans les pensionnats indiens, alors, au nom du comité, je vous remercie beaucoup de le faire.

Il mérite de citer aux fins du compte rendu quelques passages des excuses qu'a présentées en 2008 le premier ministre Stephen Harper relativement aux pensionnats indiens. Il a notamment dit ce qui suit :

Le système des pensionnats indiens avait deux principaux objectifs : isoler les enfants et les soustraire à l'influence de leurs foyers, de leurs familles, de leurs traditions et de leur culture, et les intégrer par l'assimilation dans la culture dominante. Ces objectifs reposaient sur l'hypothèse que les cultures et les croyances spirituelles des Autochtones étaient inférieures. D'ailleurs, certains cherchaient, selon une expression devenue tristement célèbre, « à tuer l'Indien au sein de l'enfant ». Aujourd'hui, nous reconnaissons que cette politique d'assimilation était erronée, qu'elle a fait beaucoup de mal et qu'elle n'a aucune place dans notre pays.

Le gouvernement reconnaît aujourd'hui que les conséquences de la politique sur les pensionnats indiens ont été très néfastes et que cette politique a causé des dommages durables à la culture, au patrimoine et à la langue autochtones. Bien que certains anciens élèves aient dit avoir vécu une expérience positive dans ces pensionnats, leur histoire est de loin assombrie par les témoignages tragiques sur la négligence et l'abus émotifs, physiques et sexuels d'enfants sans défense et de leur séparation de familles et de communautés impuissantes.

Voilà ce qu'a dit notamment l'ancien premier ministre Stephen Harper.

Il importe aussi de souligner qu'en juin 2015, la Commission de vérité et réconciliation a publié son premier rapport sommaire qui fait état du tragique héritage des pensionnats indiens et qui décrit

and outlined 94 calls to action to reconcile and move forward positively. While many Canadians and many educational institutions have embraced the report, there is some resistance.

For many decades, there was denial about what happened in Indian residential schools. There was denial about the impact and the intergenerational legacy and, even today, there are some who refuse to acknowledge the full truth about Indian residential schools. As an example of this denial, I will quote briefly from an email message that was sent to me 11 days ago: “The residential school idea was a good intention gone bad. The main trouble was that the teachers did not have the knowledge and skills to handle all the mental illness and behaviour problems and emotional problems of the children already caused by the insane and incompetent parents.”

Hearing such misinformation about Indian residential schools harms all Canadians. Ignorance such as this leads to prejudice, and prejudice feeds racism. So, tonight, we and our viewers are extremely fortunate to be educated by two survivors about what really happened in Indian residential schools. We will be able to listen and learn and feel the impact of their experiences on them.

Witnesses, tonight you honour us with your presence and your testimony this evening.

Before we begin, I would like my fellow senators to introduce themselves, starting on my right with the deputy chair.

**Senator Patterson:** Senator Dennis Patterson from Nunavut.

**Senator Tannas:** Senator Scott Tannas from Alberta.

**Senator Raine:** Nancy Greene Raine from B.C.

**Senator Oh:** Victor Oh, Ontario.

**Senator Beyak:** Lynn Beyak, Ontario.

**Senator Boniface:** Gwen Boniface, Ontario.

**Senator Pate:** Kim Pate, Ontario.

[Translation]

**Senator Mégie:** Marie-Françoise Mégie from Quebec.

**Senator Dupuis:** Renée Dupuis from Quebec.

[English]

**Senator Christmas:** Dan Christmas from Nova Scotia.

**Senator Watt:** Charlie Watt from Nunavik.

[Translation]

**Senator Brazeau:** Patrick Brazeau from Quebec.

les 94 appels à l'action à mettre en œuvre pour favoriser la réconciliation et progresser vers une relation positive. Même si un grand nombre de Canadiens et d'établissements d'enseignement ont bien accueilli le rapport, il y a toutefois eu une certaine résistance.

Pendant des décennies, on a nié ce qui s'était passé dans les pensionnats indiens. On a nié les répercussions et l'héritage intergénérationnel, et même encore aujourd'hui, certains refusent de reconnaître toute la vérité à propos des pensionnats indiens. À titre d'exemple, je vais citer brièvement un courriel que j'ai reçu il y a 11 jours : « L'idée des pensionnats procédait d'une bonne intention, mais elle s'est révélée mauvaise. Le principal problème, c'était que les enseignants ne possédaient pas les connaissances ni les compétences nécessaires pour gérer les maladies mentales, les problèmes de comportement et les problèmes émotionnels des enfants causés par leurs parents déséquilibrés et incompetents. »

Véhiculer de telles faussetés à propos des pensionnats indiens est nuisible pour tous les Canadiens. Une telle ignorance donne naissance à des préjugés, et les préjugés alimentent le racisme. Ce soir, les membres du comité et le public ont la très grande chance d'être informés par deux survivants de ce qui s'est réellement passé dans les pensionnats indiens. Nous pourrions les écouter et ressentir les conséquences de ce qu'ils ont vécu.

Chers témoins, nous sommes honorés que vous soyez présents ce soir et que vous ayez accepté de témoigner devant nous.

Avant que nous débutions, j'aimerais que mes collègues se présentent, en commençant à ma droite par le vice-président.

**Le sénateur Patterson :** Sénateur Dennis Patterson, du Nunavut.

**Le sénateur Tannas :** Sénateur Scott Tannas, de l'Alberta.

**La sénatrice Raine :** Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Oh :** Victor Oh, de l'Ontario.

**La sénatrice Beyak :** Lynn Beyak, de l'Ontario.

**La sénatrice Boniface :** Gwen Boniface, de l'Ontario.

**La sénatrice Pate :** Kim Pate, de l'Ontario.

[Français]

**La sénatrice Mégie :** Marie-Françoise Mégie, sénatrice du Québec.

**La sénatrice Dupuis :** Renée Dupuis, sénatrice du Québec.

[Traduction]

**Le sénateur Christmas :** Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Watt :** Charlie Watt, du Nunavik.

[Français]

**Le sénateur Brazeau :** Patrick Brazeau, du Québec.

[English]

**The Chair:** Thank you, senators.

Tonight, we continue with our study on what a new relationship between the government and First Nations, Inuit and Metis peoples in Canada could look like. As I said previously, tonight we are honoured to have Doris Young and John Morrisseau, members of the Indian Residential School Survivor Committee of the Truth and Reconciliation Commission.

So lady and gentleman, you have the floor. Ms. Young, are you proceeding first?

**Senator Sinclair:** If you don't mind, Madam Chair, I'm just going to introduce them briefly and indicate, for the record and for the public, why I'm sitting over here and not over there, where I normally sit.

As I indicated to members of the committee before, because these two people are coming here in order to talk to members of the committee, I had indicated to them, in the invitation that was extended to them when we heard that they were being called, that I would be honoured to sit with them in order to show them my support, and I would step down as a member of the committee temporarily for purposes of this meeting.

I am here just to show them support and not necessarily as a witness, but, if members of the committee wish me to answer a question, I'll do that. I should indicate that we are arranging for the commissioners for the TRC to attend, and, at that time, hopefully all three commissioners will be available to answer questions about the Truth and Reconciliation Commission.

However, let me just indicate that, on my immediate right, of course, is Doris Young, who is a member of the Opaskwayak Cree Nation, who has been and was a member of the Truth and Reconciliation Commission's Survivor Committee during the tenure of the TRC, a Cree woman who is an extremely brave lady. But one thing in common so that we can put the issue on the record, she and I share a grandchild because her daughter and my son managed to get together before we could catch them, and, as a result, they created our beautiful grandchild Sarah. She's here, though, to talk about her experience and not about my qualities as a grandfather.

On the far right of me is my good friend going back probably I don't want to say 50 years but close to it, John Morrisseau, former president for the Manitoba Metis Federation, a well-known Metis leader in Canada, and appointed to the TRC survivors committee on behalf of the Metis students who had been in the residential schools as well. Both of them were part of our entire process at the commission and can tell you about the experiences that they brought to the dialogue.

With that opening, I'll hand it over to Doris, I guess. Will you go first or is John?

[Traduction]

**La présidente :** Je vous remercie, mesdames et messieurs les sénateurs.

Ce soir, nous poursuivons notre étude sur la forme que pourrait prendre une nouvelle relation entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Comme je l'ai dit, nous avons l'honneur d'accueillir ce soir Doris Young et John Morrisseau, qui sont membres du Comité des survivants des pensionnats indiens de la Commission de vérité et réconciliation.

Messieurs et madame, vous avez la parole. Madame Young, allez-vous commencer?

**Le sénateur Sinclair :** Si vous me le permettez, madame la présidente, je vais les présenter brièvement et expliquer, aux fins du compte rendu et à l'intention du public, pourquoi je suis assis ici plutôt que là-bas, où je m'assois normalement.

Comme je l'ai déjà mentionné aux membres du comité, j'ai fait savoir aux témoins, lorsque nous avons appris qu'ils avaient été invités à venir témoigner, que je serais honoré de m'asseoir à leurs côtés pour leur témoigner mon soutien, et que je ne siégerais pas à titre de membre du comité à cette occasion.

Je suis donc assis ici pour leur manifester mon appui, et pas nécessairement pour témoigner, mais si les membres du comité souhaitent que je réponde à une question, je vais le faire. Je tiens à souligner que nous sommes en train d'organiser la comparution devant le comité des commissaires de la Commission de vérité et réconciliation, et j'espère que les trois commissaires pourront être ici pour répondre aux questions au sujet de la commission.

Permettez-moi donc de vous présenter, directement à ma droite, Doris Young, qui fait partie de la nation crie d'Opaskwayak. Elle a été membre du Comité des survivants pendant les travaux de la Commission de vérité et réconciliation. Elle est une femme crie extrêmement courageuse. Nous avons une chose en commun, à savoir que nous avons la même petite-fille, car, avant que nous puissions intervenir, sa fille et mon fils sont devenus un couple, qui a mis au monde notre belle petite-fille Sarah. Doris est ici toutefois pour parler de son expérience et non pas de mes qualités de grand-père.

Je vous présente également John Morrisseau, qui est bon ami à moi. Je n'ose pas dire que notre amitié remonte à 50 ans, mais c'est pratiquement le cas. John a déjà présidé la Fédération des Métis du Manitoba. Il est un chef métis très bien connu au Canada et il a été nommé pour siéger au Comité des survivants de la Commission de vérité et réconciliation au nom des élèves métis des pensionnats indiens. Les deux ont pris part à l'ensemble du processus de la commission et ils vous feront part de leurs expériences qui ont permis d'alimenter la discussion.

Cela étant dit, je vais laisser la parole à Doris, je crois. Est-ce que c'est vous ou John qui allez commencer?

**Doris Young, Member of the Indian Residential School Survivor Committee, as an individual:**

[*Witness spoke in her Native language.*]

It's a tremendous honour for me to be speaking to the senators of Canada. Thank you for the invitation. First, I would like to recognize the territory of the Algonquin people, whose territory our Parliament sits on.

My name is Doris Young, and I bring you warm greetings from the Opaskwayak Cree Nation. It's Treaty 5 area, and it's situated in northern Manitoba. I have been introduced already, so I won't be doing that part.

My presentation this evening is about the break in Aboriginal culture and language when we were removed from our land and forcibly sent to residential schools. This forced assimilation process has impacted both Aboriginal and non-Aboriginal people, causing many misunderstandings, thus making it harder to achieve reconciliation with all Canadians.

As we all know, there has been a tremendous amount of research and investigation into Aboriginal life in residential schools and the long-term effects on the children, on their families and their communities.

While this separation is widely acknowledged, the separation of the children from the land is hardly mentioned. This separation or disconnection runs deep in all of us. The failure of researchers, analysts and policy-makers to pay attention to this reality is like the failure of detached and disconnected fragments of sentences to make a cohesive statement.

This ongoing failure to recognize the effects of the land separation on Aboriginal children must be recognized and addressed.

Differences in perspectives, why it is important to know: First, the connection of Aboriginal people to our land and territories is significant for all Aboriginal people. I have noticed that non-Aboriginal people do not always understand what we mean when we talk about our connection to the land. Let me explain.

For us, it is not about ownership and money. The concept of *uski* to the Cree is much broader than the Eurocentric concept of the land and the environment. *Uski*, to the Cree, includes all living things, such as the animals, the plants, the trees, the fish, the rivers, the lakes, and including the rocks. *Uski* also includes our concept of the sky world.

We understand that human beings are only a small part of our environment and that humans are totally dependent on *uski* for their survival. As a Cree person, I cannot separate myself from my land and my sacred obligations to preserve it for seven generations and beyond. This means we have been given the

**Doris Young, membre du Comité des survivants des pensionnats indiens, à titre personnel :**

[*Le témoin s'exprime dans une langue autochtone.*]

C'est un très grand honneur pour moi de m'adresser aux sénateurs du Canada. Je vous remercie de l'invitation. Premièrement, j'aimerais souligner que le Parlement se trouve sur le territoire du peuple algonquin.

Je m'appelle Doris Young et je vous salue chaleureusement au nom de la nation crie d'Opaskwayak, assujettie au Traité n° 5, dans le nord du Manitoba. Je ne vais pas me présenter puisque les présentations ont déjà été faites.

Mon exposé ce soir portera sur la culture et la langue autochtones que nous avons dû abandonner lorsque nous avons été arrachés à nos terres et envoyés de force dans les pensionnats. Ce processus d'assimilation forcée a eu des répercussions sur les Autochtones et les non-Autochtones et a engendré bien des malentendus, ce qui rend d'autant plus difficile la réconciliation avec l'ensemble des Canadiens.

Comme nous le savons tous, un grand nombre d'études et d'enquêtes ont été menées sur ce qu'ont vécu les Autochtones dans les pensionnats et les répercussions à long terme sur les enfants, leurs familles et leurs communautés.

Bien que la séparation des enfants d'avec leur famille soit largement reconnue, leur séparation d'avec leur terre est souvent passée sous silence. Cette séparation est profondément enracinée dans chacun de nous. L'incapacité des chercheurs, des analystes et des décideurs de prêter attention à cette réalité équivaut à l'incapacité d'une personne de faire des phrases complètes pour transmettre un message cohérent.

L'incapacité constante de reconnaître les répercussions de cette séparation des enfants autochtones d'avec leur terre est un problème qui doit être reconnu et auquel il faut remédier.

Pourquoi est-il important de connaître les points de vue différents? Premièrement, l'attachement des peuples autochtones à la terre et aux territoires est important pour tous les Autochtones. J'ai remarqué que les non-Autochtones ne comprennent pas toujours ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de notre attachement à la terre. Permettez-moi de l'expliquer.

Pour nous, cela n'a rien à voir avec la propriété et l'argent. Chez les Cris, le concept d'*uski* est beaucoup plus large que le concept eurocentrique de la terre et de l'environnement. Aux yeux des Cris, le concept d'*uski* englobe tout ce qui est vivant, comme les animaux, les plantes, les arbres, les poissons, les rivières, les lacs et même les rochers. Il inclut aussi le ciel.

Nous comprenons que les êtres humains ne constituent qu'une petite partie de notre environnement et qu'ils dépendent totalement de *l'uski* pour leur survie. En tant que femme crie, je ne peux pas me détacher de la terre ni de l'obligation sacrée de la préserver pour au moins sept générations. Cela signifie que les

responsibility to protect the land and everything on it. Cree people respectfully acknowledge all living creatures as relatives. The Cree word is *ni wakomakun nin anuk*, “our relations.”

It is the world view that makes us unique in Western culture.

Land is culture, what it means. The land connects us to our language and our spirituality, our values, our traditions and our laws of *mino bimatasiwin*, which is the good life. In short, the land personifies who we are. It is the heart of our identity. It is our very lives, our souls, which are connected to the land of our ancestors.

Cree laws taught in our sacred ceremonies, conducted only in Cree, teach and reinforce our sacred relationships and duty to our ancestors and our land. For the Cree, it is *tipenimisowin*. We own ourselves, and this means creating and enforcing our laws and governing systems. Women carry the laws and men enforce the laws. *Onaschekâwina*, how we are to govern ourselves using our sacred laws, including *wahkotowin*, how we relate to one another; *uski*, how we are to protect our environment; *nibi*, how we are to protect the sacred waters; *pastahowin* and *ochinewin*, the natural laws and the consequences when we break our laws, including our seven sacred teachings.

Every man and every woman has been given certain responsibilities, and the most sacred responsibility for me as a woman is the protection of the water. I am a water keeper. I have the responsibility to ensure that we will always have clean water so that future generations can be assured a healthy, viable environment. Without clean water, we will not survive.

*Uski*, remember, means the land and everything on it. To me, she is a woman; and to my late husband, *uski* was the most beautiful and generous woman that ever was. She is our essence. We honour her and our Creator in our songs, our dances and spiritual practices, and in our ceremonies. This is critical to know and to remember: Our spiritual teachings can only be fully transmitted through Aboriginal languages, the first languages of Canada.

Non-Aboriginal people cannot fully appreciate who we really are and what we have lost without knowing that the land and the language that we so love are our lifeline. Land and language are basic to Cree life. Without our language and our land, as a people we are disconnected from who we are. When we are disconnected, we become weak in spirit, we become sick in body, and we will die. But as long as we are able to reconnect to our land, our languages and our ceremonies, our culture will live on. We will remain strong as a people and as a nation.

Cris ont la responsabilité de protéger la terre et tout ce qui s’y trouve. Ils reconnaissent respectueusement qu’ils ont un lien de parenté avec toutes les créatures vivantes. Pour désigner ce lien, les Cris utilisent l’expression *ni wakomakun nin anuk*.

C’est notre vision du monde qui nous rend unique dans la culture occidentale.

La terre est notre culture. Qu’est-ce que cela signifie? La terre établit un lien avec notre langue, notre spiritualité, nos valeurs, nos traditions et nos lois qui régissent la *mino bimatasiwin*, ce qui signifie la belle vie. Bref, la terre symbolise ce que nous sommes. Elle est au cœur de notre identité, de nos vies et de nos âmes, qui sont liées à la terre de nos ancêtres.

Les lois crie enseignées lors de nos cérémonies sacrées, qui se déroulent uniquement en langue crie, renforcent nos liens sacrés et notre devoir à l’égard de nos ancêtres et de notre terre. En langue crie, on dit *tipenimisowin*. Nous sommes maîtres de nous-mêmes, et cela signifie que nous créons et nous appliquons nos lois et nos systèmes de gouvernement. Les femmes adoptent les lois et les hommes font respecter les lois. *Onaschekâwina* est la loi qui dicte la façon dont nous devons nous gouverner au moyen de nos lois sacrées, notamment *wahkotowin*, qui décrit les relations entre les gens; *uski*, qui décrit la façon dont nous devons protéger notre environnement; *nibi*, qui décrit comment nous devons protéger les eaux sacrées; *pastahowin* et *ochinewin*, qui portent sur les lois naturelles et les conséquences que nous subissons lorsque nous ne respectons pas ces lois, y compris les sept enseignements sacrés.

Certaines responsabilités sont attribuées à chaque homme et à chaque femme, et en tant que femme, la responsabilité la plus sacrée qui m’a été confiée est celle de protéger l’eau. Je suis une gardienne de l’eau. J’ai la responsabilité de m’assurer de la propreté de l’eau afin que les générations futures puissent vivre dans un environnement sain et durable. Sans eau potable, nous ne pourrions pas survivre.

Rappelez-vous qu’*uski* signifie la terre et tout ce qui s’y trouve. Pour moi, elle est une femme, et pour mon défunt mari, *uski* était la femme la plus belle et la plus généreuse qui ait jamais existé. Elle est notre essence. Nous l’honorons ainsi que notre Créateur dans nos chansons, nos danses, nos pratiques spirituelles et nos cérémonies. Il est très important de savoir et de se rappeler que nos enseignements spirituels ne peuvent être entièrement transmis qu’uniquement au moyen de nos langues autochtones, les premières langues du Canada.

Les non-Autochtones ne peuvent pas comprendre entièrement qui nous sommes véritablement et ce que nous avons perdu s’ils ne savent pas que la terre et la langue que nous adorons sont vitales. La terre et la langue sont essentielles pour les Cris. Sans notre langue et notre terre, nous sommes détachés de ce que nous sommes en tant que peuple. Lorsque nous sommes détachés, notre esprit devient faible, notre corps devient malade, et nous allons vers la mort. Cependant, tant que nous pourrions retrouver notre attachement à la terre, à nos langues et à nos cérémonies, notre

Non-Aboriginal views: Appreciate the differences.

Some people are genuinely sympathetic when they hear Aboriginal people talking about our land and how much it means to us, but they still do not fully understand its meaning. Here is an example:

As a Cree person, I have a connection to my birthplace, the Opaskwayak Cree Nation in northern Manitoba. That land nourishes my spirit and connects me to my language, to the Creator and to my ancestors. I know who I am when I am out there. I feel alive; I feel happy. Many of my non-Aboriginal friends do not clearly grasp this statement.

Another example: Many years ago, the Province of Manitoba granted permission to build hydro dams in the North. In that process, they removed entire communities of Aboriginal people in order to flood their lands. Aboriginals were given other lands, often less valuable land. When they protested, the government's response was: "What difference does it make? They still have land." But it was different. They lost connection with their trees, their rivers, their animals and the land of their ancestors.

Effects of removing Aboriginal children from the land: What are the impacts?

Removing children from their land and their families has caused similar losses to the flooding of the lands. Non-Aboriginal people do not always understand this. From my own experience of residential schools, being disconnected from my land caused me to feel disoriented, isolated and lost, for many, many years. The core of my identity was missing, like *dago bi ji kana e be ko buni ki*, as in "broken links in a chain." The important links in my life were broken. These broken links are visible in many other Aboriginal lives; in the child welfare system, the high rates of incarceration of Aboriginal peoples, the addictions and the suicides.

When the underlying trauma causes of stresses and hidden anxieties in Aboriginal lives are not recognized and named, finding solutions to these problems is immeasurably challenging. Finally, when we were taken away to residential schools, our parents never anticipated the near disappearance of our languages. They could never have envisioned anything so horrid could have ever happened in our homelands.

In Canada, there are two official languages recognized and supported: French and English. Many resources are invested to preserve the French language, but very few resources are provided to preserve Aboriginal languages. At one time there were over

culture survivra. Nous pourrions demeurer forts en tant que peuple et en tant que nation.

Les non-Autochtones doivent comprendre les différences.

Certaines personnes sont véritablement compatissantes lorsqu'elles entendent des Autochtones parler de nos terres et ce qu'elles signifient pour nous, mais elles ne comprennent pas encore entièrement ce qu'elles représentent. Je vais vous donner un exemple.

En tant que Crie, je suis attachée à mes origines, c'est-à-dire la nation crie d'Opaskwayak dans le Nord du Manitoba. Ma terre natale nourrit mon esprit et me relie à ma langue, au Créateur et à mes ancêtres. Je sais qui je suis lorsque je suis là-bas. Je me sens vivante et heureuse. Un bon nombre de mes amis non autochtones ne comprennent pas cela clairement.

Je vais vous donner un autre exemple. Il y a bien des années, la province du Manitoba a accordé la permission de construire des barrages hydroélectriques dans le Nord. Afin de pouvoir inonder les terres, des communautés entières d'Autochtones ont été expropriées. On leur a donné d'autres terres, mais qui étaient pour la plupart de moins grande valeur. Lorsque les Autochtones ont protesté, le gouvernement a répondu que ce n'était pas important puisqu'on leur avait donné d'autres terres, mais c'était important. Les Autochtones avaient perdu leur lien avec leurs arbres, leurs rivières, leurs animaux et la terre de leurs ancêtres.

Quelles sont les répercussions de la séparation des enfants autochtones d'avec leur terre?

Arracher les enfants à leur terre et à leurs familles a entraîné des pertes similaires à celles engendrées par l'inondation des terres. Les non-Autochtones ne comprennent pas toujours cela. Vivre dans un pensionnat et être détachée de ma terre a fait en sorte que je me suis sentie désorientée, isolée et perdue pendant de nombreuses années. Le cœur de mon identité n'était plus là. Nous disons *dago bi ji kana e be ko buni ki*, ce qui signifie « les maillons brisés d'une chaîne ». Les maillons importants de ma vie étaient brisés. Ces maillons brisés sont apparents dans bien des aspects de la vie des Autochtones, notamment dans les services d'aide à l'enfance, les taux élevés d'incarcération des Autochtones, les dépendances et les suicides.

Lorsqu'on ne reconnaît pas et qu'on ne désigne pas les causes sous-jacentes des traumatismes et de l'anxiété enfouie chez les Autochtones, il est immensément difficile de trouver des solutions à ces problèmes. Enfin, lorsqu'on nous a envoyés dans des pensionnats, nos parents n'ont jamais pensé que nos langues allaient presque disparaître. Ils n'auraient jamais pu envisager que quelque chose d'aussi horrible puisse se produire sur leurs terres natales.

Au Canada, on reconnaît et soutient deux langues officielles : le français et l'anglais. On investit beaucoup pour préserver le français, mais très peu pour préserver les langues autochtones. Il fut un temps où on dénombrait plus de 60 langues autochtones et

60 Aboriginal languages and up to 250 dialects. The real tragedy is that within 150 years, only three Aboriginal languages are expected to survive: Cree, Ojibway and Inuktitut.

Concluding thoughts and the way forward: I want to leave you with my own story.

I was a three-year-old child removed from my family, my connection to my land and my culture. I have struggled all my life to find my way back to my land, my ancestors, my culture. I could not teach my children my precious Cree language. I could speak it, but school had taught me to be ashamed of it. I lost my understanding of who I was. I lost my pride in being Cree. I was destructive to myself. I was suicidal. I have reclaimed myself, but it has taken too many years and too many tears to find my way.

My hope is that non-Aboriginal people will do their part to have a better understanding of the impact regarding the near loss of our languages, the break from the land and our spiritual disconnection from our ancestors.

In closing, I am making three key proposals. One, I propose that Aboriginal values be respectfully acknowledged and included in the Senate's analysis of government policies and programs. In particular, that the Senate acknowledge the Aboriginal world view of the land, what it means to us, what culture means to us, what language means to us, what our ancestors and our spiritual connections to the land means to us.

Number two, I propose the development and implementation of an indigenous knowledge centre to help senators become more aware and sensitive to the history and negative effects of residential schools and colonialization. I recommend the centre be developed with the advice and help of TRC's recommendations and the Aboriginal people, especially the elders.

Number three, I recommend that the Senate support any future legislative proposals and bills to retain and promote Aboriginal languages in Canada.

Thank you for your attention. I look forward to a growing and more positive relationship between the Senate and the Aboriginal peoples of Canada.

Thank you.

**John Morrisseau, Member of the Indian Residential School Survivor Committee, as an individual:** Good evening. My name is John Morrisseau. I am a Metis from Manitoba. I was born the year the war broke out, in 1939. This year, I will be 78 years old come August 18.

I had the fortune or, maybe, the misfortune of growing up at a time in our communities where our people were running away. Our people were hiding. It was not popular in those early years to be Metis. People hid. We lost our language, the Michif language, in Manitoba and across the country.

250 dialectes. La véritable tragédie, c'est que dans 150 ans, on prévoit que seulement trois langues autochtones existeront encore, à savoir le cri, l'ojibway et l'inuktitut.

Pour conclure et aborder l'avenir, je vais vous raconter ma propre histoire.

À l'âge de trois ans, j'ai été arrachée à ma famille, ma terre et ma culture. J'ai lutté toute ma vie pour retrouver ma terre, mes ancêtres et ma culture. Je n'ai pas pu enseigner à mes enfants la langue cri qui m'est chère. Je pouvais la parler, mais à l'école, on m'a appris à en avoir honte. Je ne comprenais plus qui j'étais. J'ai perdu la fierté que j'avais de faire partie de la nation Crie. J'étais dangereuse pour moi-même. J'avais des idées suicidaires. Je me suis finalement retrouvée, après beaucoup trop d'années et beaucoup trop de larmes versées.

Ce que j'espère, c'est que les non-Autochtones s'efforceront de mieux comprendre les répercussions de la quasi-perte de nos langues et du détachement d'avec notre terre et nos liens spirituels avec nos ancêtres.

En terminant, je vais formuler trois grandes propositions. Premièrement, je propose que les valeurs autochtones soient respectueusement reconnues et que le Sénat en tienne compte dans son analyse des politiques et des programmes gouvernementaux. En particulier, je propose que le Sénat reconnaisse la vision des Autochtones à l'égard de la terre et ce que signifie pour nous cette terre, la culture, la langue, nos ancêtres et nos liens spirituels avec la terre.

Deuxièmement, je propose la création d'un centre du savoir autochtone pour aider les sénateurs à mieux connaître l'histoire et les répercussions négatives des pensionnats et de la colonisation, et à y être plus sensibles. Je recommande que le centre soit mis sur pied avec l'aide et les conseils de la Commission de vérité et réconciliation et des Autochtones, particulièrement les aînés.

Troisièmement, je recommande que le Sénat appuie les futurs projets de loi et propositions législatives qui visent à préserver et à promouvoir les langues autochtones au Canada.

Je vous remercie de votre attention. Je me réjouis à l'idée d'une relation plus étroite et plus positive entre le Sénat et les Autochtones du Canada.

Je vous remercie.

**John Morrisseau, membre du Comité des survivants des pensionnats indiens, à titre personnel :** Bonsoir, je m'appelle John Morrisseau et je suis un Métis du Manitoba. Je suis né l'année où la guerre a éclaté, en 1939. Cette année, j'aurai 78 ans le 18 août.

J'ai eu la chance, ou peut-être la malchance, de grandir à une époque où notre peuple cherchait à fuir et à se cacher. Dans ces années-là, il n'était bien vu d'être Métis. Les gens se cachaient. Nous avons perdu notre langue, le michif, qui était parlée au Manitoba et partout au pays.

If you go back and look at our people, there were different cultures as part of the Michif people in Manitoba. It was a nation of mixed blood. We had people who intermarried with the French community, the Cree community, the Ojibway community and so on.

The early days, after what had taken place with the Metis in Manitoba, people began to hide. One of the first things they had to hide was their language because it wasn't popular to speak the language in Manitoba as a Michif person.

My dad spoke it, his family spoke it, but only when they gathered together and no one else was around. As a young boy, I remember wondering why we couldn't go out and be open about who we were.

It took a long time for me to find that out, but what they did to our language is that based on the language that you spoke, the mixed language of the Michif people, some of our people began to speak more French. When questioned, they were French people. Some people spoke more Cree, and so they became Cree-speaking people. For some it was the Ojibway language that was spoken. That was the language of being hidden from who we really we are.

I grew up in an era when people were afraid. People were afraid to come out and say who they were, so they had to hide.

My family, with the name of Morrisseau, spoke a lot of French. There were very few of them that retained their language as the Michif language, a mixed language. Because it was so difficult to have that language spoken, we've lost it. Basically, our language is gone.

The old people who have passed on now, the true Michif speakers, are no longer with us. We lost my dad a few years back. He was the last one in our family who spoke the language and could speak it with his brothers and sisters. He happened to be the last surviving brother in his family, so our language went with him.

My mother didn't speak the language. She spoke Saulteaux. She was an Ojibway. She never got to speak it, so we lost that language.

I remember growing up as a young boy and wondering why those things happened. We used to have to move. We would be in a location for a while, and people would come and say, "Get the horses and the wagons. We have to move. We have to go to another location."

It took a long time for me to understand why that was happening. What was happening was that as the farmers and the ranchers moved north to where we were, they were taking the land. We didn't have any land. The only land that we had to keep the few cows and horses that we had was always picked alongside the road allowances or picked up in sloughs or wherever ranchers didn't go.

Si on étudie notre peuple, on constate qu'il y avait différentes cultures au sein du peuple Michif du Manitoba. C'était un peuple de sang mêlé. Des personnes de notre peuple se sont mariées à des membres des communautés francophone, crie, ojibway, et cetera.

Au début, lorsque nous nous sommes installés avec les Métis au Manitoba, les gens ont commencé à se cacher. La première chose qu'ils devaient cacher, c'était leur langue, car il n'était pas bien vu de parler le michif au Manitoba.

Mon père le parlait, ainsi que les membres de sa famille, mais seulement lorsqu'ils se réunissaient et que personne d'autre n'était présent. Lorsque j'étais un petit garçon, je me demandais pourquoi nous ne pouvions pas afficher ouvertement qui nous étions.

Il m'a fallu beaucoup de temps pour le comprendre, mais j'ai compris que, étant donné que le michif est une langue mixte, certaines personnes ont commencé à parler davantage le français. Lorsqu'on les interrogeait, ils affirmaient être des francophones. Des gens parlaient davantage le cri, alors ils sont devenus des locuteurs du cri. D'autres ont choisi l'ojibway. Nous devions cacher qui nous étions véritablement.

J'ai grandi à une époque où les gens avaient peur. Ils avaient peur d'affirmer qui ils étaient, alors ils se cachaient.

Les membres de ma famille, qui portent le nom de Morrisseau, parlaient beaucoup le français. Très peu d'entre eux ont conservé le michif, une langue mixte. Étant donné qu'il était très difficile de parler cette langue, nous l'avons perdue. Essentiellement, notre langue est morte.

Les aînés, qui parlaient véritablement le michif, nous ont quittés. Nous avons perdu mon père il y a quelques années. Il était le dernier dans notre famille qui parlait la langue et qui pouvait l'utiliser avec ses frères et sœurs. Il était le dernier de sa fratrie à être encore en vie, alors notre langue est partie avec lui.

Ma mère ne parlait pas la langue. Elle parlait le saulteux. Elle était une autochtone ojibway. Elle n'a jamais eu l'occasion de parler la langue, alors nous l'avons perdue.

Je me rappelle, lorsque j'étais enfant, m'être demandé pourquoi nous vivions ces situations. Nous avons dû déménager. Nous étions à un endroit pendant un moment, et on nous disait : « Préparez les chevaux et les chariots, car nous devons partir et nous installer ailleurs. »

Il m'a fallu beaucoup de temps pour comprendre la raison de ces déménagements. Les agriculteurs et les éleveurs se sont déplacés vers le nord, où nous étions, et s'emparaient des terres. Nous n'avions plus de terres. Les seules parcelles que nous avions pour garder les quelques vaches et chevaux que nous possédions étaient toujours situées à côté d'emprises routières, de terrains marécageux ou de terres où les éleveurs n'allaient pas.



For years that took place, until finally we had some form of an agreement where we could start to lease. Today, most of our people are living on leased land out in the communities.

At Crane River where I grew up, it's a small Metis community. That's the way we made our living. Schooling was not something that was a big part of us.

I went to school with a Catholic priest. I ran away before I was 12 years old. It was not something that I like to talk about. I keep it away from my family. It's a secret that I've carried. Those things were not good things.

I ran away, and I went to work. I was two months short of going to my first job. I started working for a rancher in the area, and I stayed there for over three years working.

You can tell by what I'm saying that I never got an education when I went to school. I like to think that today, the things that I've done in the past, that I've taken over in my lifetime, I've done some things that have been helpful for me and for my family.

I have a family of six children. My wife and I got married in 1960. On August 10 this year, we'll have been together — God willing — for 57 years. I've got to say this on behalf Nellie, in case she gets to see it. She'll kill me if I didn't. Murray knows her.

When we went to Grand Rapids to get married in 1960, that was before the dam for hydroelectric power that was being built in northern Manitoba. That was the first place they built. There were no roads. We flew into Grand Rapids, and we went to get married. We walked to the church through the bush. There were no roads.

I tease her about that because — and I'll say this because I hope she is listening — she ran ahead and me, and she was there long before I got there, so I had no choice. If you hear her story, she'll have a completely opposite story.

But going back to the young days of growing up at home, school was not something that was there. We ended up having the Catholic priest come in and build a log house which the men helped build. Then we started school.

First of all, Catholic priests are not teachers. I got to learn how to serve mass in Latin. I paid a lot of penalties for that that I will not talk about. But I was taken all the time over to his house until I ran away. So I never got the schooling. Then we carried on in the community.

I went back years later to raise some cattle with my brothers and my dad. We have six children, and they started to go to school.

Cette situation a sévi pendant des années, jusqu'à ce que nous parvenions à un accord dans le cadre duquel nous pouvions commencer à louer nos terres. À l'heure actuelle, la majorité des Autochtones vivent sur des terres louées dans les collectivités.

À Crane River, où j'ai grandi, il y a une petite collectivité métisse. C'est ainsi que nous vivions. L'école n'était pas très importante pour nous.

Mon enseignant à l'école était un prêtre catholique. Je me suis enfui avant mes 12 ans. Ce n'est pas quelque chose dont j'aime parler. Je n'en ai pas parlé à ma famille. C'est un secret que je porte. Ce ne sont pas de bons souvenirs.

Je me suis enfui et j'ai commencé à travailler. Il me restait deux mois d'école lorsque j'ai commencé mon premier emploi. Je me suis mis à travailler pour un éleveur dans la région, et j'y suis resté pendant trois ans.

Vous pouvez constater d'après mon témoignage que je n'ai jamais reçu une éducation lorsque je fréquentais l'école. J'aime à penser que dans le passé, et tout au long de ma vie, j'ai fait certaines choses qui nous ont été utiles, à moi et à ma famille.

J'ai six enfants. Mon épouse et moi nous sommes mariés en 1960. Le 10 août de cette année, nous célébrerons — si Dieu le veut — 57 ans de mariage. Je dois le dire pour Nellie, si jamais elle a la chance de lire les délibérations. Autrement, elle me tuerait. Murray la connaît.

Lorsque nous sommes allés à Grand Rapids pour nous marier en 1960, c'était avant la construction du barrage hydroélectrique dans le Nord du Manitoba. C'est le premier endroit où la construction a commencé. Il n'y avait pas de routes. Nous avons pris l'avion pour nous rendre à Grand Rapids, et nous nous sommes mariés. Nous avons marché dans le bois pour nous rendre à l'église. Il n'y avait pas de routes.

Je la taquine à ce propos, car — et je vais dire ceci, car j'espère qu'elle écoute les délibérations — elle a couru devant moi et elle est arrivée à l'église bien avant moi, alors je n'avais pas d'autre choix. Si elle vous racontait sa version, elle serait complètement différente.

Mais pour revenir à mon enfance, il n'y avait pas d'école. Un prêtre catholique est arrivé et a construit une maison en bois rond que les hommes de la collectivité ont aidé à bâtir. Puis nous avons commencé l'école.

Premièrement, les prêtres catholiques ne sont pas des enseignants. J'ai appris à servir la messe en latin. J'ai subi bien des châtements dont je ne parlerai pas. Mais il m'amenait très souvent à sa maison jusqu'à ce que je me sauve. Je n'ai donc jamais reçu d'instruction. Nous avons continué ce que nous faisons dans la collectivité.

J'y suis retourné plusieurs années plus tard pour élever du bétail avec mes frères et mon père. Nous avons eu six enfants, qui ont commencé à fréquenter l'école.

Our little community of Crane River only has Grade 8 today. This is the year 2017, and we haven't moved beyond a Grade 8 education in our community, and we live in Canada. Why are we allowing that to happen?

Once you pass Grade 8, you had to go away. So the children grew up at home, our boys had to go and take their education, if they wanted Grade 12, outside of the community. We had an outfit in Manitoba, called Frontier School Division. They built a big school at Cranberry Portage, which for us was some 300 miles away.

We sent our children. They would leave in the fall, in September, and they wouldn't come back until the end of June.

Cranberry Portage was never considered a residential school. It was a place away where our boys went for 10 months and. The separation that grew between our boys and the rest of their brothers, the younger ones, could never be repaired. It will always be that they're different.

I just wanted to tell a couple of stories about the old people before I move on. We were hunters and fishers and trappers and that was our lifestyle. What we used to do is in the fall, we would load up the cattle or calves, chase the cows behind and we would go north to a community, 8 or 10 miles, to the fishing camp. And we would spend all winter fishing. In the springtime we would come back and men would go out and we dug Seneca root, picked berries or worked for local farmers. That was our lifestyle.

The stories of some of the old people that were there is that there are things that have stayed with me because many years later, when I was the president of the Manitoba Metis Federation, and that was in 1976. And at that time we had a lot of issues on the table and I guess we were getting a little pushy with government. I came home on a weekend, and my dad said to me, "Your uncle wants to see you. He's very worried about you." Why would my uncle be worried about me?

So I knew from past dealings with my uncle and aunt that the best time to go visit them was at five o'clock in the morning. People wonder why you go at five o'clock in the morning. Aunt Sarah was just pulling the fresh bannock buns out of the oven and the homemade butter was just something. We were sitting at the table in this little log house, and there were only three of us sitting across the table and he started to whisper to me. And I said, "Uncle, what's the matter?" He says, "They're going to kill you. They're going to kill you." What are you talking about? He was 83 years old. I asked, "Uncle, what's the matter?" And he said, "You can't do what you're doing. They're going to kill you."

So it just goes to show that man, at 83 years old, has carried that story from running away all his life and he died with it. And that was my dad's older brother. Because of the things that they were afraid of — the loss of their land, the loss of their language and the battles that went on in bringing Manitoba into

Notre petite collectivité de Crane River offre une éducation aux enfants jusqu'à la 8<sup>e</sup> année. Nous sommes en 2017 et nous n'offrons pas une éducation au-delà de la 8<sup>e</sup> année dans notre collectivité, et nous vivons au Canada. Pourquoi permettons-nous cela?

Lorsque vous terminiez la 8<sup>e</sup> année, vous deviez quitter la région. Alors les enfants, nos fils, devaient quitter la collectivité s'ils voulaient terminer leur 12<sup>e</sup> année. Nous avions une organisation au Manitoba, la Division scolaire Frontier. Elle a bâti une grosse école à Cranberry Portage, à une distance de 300 milles de notre collectivité.

Nous y avons envoyé nos enfants. Ils partaient à l'automne, en septembre, et ne revenaient qu'à la fin de juin.

L'école à Cranberry Portage n'a jamais été considérée comme étant un pensionnat indien. C'était un endroit où nos fils allaient pendant 10 mois. Les torts causés par la séparation entre nos fils et leurs frères plus jeunes ne pourront jamais être réparés. Ils seront toujours différents.

Je voulais simplement raconter quelques histoires au sujet des aînés avant de poursuivre. Nous étions des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs, et c'était notre style de vie. À l'automne, nous préparions les veaux pour le transport, laissions les vaches derrière et nous nous rendions au nord dans une collectivité à 8 ou 10 milles d'un camp de pêche. Et nous passions tout l'hiver à pêcher. Au printemps, nous revenions et nous plantions du sénéca, cueillions des petits fruits ou travaillions pour des agriculteurs locaux. C'était notre style de vie.

Les histoires de quelques aînés qui étaient là à l'époque sont demeurées dans mon esprit et, de nombreuses années plus tard, je suis devenu le président de la Fédération des Métis du Manitoba, en 1976. À l'époque, il y avait de nombreux enjeux à régler, et j'imagine que nous exerçons certaines pressions sur le gouvernement. Je suis revenu à la maison une fin de semaine, et mon père m'a dit, « Ton oncle veut te voir, car il s'inquiète beaucoup pour toi ». Pourquoi mon oncle s'inquiéterait-il pour moi?

Je savais donc d'expérience que le meilleur moment pour rendre visite à mon oncle et ma tante était à cinq heures du matin. Les gens se demandent pourquoi cinq heures du matin. Tante Sarah sortait des pains de bannock frais du four et elle faisait du beurre maison. Nous étions assis à la table de leur petite maison en bois rond, et il n'y avait que nous trois, lorsque mon oncle s'est mis à murmurer quelque chose. Je lui ai dit, « Quel est le problème? ». Il a répondu : « Ils vont te tuer. Ils vont te tuer. » De quoi parlait-il? Il avait 83 ans. Je lui ai demandé, « Quel est le problème? ». Il a dit, « Tu ne peux pas faire ce que tu fais, car ils vont te tuer ».

Cela démontre que cet homme, à 83 ans, a fui toute sa vie et a emporté cette histoire dans sa tombe. C'était le frère aîné de mon père. Ils étaient effrayés parce qu'ils ont perdu leurs terres, leur langue et les luttes pour faire participer les Métis dans le cadre de la confédération du Manitoba. Mais les études ne faisaient pas

confederation where the Metis people were involved — those are the things that happened. But education was not part of my life. I had to work, I had to do things, I joined the Canadian Armed Forces, spent six years, and it was a good educational role for me.

I went off, worked for government and organizations, and today when I look at where this all brought us, and surely the TRC work that was done by Senator Murray Sinclair and his commissioners and the work that was happening, the 94 calls to action, are great things going on in our country.

There were two calls to action for the Metis because we were not part of the Truth and Reconciliation Commission. But our story is the same. My cousin was dying and I went to his bedside and I knew he was leaving. And I said, “Ernie, did you have the things happen?” And at his death bed he said, “Yes,” he said, “I had to run away from that man.”

Those are the things that happened in our schools and in our lives. The sad part about it is that we have no avenue to tell that story. We were left out.

I have my own ideas of why it was left out but I think it's a political thing and I don't want to get into that. But surely we have a story to tell, and things that we need to do. What's happening to our people, we don't have the education that we should have gotten, we don't have the support, and we've always been dealing with those things privately and always afraid. So no one wants to fight, no one wants to stand up, no one wants to take that issue forward. It's been a difficult time.

I don't know how much time that I've used up, but that's our story. Today I'm here and I'm happy that I've got an opportunity to speak. As you probably know, I don't write notes and I do things and there are some reasons for that. I try but all I do is scribble and sometimes I can't even understand my scribbles. But I'd like to make a recommendation, and that's for Metis people.

We have three Supreme Court cases that have gone through. First of all, I want to go back to 1982 and the repatriation of the Constitution.

In the repatriation of the Constitution, for the first time in our life, we were recognized as part of the Aboriginal family of Canada. What has that meant for us? What did that do for us?

We're part of the Aboriginal family of Canada, but nothing has happened for us. Most recently, we went through the Supreme Court of Canada with the Metis land claims. It was under my leadership in 1980 that the first statement of claim went to court. And that was tied to repatriation of the Constitution because of the Manitoba Act.

partie de ma vie. J'ai dû travailler et je me suis enrôlé dans les Forces armées canadiennes, où j'ai passé six ans, où j'ai reçu une bonne éducation.

J'ai travaillé pour le gouvernement et des organismes, et aujourd'hui, lorsque je regarde ce que ce travail nous a apporté, de même que le travail de la Commission de vérité et réconciliation grâce au sénateur Murray Sinclair et à ses commissaires et les 94 appels à l'action, je constate que ces initiatives ont toutes été excellentes pour notre pays.

Il y a eu deux appels à l'action pour les Métis car nous ne faisons pas partie de la Commission de vérité et réconciliation. Mais nous partageons la même histoire. Mon cousin était mourant et je suis allé à son chevet car je savais qu'il allait nous quitter. Et je lui ai dit, « Ernie, est-ce que cette histoire t'es arrivée? » Et sur son lit de mort, il a dit « Oui, j'ai dû m'enfuir pour échapper à cet homme ».

Ces histoires sont survenues dans nos écoles et dans nos vies. Le plus triste, c'est que nous n'avons aucun moyen de raconter cette histoire. Nous avons été laissés pour compte.

J'ai mes propres idées quant à savoir pourquoi cette histoire n'a pas été racontée, mais je pense que c'est une question d'ordre politique, si bien que je ne vais pas me lancer dans cette discussion. Nous avons certainement une histoire à raconter et des mesures à prendre. Notre peuple a vécu des épreuves, nous n'avons pas l'éducation que nous aurions dû obtenir, nous n'avons pas de soutien et nous avons toujours géré ces situations en privé et avons toujours eu peur. Alors personne ne veut se battre, se lever et mettre de l'avant ce problème. Nous avons vécu des moments difficiles.

Je ne sais pas combien de temps j'ai utilisé, mais c'est notre histoire. Je suis ici aujourd'hui et ravi d'avoir eu l'occasion de prendre la parole. Comme vous le savez probablement, je ne rédige pas de notes, et il y a des raisons à cela. J'essaie mais je ne fais que gribouiller et je n'arrive parfois pas à comprendre ce que j'ai écrit. Mais j'aimerais faire une recommandation pour les Métis.

Il y a eu trois causes qui ont été portées devant la Cour suprême. Premièrement, je veux revenir à l'année 1982 et au rapatriement de la Constitution.

Lors du rapatriement de la Constitution, pour la première fois de notre vie, on a reconnu que nous faisons partie de la famille autochtone du Canada. Qu'est-ce que cela a représenté pour nous? Qu'est-ce que cette reconnaissance nous a-t-elle apportée?

Nous faisons partie de la famille autochtone du Canada, mais on n'a rien fait pour nous. Récemment, nous avons saisi la Cour suprême du Canada de revendications territoriales des Métis. C'était sous mon leadership en 1980 que la première revendication a été portée devant les tribunaux. C'était en lien avec le rapatriement de la Constitution en raison de la Loi sur le Manitoba.

The Manitoba Act, particularly sections 31, 32 and 33, which dealt with language, linguistic, land and cultural rights, that legislation said that the powers of Canada, the House of Commons, the Manitoba legislature did not have the power to alter or amend, and so we had to be involved in the repatriation.

But that's as far as it went. Most recently, we have the 91(24) *Harry Daniels* case which also deals with Metis. We have all that information, all of that stuff on the table. What's going to happen to us?

People are meeting, they are doing different things and nothing is happening. And we're all getting older. Time is going by, and people are seeing things in a different way. But they don't understand the lifestyle where we came from. They don't understand what it was like to wander around being chased from one piece of land to the next, to make your hay and have somebody come and pick it up. It was just constantly and nobody would talk back.

Today, when you look at repatriation, the two different court cases that are there, we still don't have anyone talk back. We had the Truth and Reconciliation Commission and the 94 calls to action. There are two calls of action that were put in on behalf of the Metis, and I thank Senator Sinclair for listening and putting that in because that's the only announcement that came for the Metis in all of that work that was there.

But where are we? We're forgotten people and we keep saying that we're a forgotten people. It was the Metis people in Manitoba, in the 1800s, 1,200 strong, that helped form the province of Manitoba and we've lost that.

Today I'm glad that I've had a chance to share that. There are many other things that need to be shared, but I would just like to leave it. The recommendation I would like to have move forward is that, in all of that stuff, we should have recognition for education for our children. Today our children don't have the proper schools at home. They don't have the proper financial background to go on to better their education.

I look at education for our children as an investment. The more you put into our people and helping them get a better education, the more of your investment will come back to you. That's what I always say to my children. It's going to cost money to do that, but once you've got your education, you go to work and you bring it back. I have been fortunate in some ways of getting my children in that area, but I'm not here talking about my children. I'm here talking about the numbers of children that are out there, that are wandering and have no direction because we have no education, and that's where we're at.

I thank you very much for listening to me.

**The Chair:** Thank you very much for your presentations.  
Senator Patterson.

La Loi sur le Manitoba, et plus particulièrement les articles 31, 32 et 33, portant sur les droits relatifs à la langue, aux terres et à la culture, prévoyait que le Canada, la Chambre des communes et l'Assemblée du Manitoba n'avaient pas le pouvoir de modifier la législation, si bien que nous avons dû participer au rapatriement.

Mais c'est tout ce qui a été fait. Plus récemment, nous avons eu l'affaire *Harry Daniels*, qui concerne également les Métis. Nous avons tous ces renseignements. Qu'advient-il de nous?

Des gens se réunissent, ils font différentes choses, mais rien ne se produit. Et nous vieillissons. Le temps file, et les gens perçoivent les choses différemment. Mais ils ne comprennent pas notre style de vie. Ils ne comprennent pas ce que c'était d'errer et d'être chassé d'une terre à l'autre, et de faire les foins, puis quelqu'un arrivait et les prenait. Ces situations survenaient constamment et personne n'osait parler.

À l'heure actuelle, lorsqu'on regarde le rapatriement, les deux différentes affaires qui sont devant les tribunaux, il n'y a toujours personne qui parle. Nous avons la Commission de vérité et réconciliation et les 94 appels à l'action. Il y a deux appels à l'action qui ont été présentés au nom des Métis, et je remercie le sénateur Sinclair de nous avoir écoutés et d'être intervenu car c'est la seule annonce qui a été faite pour les Métis dans tout ce qui a été fait.

Mais où sommes-nous dans tout cela? Nous sommes le peuple oublié et nous continuons de dire que nous sommes un peuple oublié. C'était les Métis au Manitoba, dans les années 1800, un peuple de 1 200 membres qui ont aidé à bâtir la province du Manitoba, et cette reconnaissance a été perdue.

Aujourd'hui, je suis heureux d'avoir eu la chance de vous faire part de ces histoires. Il y a de nombreuses autres histoires qui doivent être communiquées, mais je vais m'arrêter ici. La recommandation que je ferais, c'est que nous devrions reconnaître l'importance de l'éducation pour nos enfants. À l'heure actuelle, nos enfants n'ont pas d'écoles appropriées dans leurs collectivités. Ils n'ont pas les moyens financiers appropriés pour poursuivre leurs études.

Je considère l'éducation de nos enfants comme étant un investissement. Plus vous investissez pour les Autochtones et les aidez à poursuivre leurs études, plus vos investissements seront avantageux pour vous. C'est toujours ce que je dis à mes enfants. Les études coûtent de l'argent, mais lorsque vous êtes instruit, vous travaillerez et vous rembourserez cet argent. J'ai eu la chance que mes enfants fassent des études, mais je ne suis pas ici pour parler de mes enfants. Je suis ici pour parler des enfants qui errent sans savoir où ils s'en vont parce que nous ne leur offrons pas une éducation, et c'est là où nous en sommes.

Je vous remercie infiniment de m'avoir écouté.

**La présidente :** Merci beaucoup de vos déclarations.  
Sénéateur Patterson.

**Senator Patterson:** I would like to thank both witnesses for opening your hearts to us tonight and sharing your experiences. It's been very helpful to get your recommendations. We're doing an ambitious study about trying to reset the relationship and help the new government decide what a new relationship should be with Aboriginal peoples of Canada. This advice you have given us is very helpful.

I would like to begin with Ms. Doris Young. Thank you for your stories and your moving description of the importance of the land and language and culture that only Aboriginal people can really fully understand. You asked us to support legislation that will support Aboriginal languages. Our committee is about to consider a bill that would deal with that. It's been introduced in the Senate. I think we will address that recommendation of yours as a committee. I thank you for reinforcing its importance.

It's sad that it seems of all the Aboriginal languages that your parents never anticipated would disappear, there's really only three that are expected to survive. You mentioned Cree, Ojibway and Inuktitut, which is spoken in my region. Do you still have hope that the Aboriginal languages can be revived? What would you like to see come out of this legislation? Is it too late to bring them back, or what could the legislation help accomplish?

**Ms. Young:** Thank you for the question. It's an important one. Our languages are our lives. Without them, we will not be Cree or Ojibway or whatever other Aboriginal heritage somebody has. It's really important for all of the senators to understand that. Those first languages of Canada, it is our history, all of us. It's not only the Cree or the Ojibway. It's all of the people of Canada whose history will just go away if we don't support those languages.

The one thing that we're finding when we're attempting to teach the languages is that we don't have enough teachers. We need teacher programs in order to be able to teach our children those languages. We can't do it at home the way we used to because many of us have different relations. We maybe don't have a Cree partner. We have different partners. Our society also is not very supportive in our attempt to be speaking our languages in our communities. So that's a real problem.

One of the problems is that our people still feel shame when we're asked to speak our languages. We were beaten. We were ridiculed. A lot of our people still carry that shame. It makes it that much harder for us to push our need to be able to revive those languages. I think until we start speaking about that shame that we still feel, that we still carry, I think we're going to be kind of at a standstill with that. However, the teacher training programs will be really helpful. Every community needs that.

**Le sénateur Patterson :** J'aimerais remercier les deux témoins de nous avoir fait part de leurs histoires et de leurs expériences. Vos recommandations nous seront très utiles. Nous menons une étude ambitieuse pour rétablir la relation et aider le nouveau gouvernement à décider quelle devrait être cette nouvelle relation avec les peuples autochtones du Canada. Le conseil que vous nous avez donné est très utile.

J'aimerais commencer avec Mme Doris Young. Merci de vos histoires et de votre description touchante de l'importance des terres, de la langue et de la culture que seuls les peuples autochtones peuvent vraiment pleinement comprendre. Vous nous avez demandé d'appuyer la loi qui soutiendra les langues autochtones. Notre comité est sur le point d'examiner un projet de loi qui réglerait cette question. Il a été présenté au Sénat. Je pense que nous examinerons votre recommandation au comité. Je vous remercie d'avoir insisté sur son importance.

Il est regrettable que de toutes les langues autochtones — et vos parents n'auraient jamais pensé qu'elles disparaîtraient —, on s'attend à ce que seulement trois survivent. Vous avez mentionné le cri, l'ojibway et l'inuktitut, que l'on parle dans ma région. Avez-vous toujours espoir que les langues autochtones puissent renaître? Qu'aimeriez-vous que le projet de loi fasse? Est-il trop tard pour faire renaître ces langues, ou qu'est-ce que le projet de loi pourrait contribuer à accomplir?

**Mme Young :** Merci de la question. Elle est importante. Notre langue, c'est notre vie. Sans les langues, nous ne serions pas des Cris, des Ojibways ou peu importe. Il est très important que tous les sénateurs le comprennent. Ce sont les premières langues du Canada, c'est notre histoire, à nous tous. Ce n'est pas seulement l'histoire des Cris et des Ojibways. C'est pour tous les citoyens du Canada dont l'histoire disparaîtra si nous n'appuyons pas ces langues.

Ce que nous constatons lorsque nous essayons d'enseigner les langues, c'est que nous n'avons pas assez d'enseignants. Nous avons besoin de programmes destinés aux enseignants pour pouvoir enseigner ces langues à nos enfants. Nous ne pouvons pas le faire à la maison comme nous le faisons autrefois car bon nombre d'entre nous ont différentes relations. Nous ne sommes pas en couple nécessairement avec un partenaire cri. Nous avons différents partenaires. Notre société ne nous appuie pas beaucoup lorsque nous essayons de parler nos langues dans nos collectivités. C'est un problème réel.

L'un des problèmes, c'est que nous ressentons encore de la honte quand on nous demande de parler notre langue. On nous a battus. On nous a ridiculisés. Beaucoup d'entre nous portent encore cette honte en eux. À cause de cela, il est encore plus difficile de faire valoir notre besoin de pouvoir faire renaître ces langues. D'après moi, tant que nous ne nous mettrons pas à parler de cette honte que nous ressentons toujours, nous stagnerons sur ce plan. Cependant, les programmes de formation des enseignants vont vraiment être utiles. Toute communauté a besoin de cela.

I work at the University College of the North in The Pas, Manitoba. We didn't find any teacher training programs when we started, and so we have that one at The Pas, at the University College of the North. It's a small program. The whole program is taught in Cree. So there are teachers. There are people who are interested and knowledgeable to teach, but there are so few of them. Most of them are in their sixties. They're not going to be around that much longer.

We have an immersion program at home. It's been difficult keeping it afloat because we don't get finances for it. The education money that we're getting at the Opaskwayak Cree Nation is not for languages. It's for all other things, but they squeeze the money out of their budgets to do the immersion program.

So a teacher education program is really important. If I can't stress any other one tonight, that's the one that I would really like to see grow.

**Senator Patterson:** Your recommendation is covered in the TRC call to action on education. Thank you for that recommendation. I'm sure our committee will be considering that when we come to make our report.

Mr. Morrisseau, thank you for telling us your story. Maybe I can just share a bit of my experience as Minister of Education in the Northwest Territories. We consulted communities about sending their kids away to school. We had a committee that reviewed our education system. Of course, the parents said we don't want to send our kids to regional schools. We found out that you can develop Grade 12 programs in the smallest communities, and that was done in Alaska as a result of a class action case. It can happen, even in your community of Crane River.

I'm just shocked to hear that children of your home community can't go past Grade 8. It seems to me that would be one of the very important changes that we could make. We're trying to undo the damage from the residential school era, and we're still sending kids away. I thank you for that.

I guess that was more of a comment, but I want to say something as well about the Metis. You're saying we can't overlook the Metis as we talk about reconciliation. You mentioned education. I think we have got that, but what can we do about the land question for Metis? Do you have any thoughts about it? You described the loss of land and having to be always moved by settlers. Is there a way that can be redressed going forward?

Je travaille au Collège universitaire du Nord, à The Pas, au Manitoba. Nous n'avons trouvé aucun programme de formation des enseignants, quand nous avons commencé, alors nous en avons un à The Pas, au Collège universitaire du Nord. C'est un programme de petite envergure, entièrement en cri. Il y a des enseignants. Il existe des personnes qui désirent enseigner et qui possèdent les compétences pour le faire, mais elles sont si peu nombreuses. La plupart de ces personnes sont dans la soixantaine. Elles ne seront pas là encore bien longtemps.

Nous avons un programme d'immersion, chez nous. Il est difficile de le maintenir à flot, car nous n'avons pas les fonds qu'il faudrait. L'argent que nous recevons pour l'éducation, à la nation crie Opaskwayak, n'est pas destiné aux langues. Il doit servir à toutes les autres choses, mais ils vont chercher ce qu'ils peuvent de leurs budgets pour le programme d'immersion.

Un programme de formation des enseignants est donc vraiment important. Ce soir, si je dois choisir une seule chose que j'aimerais voir se développer, c'est celle-là.

**Le sénateur Patterson :** Votre recommandation est traitée dans l'appel à l'action de la CVR visant l'éducation. Je vous remercie de cette recommandation. Je suis sûr que notre comité va en tenir compte au moment de préparer notre rapport.

Monsieur Morrisseau, je vous remercie de nous avoir raconté votre histoire. Je vais vous parler un peu de mon expérience à titre de ministre de l'Éducation dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons consulté les communautés pour savoir ce que les gens pensaient d'envoyer leurs enfants étudier ailleurs. Nous avons un comité chargé de passer en revue notre système d'éducation. Bien entendu, les parents ont dit qu'ils ne voulaient pas envoyer leurs enfants dans des écoles régionales. Nous avons découvert qu'il était possible de concevoir des programmes pour la douzième année dans les plus petites collectivités et que cela avait été fait en Alaska dans le sillage d'un recours collectif. C'est possible, même dans votre collectivité de Crane River.

Je suis tout simplement choqué d'entendre que les enfants de votre collectivité ne peuvent y étudier après la huitième année. Il me semble que c'est un des très importants changements que nous pourrions apporter. Nous essayons de réparer les dommages causés par les pensionnats indiens, mais nous continuons d'envoyer les enfants ailleurs. Je vous remercie de nous avoir dit cela.

C'était un commentaire plutôt qu'une question, mais j'aimerais aussi parler des Métis. Vous dites qu'il ne faut pas oublier les Métis, dans nos discussions sur la réconciliation. Vous avez mentionné l'éducation. Je dirais que nous comprenons cela, mais que pouvons-nous faire sur le plan territorial, pour les Métis? Avez-vous des idées là-dessus? Vous avez décrit la perte des territoires et l'obligation de toujours devoir changer de place à cause des colons. Est-ce qu'il y a un moyen de réparer ces torts?

**Mr. Morrisseau:** Thank you for that. We have been wrestling with that difficult question because our province is getting crowded in many different ways. There is lots of involvement with other landowners in the area.

That whole question takes away a whole number of things from us that over the years we tried to put together in order for our people to survive. One is having the right to fish and the right to hunt, which was part of our lifestyle. Today that is being crowded out because we don't have the land to do that.

How that question will go, and whether we do that in communities, such as a little community like Crane River where we have a lot of provincial Crown land set aside specifically for Metis, will be very difficult because we have outside landholders, leaseholders, already totally in our community.

Those are questions, I guess, that would have to be made at a much higher level if we wanted to move people out so that people in the community can get the land back. The only rancher left in my community — and we used to have 10 or 12 — is my brother. Everybody else has gone because the land is all taken. When he goes, that land will go to someone else. Our whole community will be gone unless the government steps up and says that lands are set aside for the residents of those communities.

The only way we can resolve that issue is by having that land set aside for the ranchers, the landholders in the area. I live at Grand Rapids, Manitoba, which was also a strong Metis community, and one of the communities that was settled through the Hudson Bay and the people coming from the Hudson Bay down to Nelson. Today all of that land is already taken up. We can't even go out and get wood, and we live in Grand Rapids. That's five and a half hours north of Winnipeg, but we can't go and get firewood because of the companies coming in, the loggers, and so on. We can't do that.

We have to revert back to electric power. Last year in Grand Rapids, some wood was left out in the bush that the conservation officer said we could take. We went out and took it and then we got a bill in the mail for the wood. You can't do anything like that. Everything is taken. Unless the government steps up and starts to set parcels of land away from those companies and sets it aside for their use, I don't know any other way you would be able to return that land.

**Senator Patterson:** Thank you.

**Senator Enverga:** Thank you for your presentation. I was touched with all the stories that you mentioned to us. One of the things that I was listening to intently was the fact that you support legislation to promote the language and to teach programs about the way of the land.

**M. Morrisseau :** Je vous remercie de votre question. Nous sommes aux prises avec cette question difficile depuis un moment, parce que notre province devient très peuplée de bien des façons différentes. Il y a beaucoup d'autres propriétaires fonciers dans le secteur.

Cet élément nous enlève bien des choses que nous avons essayé de rétablir au fil des années pour permettre à nos gens de survivre. L'une est le droit de pêcher et de chasser, car cela faisait partie de notre style de vie. Aujourd'hui, cela ne nous est pas permis parce que nous n'avons pas le territoire qu'il nous faudrait pour le faire.

Il sera très difficile de résoudre cela et de déterminer comment nous pouvons le faire dans de petites collectivités comme Crane River, où il y a beaucoup de terres appartenant à la province et réservées pour les Métis, mais où il y a aussi des propriétaires fonciers et des titulaires de domaines à bail qui sont déjà bien installés dans notre collectivité.

Ce sont des questions qu'il faudrait poser à un niveau nettement plus haut, si nous voulions expulser des gens pour que les gens de la communauté puissent récupérer les terres. Le seul éleveur qu'il reste dans ma communauté, c'est mon frère, et nous en avons 10 ou 12. Tous les autres sont partis parce que les terres sont prises. Quand il va partir, ces terres iront à quelqu'un d'autre. Notre communauté entière aura disparu si le gouvernement ne fait rien et ne réserve pas les terres pour les résidents des collectivités.

Le seul moyen que nous avons pour résoudre ce problème, c'est de réserver les terres pour les éleveurs et les propriétaires fonciers du secteur. Je vis à Grand Rapids, au Manitoba, où il y a aussi une solide communauté métisse; une des collectivités a été établie par la Compagnie de la Baie d'Hudson et par leurs gens qui se rendaient à Nelson. Aujourd'hui, toutes les terres sont déjà prises. Nous ne pouvons même pas aller y chercher du bois de chauffage à cause des compagnies qui y viennent, les sociétés forestières et le reste. Nous ne pouvons pas le faire.

Nous devons revenir à l'électricité. L'année passée, à Grand Rapids, du bois avait été laissé dans la forêt et l'agent de conservation nous avait dit que nous pouvions le prendre. Nous l'avons pris, puis nous avons reçu une facture par la poste pour le bois. Nous ne pouvons rien faire de ce genre. Tout est pris. À moins que le gouvernement agisse et se mette à prendre des parcelles de terrain de ces sociétés et à les réserver. Je ne vois pas d'autre façon de rendre ces terres.

**Le sénateur Patterson :** Merci.

**Le sénateur Enverga :** Je vous remercie de votre exposé. J'ai été touché par toutes les histoires que vous nous avez relatées. L'une des choses qui ont particulièrement attiré mon attention est votre appui à la promotion de la langue et à l'enseignement de la vie sur le territoire.

We have had professors as our witnesses here previously and they said they have some curriculum and teachings that perhaps tell the story, but are they telling the right stories? Do they reflect your views about what you want to be taught to your kids or to the children? Do they reflect that?

**Ms. Young:** I wasn't here, so I don't know what they said.

**Senator Enverga:** When you say "teach students the language," is there enough documentation? Have the educational tools been compiled so that we can promote it to everybody? Is there something like that?

**Ms. Young:** There is some information around ceremonial things that I know of and how we relate to the land in the way that I was talking about tonight. At the University College of the North we take students out; the Oscar Lathlin High School also takes the high school students out, and they learn how to live on the land — not the way that we used to, but there is some information that they can get. The elders are part of that, what we call "land education."

Some of that is going on. I'm a Cree speaker and because I know about the land, I tried to reflect in my presentation the connection that we still all need to have in order to be able to relate to what I'm saying. What kind of programs can we have in order for us to be able to preserve that part of who we are? Some of it has to be done at ceremonial time. A lot of our people are Christians and they are not willing to know about our spirituality because of the schools.

Back home we can teach very basic land information, but when we start talking about the spirituality, who we associate with on that land and why, the Christians are very upset about that. We have this break in our relationships when we start that discussion. It's getting better, but it's still there.

Land and spiritual values are very connected, and a lot of our people don't understand that.

**Senator Enverga:** Referring to the language and the cultural study you know and are telling us about, do you think it is something that we should teach everybody in the school system as a prerequisite before they can graduate from any course?

**Ms. Young:** I think everybody should support the idea so that when we're doing the programs, or we're asking people to come to our ceremonies, it's not something that we have to have bad relations in our community about.

Can you help?

**Senator Sinclair:** Part of the problem I think, senator, that Doris is talking about is that the communities themselves have no access to curriculum development materials or curriculum

Nous avons reçu des professeurs comme témoins, et ils ont dit qu'ils ont des programmes d'enseignement de l'histoire, mais est-ce qu'ils racontent les bonnes histoires? Est-ce que cela correspond à ce que vous estimez qui devrait être enseigné à vos enfants ou aux enfants en général?

**Mme Young :** Je n'étais pas ici, alors je ne sais pas ce qu'ils ont dit.

**Le sénateur Enverga :** Quand vous parlez d'enseigner la langue aux élèves, est-ce qu'il y a assez de documentation? Est-ce que les outils pédagogiques ont été compilés de sorte que nous puissions en faire la promotion auprès de tous? Est-ce qu'il y a quelque chose de ce genre?

**Mme Young :** D'après ce que je sais, il y a de l'information sur les aspects cérémoniels et sur notre lien avec la terre, dans l'optique de ce que je disais précédemment. Au Collège universitaire du Nord, nous sortons les étudiants; ils font la même chose avec les élèves, à l'école secondaire Oscar Lathlin High. Ils apprennent à vivre sur la terre. Ce n'est pas comme nous le faisons, mais ils reçoivent de l'information. Les aînés participent à cela, à ce que nous appelons l'enseignement sur le terrain.

Cela se fait en ce moment. Je suis une conférencière crie, et parce que je connais la terre, j'ai essayé de montrer dans mon exposé le lien que nous avons tous encore besoin d'avoir pour pouvoir comprendre ce que je dis. Quel genre de programmes pouvons-nous avoir pour que nous puissions préserver cette partie de nous? Dans certains cas, il faut que cela ait lieu lors de cérémonies. Bon nombre de nos gens sont des chrétiens et ne veulent pas être renseignés sur notre spiritualité à cause des pensionnats.

Chez nous, nous pouvons transmettre de l'information très fondamentale sur la terre, mais quand nous nous mettons à parler de spiritualité, à ceux auxquels nous nous associons sur cette terre et aux raisons de cela, les chrétiens sont très contrariés. Nous avons une rupture dans nos relations, quand nous entamons cette discussion. Les choses s'améliorent, mais c'est encore là.

La terre et les valeurs spirituelles sont étroitement liées, et beaucoup de nos gens ne le comprennent pas.

**Le sénateur Enverga :** En ce qui concerne la langue et la culture que vous connaissez et dont vous nous parlez, trouvez-vous que nous devrions enseigner cela à tous ceux qui se trouvent dans le système scolaire, en guise de prérequis pour réussir n'importe quel cours?

**Mme Young :** Je crois que tout le monde devrait appuyer cette idée, pour que quand nous offrons les programmes ou demandons aux gens de venir à nos cérémonies, cela ne soit pas la cause de mauvaises relations au sein de la collectivité.

Pouvez-vous faire quelque chose pour nous aider?

**Le sénateur Sinclair :** Sénateur, je pense que le problème dont Doris parle est en partie lié au fait que les collectivités elles-mêmes n'ont pas accès aux documents pédagogiques ou aux fonds qu'il



development money. So when you talk about providing an educational program that everybody should take, it's going to require the development of curriculum materials and training of teachers to deliver those materials, and most of the communities don't have that.

In addition, if there's going to be any cultural content that deals with traditional teachings around spirituality, there's always resistance from the community, those who are in conflict, particularly those who have adopted Christianity. In particular in the North, fundamentalist churches have come to dominate the communities because the bigger churches, the United Church, the Anglicans, the Catholics have moved out of many of those communities in recognition of the harm that they've already done. But other church movements have moved in and have created a bigger schism between the people who want to follow their own traditions and their cultures and the element of people who are still afraid to go back to that because of the teachings they received either in residential schools or are receiving today.

There's resistance within the communities to developing that, but as a matter of policy and approach what we said in the TRC report was that the understanding of what indigenous people have had to offer over the years and can still offer Canadian society needs to be taught in all schools, including the public schools of this country, so that there will be a basic understanding of who we are. That is all of us, who Canadians are and who indigenous people are, and that will allow for the foundation of mutual respect to start at a very early age.

**Senator Enverga:** So you believe that it should be a priority to be able to understand each other?

**Senator Sinclair:** Education is the key to reconciliation — a fundamental key. We will not change people who are set in their ways today, but we will change the young people in their thinking about who each other is. When little children play together in the schoolyard they have no sense of racism or racist views or the wrongness of one another's cultures. They learn that from the adults in their lives. If we can ensure that those little children are taught about respect for each other and how to respect and what to respect about each other, as they grow up they will be able to resist the racism that is in the dominant society.

**Senator Enverga:** Thank you.

**Senator Sinclair:** You said that very well.

**Ms. Young:** Thank you.

**Senator Raine:** Thank you very much, and we do appreciate you being here. I don't know if you're aware, but this committee studied Aboriginal education K to 12 a few years back, and a lot of what we recommended in our report reinforces what you're saying, and that is the need to really pay attention to language training. In our travels as part of that committee study, we went to a Cree community in northern Saskatchewan, in Onion Lake,

faudrait à cette fin. Donc, pour le programme d'enseignement dont vous parlez, qui devrait s'adresser à tout le monde, il faut élaborer des documents pédagogiques et prévoir la formation des enseignants qui vont donner la matière, et la plupart des collectivités n'ont pas cela.

En plus, s'il y a du contenu culturel portant sur les enseignements traditionnels de la spiritualité, il y a toujours de la résistance dans la collectivité, de la part de ceux qui sont en conflit et en particulier de ceux qui ont adopté la foi chrétienne. Surtout dans le Nord, les églises fondamentalistes en sont venues à dominer les collectivités parce que les grandes églises, comme l'Église unie, l'Église anglicane et l'Église catholique se sont retirées de bon nombre de ces collectivités, reconnaissant les torts qu'elles y avaient causés. Cependant, d'autres églises ont pris leurs places et ont creusé un fossé encore plus profond entre les gens qui veulent suivre leurs propres traditions et cultures et ceux qui ont toujours peur d'y revenir à cause des enseignements qu'ils ont reçus dans les pensionnats ou qu'ils reçoivent aujourd'hui.

Il y a de la résistance par rapport à cela, dans les collectivités, mais en ce qui concerne les politiques et l'approche, ce que nous avons dit dans le rapport de la CVR, c'est qu'il faut enseigner dans toutes les écoles, y compris dans les écoles publiques du pays, ce que les peuples autochtones ont eu à offrir au fil des années et peuvent encore offrir aujourd'hui à la société canadienne. On aurait ainsi une compréhension de base sur notre identité. Je parle de nous tous, les Canadiens et les peuples autochtones, et cela servira d'assise à un respect mutuel qui émergera très tôt dans la vie de chacun.

**Le sénateur Enverga :** Donc, vous trouvez qu'il faut faire de la compréhension mutuelle une priorité?

**Le sénateur Sinclair :** L'éducation est la clé de la réconciliation — c'est fondamental. Nous n'allons pas changer les gens qui sont ancrés dans leurs habitudes aujourd'hui, mais nous changerons la façon dont les jeunes voient les autres. Quand de jeunes enfants jouent ensemble dans la cour d'école, ils n'ont aucune trace de racisme et ne voient rien de mal dans les autres cultures. Ils apprennent cela des adultes qui les entourent. Si nous pouvons veiller à ce qu'on enseigne aux jeunes enfants le respect mutuel — ce qu'ils doivent respecter et comment en faire preuve —, ils pourront grandir en résistant au racisme qui domine dans la société.

**Le sénateur Enverga :** Merci.

**Le sénateur Sinclair :** Vous l'avez très bien dit.

**Mme Young :** Merci.

**La sénatrice Raine :** Merci beaucoup. Nous vous savons gré d'être ici. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais notre comité a étudié l'éducation des Autochtones de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, il y a quelques années, et une grande partie des recommandations figurant dans notre rapport correspond à ce que vous dites; il faut vraiment porter attention à l'apprentissage de la langue. Lors des voyages que nous avons faits dans le cadre

and there they had a Cree immersion school and an elementary English-speaking school in the same community. It was a community of about 3,000 people.

They were finding a difficulty getting teachers, and they realized that if they went to the mothers of the children, to the families who wanted their kids to go into the immersion program, and if they could reach out to those mothers as their youngest child was going off to school and train them in teaching, they found a natural group of people who wanted to learn to teach.

The University of Saskatchewan worked with them on an educational training program so they could take the courses in their home and go to the university campus for some courses. They were having good success with that.

I know in Saskatchewan there's a better understanding that teaching Cree in the schools was very important. It sounds like Manitoba is not quite there. I know it might seem almost impossible but I'm sure it can be done, and I really appreciate your drive to get it happening.

**Ms. Young:** Thank you for that information and the question. We do have an immersion school at the Opaskwayak Cree Nation. I think it's up to Grade 6 now. When we started, we had elders who were coming and their job was to be supportive, but they took their job too seriously and they took over. I think there were a lot of bad feelings about that because the teachers were supposed to be the ones teaching and the elders wanted to be the ones to be the teachers.

It straightened itself out, but what we were finding was that there was not a lot of material. While they were developing the K to 6, the teachers also had to develop their own material. I don't know if other schools experienced this but we certainly did in ours: The dialect became the issue and not the Cree language itself.

When people start talking about dialects, it becomes a real issue that you have to take out of the school and into somewhere else because the kids get very confused if they are going to learn one dialect and then a teacher comes in and teaches them another dialect.

We have to look at what will we teach as Cree, not as Onion Lake dialect or Opaskwayak Cree Nation dialect, because they are different, just like English has different dialects. In England we can hardly understand them. It's worse in the Scottish communities.

As we're going through this transition of teaching our various languages, that's one of the things that we have to agree upon. We're going to teach Cree and we're not going to be talking about dialects, but it will be somebody's dialect, I'm sure, that we're going to agree to do.

de cette étude, nous nous sommes rendus dans une collectivité crie du Nord de la Saskatchewan, à Onion Lake, et il y avait là une école d'immersion crie ainsi qu'une école de langue anglaise. C'était une collectivité comptant environ 3 000 habitants.

Ils avaient de la difficulté à trouver des enseignants, et ils ont constaté qu'en s'adressant aux mères des enfants, aux familles qui voulaient que leurs enfants soient inscrits dans le programme d'immersion, s'ils pouvaient rejoindre les mères dont les cadets faisaient leur entrée à l'école et les former à l'enseignement, ils se retrouvaient avec un groupe naturel de personnes qui voulaient apprendre à enseigner.

L'Université de la Saskatchewan a travaillé avec eux à la conception d'un programme de formation à l'enseignement de sorte que les mères puissent suivre les cours à la maison et aller sur le campus pour certains autres cours. Ils ont eu du succès avec cela.

Je sais qu'en Saskatchewan, on comprend mieux la grande importance d'enseigner le cri dans les écoles. On dirait que le Manitoba n'est pas tout à fait rendu là. Je sais que cela peut sembler presque impossible, mais je suis sûre que c'est réalisable, et je vous sais gré de votre motivation à réaliser cet objectif.

**Mme Young :** Je vous remercie de cette information ainsi que de votre question. Nous avons une école d'immersion à la nation crie d'Opaskwayak. Je crois qu'on y enseigne jusqu'à la sixième année, maintenant. Quand nous avons commencé, nous avions des aînés qui venaient et dont le travail était d'offrir de l'aide, mais ils ont pris leur travail trop au sérieux et ont pris les choses en main. Je crois que bien des gens n'ont pas aimé cela parce que c'était les enseignants qui étaient censés enseigner, mais les aînés voulaient le faire.

La situation s'est corrigée, mais ce que nous constatons, c'est la rareté du matériel. Pendant qu'ils travaillaient à établir les programmes de la maternelle à la sixième, les enseignants devaient aussi concevoir leur propre matériel pédagogique. Je ne sais pas si d'autres écoles ont connu cela, mais il en a été ainsi chez nous. Le dialecte est devenu l'enjeu, plutôt que la langue crie elle-même.

Quand les gens se mettent à parler des dialectes, cela devient très problématique et il faut sortir cela de l'école, car cela cause beaucoup de confusion chez les enfants qui apprennent un dialecte si un enseignant arrive et lui enseigne un autre dialecte.

Nous devons réfléchir à la langue crie que nous enseignerons. Ce n'est pas le dialecte d'Onion Lake ou de la nation crie Opaskwayak, car c'est différent, tout comme il y a divers dialectes de l'anglais. Nous avons peine à comprendre les gens en Angleterre. C'est encore pire en Écosse.

Au cours de la transition qui nous mènera à l'enseignement de nos diverses langues, il faudra nous entendre là-dessus entre autres. Nous allons enseigner le cri, et nous n'allons pas parler de dialectes, mais je suis certaine que nous allons nous entendre pour que ce soit le dialecte de quelqu'un.

There are a number of areas that are important and I think they're healthy, because we need to go through that transition of sorting out where we're going and agree to grow together on that.

The Onion Lake program sounds interesting. I think those who are teaching in the program of where I come from looked all over to see what was happening in the different communities. At that time they didn't find many programs that were there, but that one sounds like an interesting program.

**Senator Raine:** To me the interesting thing that we saw at Onion Lake was young mothers, after their children were school age, being very enthusiastic to become Cree immersion teachers, and they were given the opportunity through the University of Saskatchewan to train as a teacher in the Cree language.

The other thing I think we all found fantastic was some parents didn't want their kids to go to the immersion school because they would be disadvantaged. In reality, when the children went from I think Grade 5 or 6 into the middle school, they were disadvantaged for the first year but then they caught up and they had much more self-esteem. They knew who they were, they were well-grounded and so it was impressive to see the success of those children, which reinforced exactly what you said about how you need to know who you are to succeed.

**Ms. Young:** One of the things we found was that of the teachers in that teacher training program, those who didn't have degrees and came from the community, because they were interested in the Cree language, were the better teachers. They didn't have all of those other notions of what a language should look like or how you actually structure something. Those Cree teachers that didn't go to university knew Cree, and they knew how to do it.

**Senator Raine:** And they were probably much more connected to the spirituality and the land than the ones coming from the university?

**Ms. Young:** Having a Western education has its advantages, but then it has its disadvantages as well, and that's one of them.

**Senator Raine:** One more question, if you don't mind, for Mr. John Morrisseau. One of the things we learned during the study we did was that there are a lot of places where the curriculum in the Northern communities, for example, remote communities, was not related at all to what they really needed to learn, and so some schools were taking advantage of the knowledge of the elders and bringing that into the curriculum to make it part of and to give credit to the young people, especially the high school students, who were learning those skills, like hunting, fishing and trapping, and those skills that are needed when you want to live near nature.

Is that happening in the North in Manitoba?

De nombreux aspects sont importants, et c'est sain, car nous devons déterminer, au cours de cette transition, l'orientation que nous prendrons, puis grandir ensemble par la suite.

Le programme d'Onion Lake semble intéressant. Je crois que les personnes qui enseignent au programme d'où je viens ont regardé partout pour voir ce qui se passait dans les différentes collectivités. À ce moment-là, ils n'ont pas trouvé bien des programmes, mais ce programme semble intéressant.

**La sénatrice Raine :** À mes yeux, ce que nous avons vu d'intéressant à Onion Lake, ce sont les jeunes mères qui, une fois leurs enfants arrivés à l'âge scolaire, se sont montrées très enthousiastes à l'idée de devenir des enseignantes en immersion et qui ont eu l'occasion, grâce à l'Université de la Saskatchewan, d'obtenir la formation à l'enseignement de la langue crie.

L'autre chose que nous avons trouvée fantastique, c'est que certains parents ne voulaient pas que leurs enfants fréquentent l'école d'immersion, craignant qu'ils soient désavantagés. Cependant, en réalité, quand les enfants sont passés de la cinquième ou de la sixième, je pense, à l'école intermédiaire, ils ont été désavantagés la première année, mais ont rattrapé les autres en un an et affichaient une bien meilleure estime de soi. Ils savaient qui ils étaient, et ils étaient équilibrés. Il était impressionnant de constater le succès de ces enfants, ce qui confirme exactement ce que vous avez dit : vous devez savoir qui vous êtes pour réussir.

**Mme Young :** L'une des choses que nous avons constatées, c'est que les meilleurs enseignants du programme de formation des enseignants étaient ceux qui n'avaient aucun diplôme et qui venaient de la communauté, étant donné qu'ils s'intéressaient vraiment à la langue crie. Ils n'avaient aucune notion ni de ce à quoi un cours de langue doit ressembler ni de la façon de structurer un cours. Ces enseignants cris qui n'ont pas fréquenté l'université connaissaient le cri et savaient comment l'enseigner.

**La sénatrice Raine :** Et ils étaient probablement beaucoup plus en phase avec la spiritualité et la terre que les enseignants qui venaient de l'université, n'est-ce pas?

**Mme Young :** L'éducation occidentale a ses avantages, mais elle a également ses inconvénients, et c'est l'un d'entre eux.

**La sénatrice Raine :** Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais poser une autre question à M. John Morrisseau. Dans le cadre de notre étude, nous avons notamment appris qu'à bien des endroits, le programme d'enseignement des collectivités nordiques ou éloignées n'avait aucun lien avec ce que les jeunes doivent vraiment apprendre. Certaines écoles intègrent donc les connaissances des aînés au programme dans l'intérêt des jeunes, surtout des élèves du secondaire, qui apprennent alors des compétences comme la chasse, la pêche et le piégeage. Voilà les compétences qui sont nécessaires pour vivre près de la nature.

Est-ce qu'un tel phénomène se produit dans le nord du Manitoba?

**Mr. Morrisseau:** It's happening in the North, but it's not happening in the southern part of the province. Of course, it's not happening there because the resources are not there to do it. Trapping is now being taken away because of landholders. Even in northern Manitoba, with all the hydro development projects, a lot of the fur has now disappeared.

So we don't have that same opportunity as we did earlier. We used to have government ranches that ran. One of the biggest government ranches in northern Manitoba was at what we call the Summerberry, which produced a lot of fur. Manitoba Hydro moved in and it's no longer there, and there's no fur to be found there.

It's kind of interesting you say that. I don't want to get into that, but some of the work I'm doing right now is working with trappers and fishers from Doris's community. One of the things is that they've lost their right to trap and fish because of the destruction of that particular part of their resource area.

It's interesting to talk to the older people who want to go out — part of what Doris is talking about, with the language and so on — to take their children out and show them how they lived, but the area is not there anymore.

It's also interesting to note that a lot of the trapping that is going on, particularly in northern Manitoba — and I'm not sure about other areas, but I know in northern Manitoba — a lot of it is just people who work full time and go out on the weekends to set a few traps, and it's just like side money or pocket money. So it's not an industry like we used to understand it. It's just not there because the resources, the fur is not there. It's just not there anymore. That's all it is.

[Translation]

**Senator Brazeau:** Welcome. Thank you for being here and for sharing your experiences with us this evening. I know it is not easy for you as a survivor of the Indian residential schools and that it takes a lot of courage.

[English]

As a still fairly young Algonquin person, I had, I guess, the privilege of not attending residential schools. Instead, I went to a school where we were able to speak our language and able to play sports. We had the privilege of not having religious types as teachers. We actually had teachers who had in their best interests the students and the kids.

Fortunately, when I was going to that school, I was able to wake up with my parents and be with my parents once school ended, which was not the case with Indian residential schools. Unfortunately, there are still people in this country who believe that residential schools were a good thing, were positive.

**M. Morrisseau :** C'est le cas dans le nord, mais pas dans le sud de la province, étant donné qu'on n'y retrouve pas suffisamment de ressources pour le faire, bien sûr. Le piégeage a été retiré des programmes en raison des propriétaires fonciers. Même dans le nord du Manitoba, une bonne partie de l'industrie de la fourrure a disparu compte tenu de tous les projets de développement hydroélectrique.

Nous n'avons donc pas les mêmes possibilités qu'auparavant. Il y avait avant des ranchs qui appartenaient au gouvernement. Un des plus importants du nord du Manitoba s'appelait Summerberry, et on y produisait beaucoup de fourrure. Or, Manitoba Hydro est arrivé dans le paysage, et le ranch n'existe plus. Il n'y a plus d'industrie de la fourrure là-bas.

C'est plutôt intéressant que vous parliez de cet aspect. Je ne veux pas me lancer sur le sujet, mais une partie de mes travaux en cours consistent notamment à collaborer avec des trappeurs et des pêcheurs de la communauté de Doris. En fait, ils ont perdu leur droit de piéger et de pêcher en raison de la destruction de ce secteur donné de leur domaine de ressources.

Il est intéressant de parler à des aînés — comme Doris le disait à propos de la langue et du reste — qui veulent aller montrer à leurs enfants comment ils vivaient autrefois, mais le domaine n'existe plus.

Il est également intéressant de constater que bon nombre de trappeurs, surtout dans le nord du Manitoba — je ne sais pas exactement ce qui se passe dans d'autres domaines, mais je suis au courant de la situation du nord du Manitoba —, sont simplement des travailleurs à plein temps qui sortent la fin de semaine pour tendre quelques pièges. Il s'agit en quelque sorte d'un revenu d'appoint ou d'argent de poche. Ce n'est donc plus une industrie au même titre qu'autrefois. C'est ainsi parce qu'il n'y a plus de ressource, à savoir la fourrure. Il n'y en a tout simplement plus. Voilà tout.

[Français]

**Le sénateur Brazeau :** Bienvenue à vous. Merci d'être ici et d'avoir partagé vos expériences avec nous ce soir. Je sais que, en tant que survivant des pensionnats indiens, ce n'est pas facile et qu'il faut beaucoup de courage.

[Traduction]

Puisque je suis un Algonquin encore relativement jeune, je suppose que j'ai eu la chance de ne pas fréquenter les pensionnats indiens. J'ai plutôt fréquenté une école où nous pouvions parler notre langue et faire du sport. Nous avons eu la chance de ne pas avoir d'enseignants religieux. En fait, nos enseignants agissaient bel et bien dans l'intérêt des étudiants et des enfants.

Quand j'allais à cette école, je pouvais heureusement me réveiller auprès de mes parents puis les retrouver à la fin des cours, ce qui n'était pas le cas dans les pensionnats indiens. Malheureusement, il y a encore des gens au pays qui croient que ces pensionnats ont été une bonne chose et ont eu une incidence positive.

I would like to know what your thoughts are and what you would recommend to those people who thought that residential schools were a good thing. We all know that young children were taken away from their parents, were not able to speak their language. If they had long hair, they had their hair cut. Kids were physically, mentally and sexually abused.

Like I said, there are still people who think that was a good thing. There's only one good thing about Indian residential schools, in my view, and that is that they no longer exist, and hopefully they will never exist again in this country.

What would you say to those people who still have that frame of mind, those thoughts? Perhaps they believe they have freedom of expression in this country, but I think it's more freedom of ignorance. I'd like to hear your thoughts.

**Ms. Young:** Because I was the one, of the two of us, who went to residential school, I'll attempt to answer that.

I went to residential school for 13 years, and there are times when I can talk about it and not have a tear. Tonight, I had no idea this was going to happen. It comes and goes, and it's like an emotion that you cannot control. Sometimes I think about the losses that I had, and the fears and the experiences; the bad ones that I had at the schools will be with me forever. No one will ever be able to take them away from my body, from my mind, from my soul. I can deal with them most of the time, but there are times when it's just not possible, like it was tonight.

Anyone who has been taken away from their mother and father and their community, like we were, forcibly, and punished for being who we are, for speaking a language, for having long hair, because we were Cree, cannot imagine what it's like to be punished because you're Ukrainian in Canada, because you're another nationality. It's just an awful lifelong struggle to deal with those emotions.

When I said I was suicidal, there are many, many people who are still like that. I'm not suicidal anymore, but suicide is a very uninvited feeling. You don't know when it's going to happen. It happens. You look at windows, you look at fast-moving cars, and you don't know why, but deep down it's that suicidal feeling.

To the people that don't understand what we went through, and not to get an education: It was a policy that our parents had no control over. The law said we had to go, and they took us. Our mother and father didn't say, "Yes, go. I'd like you to." No, they didn't say that. They came and they took us. Just like what the TRC report says: They came and they took us away.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez et ce que vous recommanderiez à ceux qui croient que les pensionnats ont été favorables. Nous savons tous que de jeunes enfants ont été enlevés à leurs parents et n'ont pas pu s'exprimer dans leur langue. S'ils portaient les cheveux longs, ils devaient les couper. Les enfants ont été agressés physiquement, mentalement et sexuellement.

Comme je l'ai dit, il y a encore des personnes qui pensent que c'était une bonne chose. À mon avis, la seule chose positive à propos des pensionnats indiens, c'est qu'ils n'existent plus, et j'espère qu'il n'y aura plus jamais rien de tel au pays.

Que diriez-vous à ceux qui ont encore cette mentalité et ces pensées? Ils croient peut-être avoir droit à la liberté d'expression au pays, mais il s'agit plutôt d'une liberté d'ignorance. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

**Mme Young :** Je vais essayer de répondre, puisque de nous deux, c'est moi qui ai fréquenté le pensionnat.

J'ai été placée dans un pensionnat indien pendant 13 ans, et j'arrive parfois à en parler sans verser une larme. Je n'avais aucune idée que cela allait se produire ce soir. La tristesse va et vient, comme une émotion incontrôlable. Je pense parfois à mes pertes, mes peurs et mes expériences. En fait, les mauvaises expériences que j'ai vécues au pensionnat resteront en moi à jamais. Personne ne pourra jamais les retirer de mon corps, mon esprit et mon âme. Je peux composer avec elles la plupart du temps, mais il arrive que ce ne soit tout simplement pas possible, comme ce soir.

Nous avons été enlevés de force à notre mère, notre père et notre communauté, puis punis pour être qui nous sommes, parler une langue, porter les cheveux longs ou être Cris. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est que d'être puni parce que vous êtes un Ukrainien au Canada et que vous avez une autre nationalité. Composer avec ces émotions est simplement une terrible lutte de toute une vie.

J'ai dit que j'étais suicidaire, et je dois avouer qu'il y a encore énormément de personnes qui ont de telles idées. Je ne pense plus au suicide, mais c'est un sentiment qui survient par surprise. On ne sait jamais à quel moment il surgira. Cela se produit. On regarde les voitures qui passent par la fenêtre, puis sans savoir pourquoi, des idées suicidaires reviennent dans son for intérieur.

Voici ce que j'aimerais dire à ceux qui ne comprennent pas ce que nous avons vécu : l'objectif n'était pas de nous éduquer. C'était plutôt une politique sur laquelle nos parents n'avaient aucun contrôle. La loi disait que nous devions partir, et ces gens nous ont emmenés. Nos mères et nos pères n'ont jamais dit qu'ils voulaient que nous y allions. Non, ils n'ont rien dit de tel. Les

All the people across Canada — there are thousands of us — our communities are in shattered forms of trying to regain dignity and identity. We're struggling. We still are. Some of us went to university. That doesn't matter. We still have those memories of what happened to us in those schools.

There cannot be only one answer to that. There are many facets of it. The suicides in our communities are bearing that out. I just feel so bad for our children when they are committing suicide the way that they are. We have some knowledge of why they're doing it, but we don't have all the answers to prevention for it.

**Mr. Morrisseau:** I didn't go to residential school, but I had the good fortune of sitting on the advisory committee. It was a tremendous awakening for me because of one of the things that happened. As a young boy growing up, we lived adjacent to the reserve. Crane River was split by a river, and it wasn't a wide river, but one of the things that came back to me was that going through all that information and listening to all the stories and testimony that was given, I started to realize why I didn't know the people I grew up with.

I wondered why. Men and women my age, I didn't know them. And over the years, as I grew up and moved away and went away from my community, I didn't even know they belonged there. And when you went back and asked, "Where have you been?" they took me away. They took me to school. A lot of those young people would never ever talk about what happened. A lot of those young people ended up in sanatoriums with tuberculosis. I'm not saying it was part of the residential schools, but they were gone. It was really quite interesting.

The other part, I guess, for people who don't know what has happened, is there has been a lot of documentation by the Truth and Reconciliation Commission, a lot of testimony and a lot of information available. If people want to educate themselves to what really went on in Canada with the residential schools, I think they can find all that information already written, and it's well documented.

**Senator Brazeau:** Thank you both for your responses. Be proud of who you are. I am proud of who you are.

You talked, Ms. Young, about suicide. I know a little bit about that. Thank you for still being here with us today.

**Senator Pate:** Thank you to both of you, Ms. Young and Mr. Morrisseau, and Senator Sinclair, for being with us as well.

responsables sont venus et nous ont emmenés. Comme le dit le rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, ou CVR, ils sont venus et nous ont emmenés.

Nous sommes des milliers d'un bout à l'autre du Canada, et nos communautés ont volé en éclat à essayer de retrouver leur dignité et leur identité. Nous éprouvons aujourd'hui encore des difficultés. Certains d'entre nous sont allés à l'université, mais cela n'a pas d'importance. Nous nous souvenons encore de ce qui nous est arrivé dans ces écoles.

Il ne peut y avoir une seule réponse à la question. La situation comporte de multiples facettes, comme l'attestent les suicides au sein de nos collectivités. Je suis tellement désolée pour nos jeunes qui s'enlèvent la vie comme ils le font. Nous savons pourquoi ils passent à l'acte, mais nous ne savons pas comment éviter le pire.

**M. Morrisseau :** Je n'ai pas fréquenté le pensionnat, mais j'ai eu la chance de siéger au comité consultatif. Cela a été une véritable révélation pour moi, en raison d'une chose qui s'est produite. Durant ma jeunesse, nous vivions à côté d'une réserve. La municipalité de Crane River est divisée par une rivière, qui n'est pourtant pas très large. Je me suis toutefois souvenu d'une chose en parcourant toutes ces informations et en écoutant l'ensemble de ces histoires et témoignages : j'ai commencé à comprendre pourquoi je ne connaissais pas les gens avec qui j'avais grandi.

Je me demandais pourquoi je ne connaissais pas les hommes et les femmes de mon âge. Au fil des ans, lorsque j'ai déménagé à l'extérieur de ma collectivité, je ne savais même pas que ces personnes venaient de Crane River. Quand j'y suis retourné, je leur ai demandé où ils étaient, et ils m'ont répondu que des gens les avaient emmenés dans une école. Beaucoup de ces jeunes ne parlaient jamais de ce qui s'était passé. Bon nombre d'entre eux ont fini dans des sanatoriums parce qu'ils étaient atteints de la tuberculose. Je ne dis pas que c'était attribuable aux pensionnats, mais ces gens n'étaient plus là. C'était vraiment intéressant.

L'autre chose qu'il faut dire à ceux qui ignorent ce qui s'est passé, c'est que la CVR a réuni énormément de documents, de témoignages et d'informations. Si les gens veulent savoir ce qui s'est vraiment passé dans les pensionnats du Canada, je pense qu'ils trouveront toute cette information déjà consignée et bien documentée.

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie tous les deux de vos réponses. Soyez fiers de qui vous êtes. Je suis fier de vous.

Madame Young, vous avez parlé de suicide. Je suis assez familier avec la question. Merci d'être encore avec nous aujourd'hui.

**La sénatrice Pate :** Je vous remercie tous les deux d'être avec nous, madame Young et monsieur Morrisseau, et sénateur Sinclair aussi.

I'm very grateful for your wisdom and the opportunity and the honour to be able to listen and learn from both of you.

One of the suggestions that has been made from time to time in this committee, but also in other parts of the country and in other arenas, is that we need to revisit what's already been documented in the Truth and Reconciliation Commission and that there are other stories that need to be told.

I have my own view on that but I would like to hear your view, from both of you, on that.

**Ms. Young:** Should we be asking other children or adults now, that have gone to day schools, for instance? I think they should be given the opportunity to tell Canada what has happened.

**Senator Pate:** Is there any information missing in terms of recommendations or calls to action in the Truth and Reconciliation Commission from your perspective?

**Ms. Young:** I don't think it's so much the missing information as the opportunity for those students to express what happened to them, and to be able to tell Canada their story as well. It's not so much about whether it is the same; it probably will be the same as the TRC's recommendations, but there might be other things that would come out of that.

I went to a day school for a couple of years, and that experience was terrible as well. We had this teacher who chased us around like he was a lion. He pretended he was a lion. We didn't even know what a lion was. He chased the kids around the school, in the classroom, and he was just a horrible man.

Those are the kinds of things that people don't understand of the day school experiences. Growing up and having an education, as an Aboriginal person in Canada, is not the same kind of experience as other people have. It's not.

Does that answer your question?

**Senator Pate:** In part. I worry, so I'll express my worrying. I'll take your advice on this. I worry that we have enough information that we need to move forward and act, and I hope there are other ways that people can come forward and contribute to the education of all of us as treaty people in this country.

I worry about calls for more people to be heard as a way to delay that action if I'm too impatient, because many elders have told me I'm too impatient. I appreciate you telling me that.

**Mr. Morrisseau:** I think on that note, if I could respond, I have similar feelings to yours. But I think that in order for us to catch up, we need to have some support. That's why I made the recommendation to help find a way for Metis children to go ahead and get that education, to help find a way to start bettering those schools at the community level.

J'admire votre sagesse, et je suis très reconnaissante d'avoir la chance et de l'honneur de vous écouter et d'apprendre de vous deux.

Une des choses qu'on propose de temps à autre à notre comité, mais aussi ailleurs au pays et sur d'autres tribunes, c'est qu'il faudrait revenir sur ce que la CVR a déjà documenté, étant donné que d'autres histoires doivent être racontées.

J'ai une opinion sur la question, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez tous les deux.

**Mme Young :** Devrions-nous poser la même question aux autres enfants, maintenant adultes, qui ont fréquenté des écoles de jour, par exemple? Je pense qu'ils devraient avoir la chance de dire aux Canadiens ce qu'ils ont vécu.

**La sénatrice Pate :** Pensez-vous qu'il manque quoi que ce soit aux recommandations ou aux appels à l'action de la CVR?

**Mme Young :** Ce n'est pas tant parce qu'il manque des informations, mais plutôt pour donner l'occasion à ces élèves aussi de raconter ce qu'ils ont vécu et de relater leur histoire au reste du Canada. La question n'est pas vraiment de savoir si les recommandations seront les mêmes; elles seront probablement les mêmes que celles de la CVR, mais d'autres choses pourraient en découler.

J'ai fréquenté une école de jour pendant quelques années, et cette expérience a elle aussi été terrible. Nous avions un professeur qui nous pourchassait comme un lion. Il prétendait même qu'il en était un, alors que nous ne savions même pas ce que c'était. Il pourchassait les enfants autour de l'école et dans la classe, et il était simplement un homme horrible.

C'est le genre de choses que les gens ne saisissent pas à propos des écoles de jour. Au Canada, un enfant autochtone qui grandit et qui va à l'école n'aura pas le même genre d'expérience que les autres jeunes. C'est différent.

Est-ce que cela répond à votre question?

**La sénatrice Pate :** En partie. Je suis inquiète, et je vais vous expliquer pourquoi. Je vais suivre votre conseil à ce chapitre. Ce qui me préoccupe, c'est que nous ayons suffisamment d'informations pour passer à l'acte. J'espère qu'il existe d'autres moyens pour que les gens du pays visés par un traité puissent se manifester et contribuer à l'éducation de nous tous.

Je crains donc qu'on demande d'entendre plus de personnes, mais que cela retarde la procédure. Je suis peut-être trop impatiente; de nombreux aînés me l'ont dit. Je vous remercie de me le dire.

**M. Morrisseau :** Si vous me permettez de répondre, je suis d'accord avec vous à ce chapitre. Mais je crois que nous avons besoin de soutien pour rattraper le temps perdu. C'est pourquoi je vous recommande de nous aider à trouver une façon d'éduquer les enfants métis et de commencer à améliorer les écoles communautaires.

It's kind of sad to say, but a lot of our teachers are just permit teachers past Grade 12. They're not real teachers, they don't come with a plan, and my children attended some of those schools. Fortunately for us, we were able to move them away from them. But not everyone has had that ability or that opportunity.

To me I say that's an investment for our people, and that's what we've got to look at. Because just having talks and hearings and not doing anything about it is not going to be the answer for us. We need to have something that would help us get that education.

**Ms. Young:** Back home, there is this one person, an elder, that is saying what you're saying, that we have to move on. Maybe we do. But seven years of hearings about what we went through — and now we have to move forward — is not a long time. Seven years is not a long time. I know people don't like to hear what has happened to the Aboriginal people. It hurts all of us to hear that, the stories that Canada had, and how it impacted us as children. Seven years is not a long time.

I think Senator Sinclair has said this as well: In our lifetime, I don't think we're going to find all the answers and maybe not even in our children's lifetimes, but maybe in our grandchildren's.

If day school children or adults need to talk about what their experiences were, I think there might be a chance for them to be able to express themselves in some way and not say we should move on. I think that hurts people, when they don't have the opportunity to speak.

We've opened the door to listen and to hear what those stories were and now we want to say we have to move on. It's really not fair.

So I don't know what the answer is, because Canada is a nation in which we're all working together to move forward, but not everyone can move at the same pace. I guess that's the bottom line of it.

**Senator Pate:** I hadn't thought of it the way you expressed it. Because I was asking "do we need to do that before we can move on the TRC calls to action" but I didn't say it that clearly. So I appreciate your input.

Are there ways, do you think, that we can start to move on the calls to action and still provide opportunities for people to be heard who haven't been heard yet?

**Ms. Young:** I can talk about the calls to action, because we are working on them in my community, anyway, and at the university where I work. All across Canada institutions, organizations and communities, there's a tremendous amount of movement that's going on. It's maybe not as fast as we'd like it, but it's moving.

C'est un peu triste, mais bon nombre de nos enseignants ont simplement obtenu leur permis après la 12<sup>e</sup> année. Ils ne sont pas de véritables enseignants et ne font aucun plan. Mes enfants ont eux aussi fréquenté certains de ces établissements. Nous avons heureusement pu les changer d'école, mais tout le monde n'a pas cette chance.

Je dirais qu'il s'agit d'un investissement pour notre peuple sur lequel il faut se pencher. À nos yeux, la réponse ne se limite pas à des discussions et des audiences sans que rien de concret ne soit fait à ce sujet. Nous devons trouver une solution qui nous aidera à offrir cette éducation à nos enfants.

**Mme Young :** Il y a chez moi un aîné qui dit, tout comme vous, que nous devons tourner la page. C'est peut-être vrai. Mais je ne trouve pas que sept années d'audiences sur ce que nous avons vécu ne soient très longues — après quoi nous devons passer à autre chose. Sept années, ce n'est pas long. Je sais que les gens n'aiment pas entendre ce qui est arrivé aux peuples autochtones. Il est blessant pour tout le monde d'entendre ces histoires sur le Canada et l'incidence que ces écoles ont eue sur nous lorsque nous étions des enfants. Sept années, ce n'est vraiment pas long.

Je pense que le sénateur Sinclair l'a affirmé lui aussi : je ne crois pas que nous trouverons toutes les réponses de notre vivant, et peut-être pas même du vivant de nos enfants, mais peut-être pendant la vie de nos petits-enfants.

Si les élèves ou les adultes des écoles de jour ont besoin de parler de ce qu'ils ont vécu, je pense que nous devrions leur donner la chance de s'exprimer d'une façon ou d'une autre, sans leur dire que nous devrions tourner la page. Je pense que les gens sont blessés lorsqu'ils n'ont pas l'occasion de parler.

Nous avons ouvert la porte afin d'écouter et d'entendre ces histoires, et nous voulons maintenant leur dire de passer à autre chose. Ce n'est vraiment pas juste.

J'ignore donc la réponse, étant donné que tout le monde au Canada collabore pour aller de l'avant, mais tous les gens ne peuvent pas progresser au même rythme. Je suppose que c'est l'essentiel.

**La sénatrice Pate :** Je n'avais pas songé à la question sous l'angle que vous l'avez abordée. Je voulais savoir si nous devions le faire avant de répondre aux appels à l'action de la CVR, mais je ne me suis pas exprimée aussi clairement. Je vous remercie donc de votre intervention.

Pensez-vous qu'il y a moyen de commencer à répondre aux appels à l'action tout en offrant la possibilité de s'exprimer aux gens qui n'ont pas encore été entendus?

**Mme Young :** Je peux parler des appels à l'action, étant donné que nous y travaillons au sein de ma collectivité et à l'université à laquelle je travaille. Les choses bougent beaucoup dans l'ensemble des institutions, des organisations et des collectivités du Canada. Les progrès ne sont peut-être pas aussi vite que nous l'aurions souhaité, mais il y a du mouvement.



The tremendous amount of work that Senator Sinclair and the other two commissioners did is a phenomenal amount of information that we've received. As Canadians, we need to always be mindful of that. Because it's all our history — all of us.

So should we be working with the day schools? I think they are the ones that need to answer some of those questions.

**Senator Beyak:** Thank you for your very moving and heart-touching testimonials, and also for your recommendations, Doris, around the Cree language. And thank you for being here again, John, and for the recommendations for education.

The speech that caused so much hurt and distress was actually a speech about taxes. My mission here in the Senate is the wise use of tax dollars, and I was questioning why we were renaming buildings all across Canada when a teenage Aboriginal child on a reserve in Canada has never had a glass of clean water, as you pointed out, Doris. It seemed like our priorities are skewed.

So I asked for a national audit of all dollars coming in and out of every reserve, and I asked for a national referendum of every individual Metis, Inuit and Aboriginal across Canada over the age of 12 as to what their dreams and goals are, where they want to live and what they would tell the government to do with the tax dollars? That's instead of wasting the billions that we have wasted over decades, and still you have no education in Crane River and you have no language teachers in Le Pas. I want to do something differently so that your grandchildren have a better life and the grandchildren in my riding have a better life than what we've been doing. It's not working, and I wondered if you would have some thoughts on that.

**Mr. Morrisseau:** Sorry about that, but sometimes those hearing aids don't work that well. I have to get Doris to relay the question to me.

Having a different system most likely will cause a reaction of the various treatments that people receive. That is what happens to a lot of our people when you get things from the government. Because you're a certain group, people react differently. In the communities, when you are doing that, you get feedback that is not always pleasant in that respect.

I'm not sure at this point whether sharing that would be an answer. I think that doing it because it's needed — in my little community of Crane River, we have non-Aboriginal children attending as well. So if you just did that for the Metis children that go to school, then we're putting people in blocs. I don't think that's the answer to those questions.

L'énorme volume de travail accompli par le sénateur Sinclair et les deux autres commissaires nous a permis de recevoir une quantité phénoménale de renseignements. En tant que Canadiens, nous ne devons jamais oublier cela. C'est notre histoire; elle nous concerne tous.

Devrions-nous travailler avec les écoles de jour? Je crois qu'il revient à leurs intervenants de répondre à certaines de ces questions.

**La sénatrice Beyak :** Je vous remercie de vos témoignages très touchants. Doris, je vous remercie de vos recommandations au sujet de la langue crie. John, je vous remercie d'être de retour et d'avoir formulé des recommandations liées à l'éducation.

Le discours qui a causé tant de souffrance et de détresse était en fait un discours sur les impôts. Ma mission au Sénat concerne l'utilisation adéquate de l'argent des contribuables, et je voulais savoir pourquoi nous renommions des édifices d'un bout à l'autre du Canada lorsqu'un adolescent autochtone dans une réserve du Canada n'a jamais eu accès à un verre d'eau potable, comme vous l'avez souligné, Doris. Il semble que nos priorités sont mal ordonnées.

J'ai donc demandé à ce qu'un audit national soit mené sur les fonds qui entrent et qui sortent de chaque réserve, et j'ai demandé l'organisation d'un référendum national pour demander à tous les Métis, Inuits et Autochtones âgés de plus de 12 ans de partout au Canada de nous parler de leurs rêves et de leurs objectifs, de l'endroit où ils souhaitent vivre et de la façon dont ils aimeraient que le gouvernement dépense l'argent des contribuables, au lieu de gaspiller les milliards de dollars qui ont été gaspillés au cours des dernières décennies, alors qu'il n'y a toujours pas d'école à Crane River et d'enseignant de langues à Le Pas. Je veux faire les choses différemment, afin que vos petits-enfants aient une meilleure vie et que les petits-enfants de ma circonscription puissent améliorer leurs conditions de vie. Ce que nous faisons actuellement ne fonctionne pas, et j'aimerais entendre vos commentaires à cet égard.

**M. Morrisseau :** Je suis désolé, mais parfois, les écouteurs ne fonctionnent pas bien. Je dois demander à Doris de me transmettre la question.

La mise en œuvre d'un système différent entraînera probablement une réaction face aux divers traitements que reçoivent les gens. C'est ce que subissent un grand nombre de nos gens lorsque le gouvernement nous accorde quelque chose. Les gens réagissent différemment lorsqu'il s'agit d'un certain groupe. Lorsque cela se produit dans les collectivités, la rétroaction n'est pas toujours plaisante.

En ce moment, je ne sais pas si le fait de partager cela représente une solution. Je crois que faire cela parce que c'est nécessaire — dans ma petite collectivité de Crane River, il y a également des enfants non autochtones. Si vous le faites seulement pour les élèves métis, vous divisez les gens en groupes. Je ne crois pas que c'est une solution.

I'm not sure if I've answered your question, but that's just my own personal view on that.

**Ms. Young:** I'm not sure how to respond. When a different kind of system is being contemplated about fixing something that's so large right now — to try something different like talking about tax dollars, I don't know.

We had the premier come to our community one afternoon, and he stood there and said, "This building that we're in," which was the University College of the North, "was built on our tax dollars" and he looked straight at all the First Nations people. We just froze. We thought, "Is he telling us that we don't pay tax? Or is he punishing us because some of us don't always pay tax?"

When you start talking about tax dollars, it puts up some real walls. There might be another avenue that could be explored — maybe not the same way but not talking about tax dollars.

**Senator Oh:** I had the honour of watching your video clip earlier, Doris. I was watching that video clip about residential schools this afternoon, and it was very touching. I was watching you and looking at your parents. When the train moved off they were crying at the station. It was very touching.

I think Canada owes you and your people big time. We are in a country of human rights. We champion human rights all over the world, but it's sad to know that our own "backyard" is a mess. We spend millions and millions of dollars around the world helping people actually not living in worse conditions than yours. We brought people here, we brought refugees here and looked after them and fed them. They have lost their world. I think we have to do something about our own people back home. That is key number one.

If the Senate committee could help you, what is your first priority that you would want us to do?

**Ms. Young:** My number one priority that I talked about, and it's the value that we really attach our whole life to, is the land and what it means to us, and how our languages and our life supports that. Without that, we are just not the same kind of people.

For me, I would say that the values be respectfully acknowledged and included in the Senate's analysis of government policy and programs, in particular the world view of Aboriginal peoples on that land. Because when you start looking at it that way, you come up with a whole different set of possibilities of doing things differently, not the same old way of top-down ideas on what might work for us. They don't work that way. If people would come and ask us what we need, we need more schools, we need more teachers; we have said that. We are

Je ne suis pas certain d'avoir répondu à votre question, mais c'est mon avis.

**Mme Young :** Je ne suis pas certaine de la façon de répondre à cette question. Lorsqu'on envisage d'utiliser un différent type de système pour régler un problème aussi important — on tente quelque chose de différent, comme des discussions sur l'argent des contribuables, je ne sais pas.

Lorsque le premier ministre a visité notre collectivité, il a regardé tous les Autochtones dans les yeux en leur disant que l'édifice dans lequel ils se trouvaient, c'est-à-dire le Collège universitaire du Nord, avait été construit avec l'argent des contribuables. Nous étions figés sur place. Nous nous demandions s'il tentait de nous dire que nous ne payions pas d'impôts ou s'il nous punissait parce que certains d'entre nous ne paient pas toujours des impôts.

Lorsqu'on commence à parler de l'argent des contribuables, on érige des murs concrets. On pourrait peut-être explorer une autre façon de faire les choses — peut-être pas de la même façon, mais sans parler de l'argent des contribuables.

**Le sénateur Oh :** J'ai eu l'honneur de visionner votre vidéo plus tôt, Doris. Cet après-midi, je visionnais la vidéo sur les pensionnats, et c'était très touchant. Je vous regardais et j'ai observé vos parents. Lorsque le train est parti, ils pleuraient à la gare. C'était très touchant.

Je crois que le Canada a une énorme dette envers vous et votre peuple. Notre pays fait la promotion des droits de la personne. Nous défendons les droits de la personne à l'échelle mondiale, mais il est triste de constater que c'est le chaos chez nous. Nous dépensons des millions et des millions de dollars dans le monde entier pour aider des gens dont les conditions de vie ne sont pas plus pénibles que les vôtres. Nous avons amené des gens ici, nous avons accueilli des réfugiés et nous les avons aidés et nourris, car ils ont tout perdu. Je crois que nous devons également aider nos propres gens. C'est le premier point.

Si le comité du Sénat pouvait vous aider, quelle serait votre priorité en ce qui concerne les mesures qui pourraient être prises?

**Mme Young :** La priorité dont j'ai parlé — et c'est la valeur fondamentale sur laquelle repose notre vie —, c'est la terre et ce qu'elle signifie pour nous, et la façon dont nos langues et notre manière de vivre traduisent cet attachement. Sans cela, nous ne sommes tout simplement pas le même peuple.

À mon avis, il faudrait que ces valeurs soient respectées et reconnues et il faut les intégrer — en particulier la vision du monde des peuples autochtones qui vivent sur ces terres — à l'analyse du Sénat sur les programmes et les politiques du gouvernement. Lorsqu'on aborde les choses de cette façon, on peut imaginer toute une série de possibilités qui permettent de faire les choses différemment, car il faut s'éloigner de la méthode qui consiste à formuler des idées descendantes à notre égard. Ces idées ne fonctionnent pas. Si les gens nous demandaient de leur

still not getting them. John doesn't have a school in his community. We need the teachers. We really need the teacher training programs.

**Senator Oh:** So there is no teacher training college for your people?

**Ms. Young:** We have one program that teaches teachers to teach Cree, and all those teachers teach in Cree. It's a total immersion program, and it works really, really well. Those teachers come out knowing how to teach, and they get scooped up. I think we've had 25 teachers in five years, so that means five teachers a year, which is not lots.

**Senator Oh:** Okay, thank you for your answer. Is there anything for you to add?

**Mr. Morrisseau:** I just wanted to respond by saying a number of years ago in Manitoba they started programs to train Aboriginal people to be teachers, nurses, a number of different things like that. What happened is that I recall the one community, the Metis community who sent about 14 students to become teachers, and they all got their degrees and they were all ready to go to work, and nobody would hire them. Still to this day some of them are at home, never got a job.

I think we have to deal with that attitudinal problem that's there, and sometimes the attitudinal problem is not only outside of our community, it's inside as well. I believe that the way we were brought up, the way we were raised is that the guy from the outside always knew better than us, and somehow or another we have to be able to change those attitudes. That's something that we have to work on, but when others from the outside continuously push it down, it's not helping either, so there's an issue there. It's an attitudinal thing, I think, for us.

**Senator Oh:** I'm sure the Canadian government can do this. They have the right, they have the power and they have the obligation to do it for you.

**Senator Boniface:** First of all, I would like to thank you both very much for being here and sharing your life in terms of your life experience. I think it's very helpful to the committee. And particularly to Ms. Young, I want to say thank you for bringing back some memories for me.

I did a lot of work in northwestern Ontario, and I heard some of the people up there say the same reflection, view of the attachment to the land, and I think I had lost that memory until you brought it up, and so thank you for reminding me of that experience.

I'm wondering, in particular in reference to the last comments that you made, whether at a grassroots level, community to community, and so I mean the communities near you or

décrire nos besoins, nous répondrions qu'il nous faut davantage d'écoles et d'enseignants. Nous l'avons déjà dit, mais nous ne les avons toujours pas obtenus. John n'a pas d'école dans sa collectivité. Nous avons besoin d'enseignants. Nous avons vraiment besoin de programmes de formation des enseignants.

**Le sénateur Oh :** Il n'existe donc aucun collège de formation des enseignants pour votre peuple?

**Mme Young :** Nous avons un programme qui forme les enseignants à enseigner la langue crie, et tous ces enseignants enseignent en cri. Il s'agit d'un programme d'immersion totale, et il fonctionne vraiment bien. Les gens qui terminent le programme savent comment enseigner, et ils sont recrutés. Je crois que nous avons produit 25 enseignants en cinq ans. Cela fait cinq enseignants par année, ce qui n'est pas un nombre très élevé.

**Le sénateur Oh :** D'accord. Merci de votre réponse. Aimerez-vous ajouter quelque chose?

**M. Morrisseau :** Je tenais simplement à mentionner qu'au Manitoba, il y a quelques années, on a mis sur pied des programmes pour former des Autochtones dans les domaines de l'enseignement, des soins infirmiers, et cetera. Si je me souviens bien, environ 14 membres d'une communauté métisse se sont inscrits au programme pour devenir enseignants. Ils ont tous obtenu leur diplôme et ils étaient prêts à travailler, mais personne ne les a embauchés. Aujourd'hui, certains d'entre eux sont toujours à la maison, car ils n'ont jamais trouvé un emploi.

Je crois que nous sommes aux prises avec un problème d'attitude et parfois, ce problème ne se trouve pas seulement à l'extérieur de notre collectivité, mais également à l'intérieur de celle-ci. Je pense qu'on nous a dit tout au long de notre jeunesse que les gens de l'extérieur étaient toujours plus compétents que nous, mais il faut que nous réussissions à modifier cette attitude. Nous devons fournir des efforts à cet égard, mais lorsque des gens de l'extérieur continuent de renforcer cette idée, cela ne nous aide pas, et cela pose problème. Je crois que pour nous, il s'agit d'un problème d'attitude.

**Le sénateur Oh :** Je suis sûr que le gouvernement du Canada peut le faire. Il a le droit, le pouvoir et l'obligation de le faire pour vous.

**La sénatrice Boniface :** Tout d'abord, j'aimerais vous remercier chaleureusement d'être ici et de partager votre expérience de vie. Je crois que ces renseignements seront très utiles au comité. Et madame Young, je tiens à vous remercier particulièrement, car vous avez ravivé certains de mes souvenirs.

J'ai beaucoup travaillé dans le nord-ouest de l'Ontario, et j'ai entendu la même réflexion là-bas, car les gens expriment le même attachement à la terre. Je crois que j'avais oublié cette expérience jusqu'à ce que vous la mentionniez, et je vous remercie donc d'avoir ravivé mes souvenirs.

J'aimerais savoir, surtout en ce qui concerne vos derniers commentaires, si vous avez trouvé, au niveau communautaire, d'une collectivité à l'autre — et je parle donc des collectivités près

particularly in your experience, John, with the Metis nation, if you experienced communities who had a better understanding of the experience of residential schools at the grassroots level?

So I, for instance, grew up near the Chippewas of Georgina Island, and I had no understanding at all. I think there's a better understanding today because of the interaction between the two communities and some common interests that they have done. I could be wrong, but I think that's better. I'm just wondering, as we move forward, if there's some sort of grassroots initiatives that would also help bring some of this together in terms of better common understanding.

**Mr. Morrisseau:** There have been a number of Metis students who attended residential schools, and there have been a number of them who have also made their testimony about residential schools, but a lot of them didn't go. They were considered fillers because when the schools didn't have enough students from the First Nations and had room, they would go to the Metis community in order to fill the school. That's how they got there.

A lot of those students who had been to residential school are still sitting on their stories, and some that I know personally are saying they've never had an opportunity to tell my story. Some of them are taking the position that they would like to write it, but then where do they send it and what are they doing it for?

There's a lot of that kind of discussion that's there, so it may be helpful, but basically the stories from the Metis side of it, from residential schools, will be very similar to the treaty side, First Nations that went. They all experienced basically the same thing.

**Ms. Young:** What was the question?

**Senator Boniface:** It probably wasn't very articulate. I'm trying to figure out, as we do the nation-to-nation and building and understanding at the macro level, are there initiatives between native and non-native communities, First Nation and non-First Nation communities, where there are bridges being built out of a level of understanding and moving forward? So I'm trying to figure out if there's anywhere that you know of or any experience you have that would be helpful to us at the very local level.

**Ms. Young:** Back home there was an interesting event that took place by high school students. The Opaskwayak Cree Nation is on one side of the river and the town of The Pas is on the other. These high school students — and nobody said “do this, do that” to them — created an initiative that was really important. They one day decided that they would meet in the middle of that bridge and shake hands and say, “We are going to be friends.” It was a friendship shake.

de vous ou particulièrement de votre expérience, John, avec la nation métisse —, des collectivités où l'on comprend mieux l'expérience des pensionnats au niveau communautaire.

Par exemple, j'ai grandi près des Chippewas de Georgina Island, et je ne comprenais pas du tout. Je crois qu'on comprend mieux aujourd'hui, en raison de l'interaction entre les deux collectivités et la mise en commun de certains intérêts. Il se peut que je me trompe, mais je crois que la situation s'est améliorée. J'aimerais savoir s'il existe un certain type d'initiatives communautaires qui contribuerait également à améliorer la compréhension mutuelle.

**M. Morrisseau :** Plusieurs étudiants métis ont fréquenté les pensionnats, et certains d'entre eux ont également livré des témoignages à ce sujet, mais un grand nombre d'entre eux ne les ont pas fréquentés. On les considérait comme des remplaçants, car lorsque les écoles n'avaient pas suffisamment d'étudiants des Premières Nations et qu'elles avaient de la place, elles recrutaient des Métis. Voilà comment les Métis se sont retrouvés dans les pensionnats.

Un grand nombre de gens qui ont fréquenté les pensionnats n'ont pas encore divulgué leur histoire, et je connais personnellement certaines personnes qui affirment n'avoir jamais eu l'occasion de raconter leur histoire. Certains d'entre eux aimeraient l'écrire, mais à qui peuvent-ils l'envoyer et pourquoi le feraient-ils?

Il y a de nombreuses discussions, et cela peut donc être utile, mais essentiellement, les histoires des Métis qui ont fréquenté les pensionnats sont très similaires à ceux des membres des Premières Nations signataires d'un traité qui les ont aussi fréquentés. Tous ces gens ont essentiellement vécu la même chose.

**Mme Young :** Quelle était la question?

**La sénatrice Boniface :** Elle n'était probablement pas très précise. Je tente de déterminer, dans le cadre de nos efforts pour comprendre la situation et établir des liens entre les nations en général, si on a mis en œuvre des initiatives entre les Autochtones et les collectivités non autochtones, entre les communautés des Premières Nations et les autres communautés, et si on a bâti des ponts pour mieux comprendre la situation et réaliser des progrès? Je tente de déterminer si vous connaissez des lieux ou des expériences qui pourraient nous aider à l'échelle locale.

**Mme Young :** Les élèves de l'école secondaire de ma collectivité ont organisé un événement très intéressant. En effet, la nation crie d'Opaskwayak se trouve d'un côté de la rivière, et la ville de Le Pas se trouve de l'autre côté. Ces élèves du secondaire — et personne ne leur avait dit de le faire — ont créé une initiative très importante. Un jour, ils ont décidé de se rencontrer au milieu de ce pont et de se serrer la main en déclarant qu'ils deviendraient des amis. C'était une entente d'amitié.

One of the teachers from the Opaskwayak Cree Nation brought out this treaty medal where they are shaking hands, the commissioner and the Aboriginal people, and she showed those students this treaty medal where they were shaking hands in the middle of this bridge. So that's one initiative.

The Pas, as you know, has not always had a good reputation, the town of The Pas. So the children are starting some kind of movement that is really exciting, is really important. At my school, because we're looking at TRC and where do we start, what we decided to do was that we would work with principles and processes on how we want to work together to implement the TRC recommendations that applied to university. So we set out principles of partnership, collaboration. I forget what. There was about five of them that we agreed as an institution that we would work with when we're working with the reconciliation process, and the process has kind of followed each of those areas. One of the processes that we agreed on was that we would identify when we're talking about reconciliation and where we're going with a particular program. We would say, "This is where I'm coming from. As an Aboriginal person who has gone to residential school, this is where I'm coming from." A non-native person got up and said, "Because I never knew about residential schools." I feel she felt intimidated and guilty, so that's where she was coming from.

We said instead of looking at programs first, we wanted to do principles and processes about how we were going to work together.

**Senator Boniface:** I like that.

**Ms. Young:** It's just this year that we started that. We didn't jump into programs, although we do have them, but we took a step back and said let's look at this. I think feelings are really important.

**Senator Boniface:** Absolutely.

**Ms. Young:** To acknowledge them.

**Senator Boniface:** Thank you.

**Senator Watt:** Thank you for your presentation. I enjoyed what you had to say. I'm also one of the original persons from the North — Inuk, that is — a residential school survivor. We all had different experiences during our younger years. Some are happy ones, some are very ugly ones, and I share your view in terms of describing what happens within our people — the First Nation, Metis and the Inuit.

By saying that, I have some questions, and I also would like a clarification in regard to the area that you seem to be focusing more on than the others, that is school. You need teachers, you need money to run the school, and you also mentioned the importance of the land that is connected to your spirituality, which I do understand, and I feel that the problems that you are running through on who owns the land, and I share the view with

L'un des enseignants de la nation crie d'Opaskwayak a apporté une médaille commémorative des traités sur laquelle le commissaire et le peuple autochtone se serrent la main, et elle l'a montrée à ses élèves pendant qu'ils se serraient la main au milieu de ce pont. Voilà donc une initiative qui a été mise sur pied.

La ville de Le Pas, comme vous le savez, n'a pas toujours eu bonne réputation. Ces jeunes ont donc amorcé un mouvement très stimulant et très important. Étant donné que mes collègues et moi-même nous demandions comment aborder la CVR, nous avons décidé d'utiliser des principes et des processus de collaboration pour mettre en œuvre les recommandations de la CVR qui s'appliquent à l'université. Nous avons donc établi des principes de partenariat et de collaboration. Je ne me souviens plus du reste, mais il y avait environ cinq principes que nous avons décidé d'utiliser au sein de notre institution lorsque nous travaillons avec le processus de réconciliation, et le processus a en quelque sorte suivi chacun de ces principes. Nous avons notamment convenu de préciser les circonstances lorsque nous parlions de réconciliation et d'expliquer comment nous utilisons un programme particulier. Nous avons convenu de décrire notre contexte, par exemple en précisant que nous avions fréquenté un pensionnat indien. Une personne non autochtone s'est levée et a dit qu'elle n'avait jamais été au courant de l'existence des pensionnats. Je pense qu'elle se sentait intimidée et coupable, et elle a donc expliqué sa situation.

Nous avons décidé qu'au lieu d'examiner les programmes, nous voulions d'abord établir les principes et les processus de notre collaboration.

**La sénatrice Boniface :** J'aime cela.

**Mme Young :** Nous avons lancé ce processus cette année. Nous n'avons pas abordé immédiatement les programmes, même si nous les avons. Nous avons plutôt pris du recul et nous avons décidé d'examiner la situation. Je crois que les sentiments sont très importants.

**La sénatrice Boniface :** Absolument.

**Mme Young :** Il faut les reconnaître.

**La sénatrice Boniface :** Merci.

**Le sénateur Watt :** Je vous remercie de votre exposé. Je l'ai beaucoup aimé. Je viens également de l'un des premiers peuples du Nord — les Inuits — et je suis un survivant des pensionnats. Nous avons tous vécu des expériences différentes pendant notre jeunesse. Certaines sont heureuses, d'autres sont très mauvaises, et je partage votre opinion lorsqu'il s'agit de décrire ce qui se produit au sein de notre peuple, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Cela dit, j'ai quelques questions, et j'aimerais également obtenir des éclaircissements sur le domaine sur lequel vous semblez vous concentrer davantage que les autres, à savoir l'éducation. Vous avez besoin d'enseignants, vous avez besoin de fonds pour faire fonctionner les écoles, et vous avez également mentionné l'importance de la terre, car elle est liée à votre spiritualité, ce que je comprends vraiment. Je comprends

you. I hope the Government of Canada at some point down the road will come to realize that they cannot continue to operate on the fee simple rights related to the land. It has to be more than that.

It surprised me, in a sense, what I heard from the Metis representative, John Morrisseau, that you are leasing the land. In other words, when you are leasing the lands, and I guess that costs money, and I don't know where you're getting the money from in order to pay the rent.

By saying that, I would like to switch over to the question of school, which seems to be very important to you both. I would also like to get clarification with regard to schooling. I'm a little confused by what I'm hearing from you both. I'm not sure whether you are talking about language of instruction only in your mother tongue, or are you also talking about integrating into the language of instruction a curriculum, which I believe you also need, to be able to learn English and probably French, and at the same time you want to protect your language and you have to do whatever you can to make sure that survives.

Am I hearing you properly? I'm not quite sure whether you are mainly talking about wanting to have your own mother tongue to be introduced as a language of instruction in the school. I believe, if I'm not mistaken, that school boards are not necessarily within your control. There might be no school board in some communities.

I would like an explanation in those areas if this committee is going to come up with some recommendations on the basis of what you have been talking about. I'm trying to clarify in my own mind, but at the same time I'm trying to help the rest of the senators so they don't understand differently. We all need to understand in the same way.

**Ms. Young:** In my community, we have an immersion program from kindergarten to Grade 6 now, and what we're finding with those children is that not everybody is in that immersion program. There are some that are just in the English program. But the children who are in the immersion program we're finding they are better behaved, they learn quicker, they don't get into trouble the way that other children do. I don't know if the right word is "quiet," but they are more attentive to what they are supposed to be doing.

For me, it's really important if our whole community became Cree speaking, because they will always have the English language. You can't get away from that. When they go to university, they are bilingual. They are Cree and English, and they'll do well at university. It's been proven that children who have an Aboriginal language do better when they go to university because they feel good about themselves. They are confident that they're Aboriginal and they know their language. It grounds them.

également les problèmes auxquels vous faites face en ce qui concerne la question de savoir à qui appartient la terre, et je partage votre avis. J'espère que le gouvernement du Canada parviendra à se rendre compte qu'il ne peut pas continuer de fonctionner avec le principe des droits de fief simples en ce qui concerne la terre. Il faut en faire davantage.

D'une certaine façon, le représentant Métis, John Morrisseau, m'a surpris lorsqu'il a dit que vous louez les terres. Autrement dit, lorsque vous louez les terres — et je présume que cela coûte de l'argent —, je ne sais pas où vous obtenez les fonds pour payer le loyer.

Cela dit, j'aimerais revenir à la question des écoles, car vous semblez tous les deux lui accorder beaucoup d'importance. J'aimerais également obtenir des éclaircissements sur l'enseignement. Je suis un peu confus par ce que vous dites. Je ne sais pas si vous parlez de l'enseignement seulement dans votre langue maternelle ou si vous parlez d'intégrer un programme d'apprentissage de l'anglais et probablement du français — et je crois que vous avez également besoin d'un tel programme. En même temps, vous souhaitez protéger votre langue et vous devez favoriser sa survie à tout prix.

Vous ai-je bien entendu? Je ne sais pas si vous parlez surtout de faire de votre langue maternelle la langue d'enseignement dans les écoles. Si je ne me trompe pas, je crois que vous ne contrôlez pas nécessairement les commissions scolaires. Il se peut aussi que certaines collectivités n'aient aucune commission scolaire.

Il faudra fournir quelques précisions à cet égard si vous souhaitez que le comité formule des recommandations fondées sur les propos que vous avez tenus aujourd'hui. Je tente de préciser cela dans ma tête, mais en même temps, j'essaie d'aider le reste des sénateurs, afin que nous comprenions tous la même chose.

**Mme Young :** Nous avons un programme d'immersion de la maternelle à la sixième année dans ma collectivité, mais tous les enfants ne sont pas inscrits dans ce programme. Certains élèves sont seulement inscrits dans le programme en anglais. Toutefois, les élèves qui sont dans le programme d'immersion ont tendance à avoir un meilleur comportement et à apprendre plus rapidement et ils s'attirent moins de problèmes que les autres élèves. Je ne sais pas si je devrais dire qu'ils sont plus « tranquilles », mais ils sont plus attentifs à ce qu'on leur demande de faire.

Je considère qu'il est essentiel que tous les membres de la communauté parlent le cri, parce qu'ils parleront toujours anglais; c'est inévitable. Lorsqu'ils vont à l'université, ils sont bilingues. Ils parlent cri et anglais et ont de bons résultats à l'université. Il a été prouvé que les jeunes qui connaissent une langue autochtone ont de meilleurs résultats lorsqu'ils fréquentent l'université, car ils ont une meilleure estime d'eux-mêmes. Ils se reconnaissent en tant qu'Autochtones, et cela leur donne un sentiment de confiance.

I don't know if that answers it. For me, it would be really good if we did have a total immersion Cree high school and K to 8. That's my feeling.

**Senator Watt:** I think you understood what I had to say, and I share the view with you that regardless of what we do in our own mother tongue, and that's the most important part of our success for the generations to come. They need a strong foundation, so I'm with you.

Forty years ago we, as an Inuit from Nunavik, entered into legal action against the Government of Quebec, Hydro-Québec energy cooperation, and we were able to bring the Government of Canada to the table, which in a sense knowing a little about the law, they could have negotiated on our behalf, but they were on the side — well, we were negotiating. We did direct negotiations with the Government of Quebec and a representative from the Hydro-Québec energy development corporation. At the time, I used to wonder whether some of those development corporations, on the economic side, and 40 years ago they were practically running the Government of Quebec.

To tell you the truth, when I entered into the first day of negotiations, I found out the Government of Quebec only had four environmental experts within their department. That's how far behind they were in terms of dealing with the question of the environment. Then we put ourselves in the position to indicate to the Government of Quebec that the government has to be able to listen to us and learn something from us, and I think they did.

What I wanted to say, because I don't want to go on, we have control of our own school board, 100 per cent, separate from the Government of Quebec. The Minister of Education has no disallowing power in terms of the language of instruction. That is very important. If you're talking about survival of your language, then it would be under your control. I think you should examine that.

Before we entered into creating the various instruments that we have now with the Government of Quebec, we have control of our own health sector. We have our own regional government. We have control of our own police. Those things can take place, but you have to remember that if you're going to be entering into a negotiation with the Government of Canada, there are the two jurisdictional matters that are very important to this country. One is the federal government jurisdiction and the other is a provincial jurisdiction.

We have to do what we can as Aboriginal people in this country to buy in to some of those jurisdictions that we might think are important to us. You can only find out whether you will succeed by being in those negotiations. At times maybe you even have to go back to the court to deal with those fundamental issues, if you cannot succeed by achieving them through negotiation.

Je ne sais pas si cela répond à la question. À mon avis, un programme d'immersion totale en langue crie de la maternelle à la huitième année ainsi qu'au secondaire serait une bonne chose. C'est ce que je pense.

**Le sénateur Watt :** Je pense que vous avez compris mon propos, et je suis d'accord avec vous pour dire qu'il s'agit du facteur le plus important pour le succès des prochaines générations, et ce, sans égard à ce que nous faisons par rapport à nos langues maternelles respectives. Ils ont besoin d'une solide fondation. Donc, je vous appuie.

Il y a 40 ans, nous — les Inuits du Nunavik — avons intenté une poursuite en justice contre le gouvernement du Québec et Hydro-Québec. Nous avons réussi à obtenir la participation du gouvernement du Canada, qui aurait pu négocier en notre nom, lorsqu'on connaît un tant soit peu la loi, mais il était du côté... Eh bien, nous étions en négociations. Nous avons négocié directement avec le gouvernement du Québec et un représentant d'Hydro-Québec. À l'époque, je m'interrogeais sur le rôle de ces sociétés de développement dans l'économie, car, il y a 40 ans, elles avaient pour ainsi dire le contrôle du gouvernement du Québec.

À vrai dire, dès la première journée des négociations, j'ai constaté que cet organisme du gouvernement du Québec ne comptait que quatre spécialistes de l'environnement. Cela témoigne du retard considérable qu'il accusait sur les questions environnementales. Nous nous sommes ensuite donné les moyens de faire savoir au gouvernement du Québec qu'il devait nous écouter et apprendre de nous. Je crois qu'il l'a fait.

Ce que je voulais dire, pour ne pas poursuivre indéfiniment, c'est que nous avons le plein contrôle de notre commission scolaire. Elle est totalement indépendante du gouvernement du Québec. Le ministre de l'Éducation ne dispose d'aucun pouvoir quant à la langue d'enseignement. C'est très important. L'enjeu est la survie de votre langue; vous devez donc avoir de pleins pouvoirs à cet égard. Je pense que vous devez examiner la question.

Notre secteur de la santé relevait déjà de nous avant la mise en place des divers mécanismes que nous avons actuellement avec le gouvernement du Québec. Nous avons un gouvernement régional. Nous contrôlons nos propres services policiers. Ce sont des possibilités; il convient toutefois de garder à l'esprit que si vous décidez de négocier avec le gouvernement du Canada, vous devrez tenir compte d'un aspect fondamental du pays : le partage des compétences. Il y a les compétences du fédéral et les compétences des provinces.

Les peuples autochtones du pays doivent faire leur possible pour jouer un rôle dans les compétences qui leur importent le plus. Ce n'est qu'en participant aux négociations qu'on peut savoir si on peut réussir. Vous devrez parfois vous adresser de nouveau aux tribunaux pour régler des enjeux fondamentaux si vous ne parvenez pas à trouver une solution par voie de négociation.

I am just giving you sort of a heads-up in that area now, but that I think is a bit of the confusion I had in terms of whether I fully understood when you were talking about the schools. I think I do understand that now. You have to start somewhere. That's important.

**The Chair:** Senator Watt, you had one other question regarding land. I think it was a question for Mr. Morrisseau.

**Senator Watt:** Since I just sort of highlighted, mentioned it, but I don't have the whole solution to deal with the question of land.

**The Chair:** If you don't mind my saying, I think you were asking Mr. Morrisseau how they did their land and leasing and where they got the money. I could have misunderstood your question.

**Senator Watt:** I'm not quite there, so maybe he can remind me.

**Mr. Morrisseau:** For my point, I thought it would just clarify that land is costly. We pay taxes, and of course land is costly to keep for us. When you don't have any revenue generating, like cattle or whatever, and trying to hold on to land, it becomes next to impossible. That's why we get the dwindling — at one time, like I said, we had 12 ranchers in our area and now we're down to one. Everybody just slowly gets pushed out.

**Senator Watt:** Let me try to respond to that by trying to be helpful in terms of finding the solution to the problems that you are highlighting here.

I see sort of an end result of where you are right now. That means to say that you're going to be running out of your own people before you have a chance to resolve the question of land. How can you expedite that matter? Do you have some of your people taking legal action specifically on land issues? I know that the ruling recently came down from the Supreme Court of Canada with regard to the Metis being allowed to participate or being treated the same way as First Nations. Do you have anything aside from that that could help you to deal with the question of land?

**Mr. Morrisseau:** I think we're probably a bit late in relation to a legal approach to the keeping of the land. In our little community, the land is owned by outsiders.

**Senator Watt:** Third party ownership.

**Mr. Morrisseau:** Yes. Even at that, our community suffers in a sense of getting any of that revenue back from the use of that land because it goes back to the province or back to the municipality of where they come from. Our community suffers for that, so our land is slowly disappearing, and it's going to outsiders. And the taxes that should be coming back to help us grow as a community is not there. I think if you relate that back to schools and having a small school with Grade 8 and a couple of teachers that are permanent, it tells you the story of just how they are squeezing it

Je cherche simplement à vous donner un aperçu de ce qu'il en est. Je n'étais pas certain d'avoir bien compris vos propos sur les écoles. Je pense que j'ai maintenant compris. Il faut commencer quelque part. C'est important.

**La présidente :** Sénateur Watt, vous aviez une autre question concernant les terres; elle s'adressait à M. Morrisseau, je crois.

**Le sénateur Watt :** J'ai simplement évoqué la question des terres, mais je n'ai pas la solution.

**La présidente :** Permettez-moi d'intervenir. Je pense que votre question à M. Morrisseau portait sur le règlement de la question des terres et des terres cédées à bail, et sur la provenance de l'argent. J'ai peut-être mal compris votre question.

**Le sénateur Watt :** Je ne suis pas tout à fait rendu là, mais il pourrait peut-être me rafraîchir la mémoire.

**M. Morrisseau :** Mon point visait simplement à souligner que les terres sont coûteuses. Nous payons des taxes et, évidemment, conserver les terres entraîne des coûts considérables. Sans aucune source de revenus, comme l'élevage du bétail ou autre chose, il est presque impossible de conserver les terres. C'est ce qui explique la baisse. Comme je l'ai indiqué, notre région comptait auparavant 12 grands éleveurs, et il n'en reste plus qu'un. Tous finissent par être évincés, lentement mais sûrement.

**Le sénateur Watt :** J'espère que ma réponse vous aidera à trouver une solution aux problèmes que vous venez de soulever.

J'entrevois en quelque sorte l'aboutissement de votre situation actuelle : vous n'aurez plus de gens de votre communauté avant que vous ayez réussi à régler la question des terres. Comment pouvez-vous accélérer ce processus? Certains de vos membres ont-ils entrepris des poursuites judiciaires à cet égard? Je sais que la Cour suprême a récemment rendu un jugement quant à la participation ou à l'octroi, aux Métis, du même statut que celui des Premières Nations. Outre cela, avez-vous d'autres solutions qui vous permettraient de régler la question des terres?

**M. Morrisseau :** En ce qui concerne la conservation des terres, je crois qu'il est probablement trop tard pour adopter l'approche juridique, car les terres de notre petite collectivité appartiennent à des gens de l'extérieur.

**Le sénateur Watt :** Elles sont la propriété de tiers.

**M. Morrisseau :** En effet. Même à cela, notre collectivité souffre d'une certaine façon de l'absence de revenus liés à l'utilisation des terres, car ces revenus vont soit à la province, soit aux municipalités où habitent les propriétaires fonciers. C'est notre collectivité qui en souffre; nos terres sont perdues graduellement, aux mains d'intérêts extérieurs. Nous ne percevons pas de taxes qui nous aideraient à favoriser la croissance de la collectivité. À mon avis, lorsqu'on fait le rapprochement avec les écoles et la possibilité d'avoir une petite



out. The nearest school for Crane River, if our children were to go to school, is 25 miles one way, so it's not something that you want to do.

**Senator Watt:** When you are asked to move, whatever the property, whatever the asset that you might have, relocate yourself to another location because that area that you are occupying is needed by somebody else — maybe they have more money than you, whatever that reason might be — what recourse do you have? What does the system say to you? Or do we have no system at all to deal with something like if a person is being asked to leave the area, where do you go? What's your recourse? You can't just turn around and say that I am leaving because it's not my land. It is in a sense your land, but how do you go about protecting that?

**Mr. Morrisseau:** That's a very difficult question because the land is owned by the Province of Manitoba. The land that has always been part of our community is what we call provincial Crown land. When it's provincial Crown land, the way that land is handed out is they have a policy within agriculture, for example, that says you have to have X number of animals, et cetera, that you need to grow. Not having those, because it's agricultural Crown land that we're talking about, and that was the only form of revenue that we had in that community, we don't have that anymore, so our opportunity to come back is not there. It's just slowly eroded.

**Senator Watt:** Madam Chair, I wonder whether this committee could invite somebody who could be able to explain to us from a legal point of view what can be done in the case of the experience that he is having. This will continue on unless somebody moves in and tries to prevent it from continuing to happen. I would recommend that; this is a very important issue.

**The Chair:** This is something you —

**Senator Watt:** They have no home. They have no land. Come on, this is Canada.

**The Chair:** This is something that you could recommend, and the steering committee could discuss and decide whether we need to call another witness. The analysts will take note of that.

**Senator Watt:** If you don't mind me saying so, I think this requires action, almost immediate action. This is important. This is a day-to-day problem they are going through.

**The Chair:** Yes.

**Senator Watt:** We can't leave it alone.

**The Chair:** Yes. Thank you for your intervention, Senator Watt.

**Senator Pate:** Madam Chair, I'm just wondering, my question was related to some of that. I'll make it very short.

**The Chair:** Okay.

école offrant des cours jusqu'à la huitième année et un effectif de deux ou trois enseignants permanents, cela témoigne de l'ampleur de cet exode. L'école la plus proche de Crane River — si nos enfants allaient à l'école — est située à 25 milles de distance; ce n'est donc pas une solution envisageable.

**Le sénateur Watt :** Lorsqu'on vous demande de partir, sans égard aux propriétés ou aux biens que vous pourriez avoir, et de vous installer ailleurs parce que vous occupez un territoire dont quelqu'un d'autre a besoin, quels sont vos recours? Ces personnes sont peut-être plus fortunées que vous, ou il pourrait y avoir d'autres raisons. Y a-t-il des mécanismes? N'y a-t-il pas de mécanismes pour les cas où l'on demande aux gens de quitter une région? Où allez-vous? Quels sont vos recours? Vous ne pouvez pas simplement partir en disant que le territoire ne vous appartient pas. Ce sont vos terres, d'une certaine façon. Que faites-vous pour les protéger?

**M. Morrisseau :** C'est une question très difficile, car les terres sont la propriété de la province du Manitoba. Les terres qui ont toujours fait partie de notre collectivité sont ce qu'on appelle des terres de la Couronne provinciale. Dans de tels cas, l'attribution des terres est assortie de conditions. Par exemple, une politique en matière d'agriculture pourrait préciser la taille d'un troupeau pour l'élevage du bétail. On parle de terres publiques agricoles provinciales. Puisque nous ne pouvons plus satisfaire à ces conditions et qu'il s'agissait de la seule source de revenus de la collectivité, nous n'avons plus la possibilité de revenir nous y établir. La collectivité disparaît peu à peu.

**Le sénateur Watt :** Madame la présidente, je me demande si le comité pourrait inviter quelqu'un qui pourrait nous expliquer les recours juridiques qui s'offrent au témoin dans cette situation. Cela se poursuivra tant que personne n'interviendra pour empêcher que cela continue. C'est ma recommandation; c'est un enjeu d'une grande importance.

**La présidente :** C'est quelque chose que vous...

**Le sénateur Watt :** Ils n'ont nulle part où aller. Ils n'ont pas de terres. Cela n'a pas de sens. Nous sommes au Canada, non?

**La présidente :** Vous pouvez en faire la recommandation. Le comité directeur pourra en discuter et décider s'il convient d'inviter un autre témoin à comparaître. Les analystes vont en prendre note.

**Le sénateur Watt :** Permettez-moi de préciser qu'il convient d'agir, probablement de toute urgence. C'est important. Ces gens vivent ce problème au quotidien.

**La présidente :** En effet.

**Le sénateur Watt :** Nous ne pouvons laisser les choses aller.

**La présidente :** En effet. Je vous remercie de cette intervention, sénateur Watt.

**La sénatrice Pate :** Madame la présidente, puis-je poser une question liée à cet aspect? Ce sera bref.

**La présidente :** Très bien.

**Senator Pate:** That guy sitting to your left, that smart guy at the table — Mr. Morrisseau, I'm talking about Senator Sinclair — at a previous hearing, and I can't remember which witness it was, asked a question that has intrigued me ever since, which is about the model that's used for municipalities for governance for indigenous land issues. The City of Ottawa doesn't own all the land here but they govern it. Is that an option that you would be interested in pursuing or having the committee look at and make recommendations?

**Mr. Morrisseau:** We have a different system in Manitoba. We don't have a municipality, per se. What we have is the department of northern affairs, which is the owner of all the land, and they have veto power over our council. A lot of those decisions you talk about are made other places. Crown land is something that the department of northern affairs does not want to control. We're having difficulties in setting a boundary. If we had a boundary of areas then that land would remain only for the community of Crane River. But the boundary is only for the town site, so it really eliminates us going outside of that.

**Senator Pate:** Thank you.

**The Chair:** We have two more questioners for round one. We are at the end of our time, but if it's okay, we will proceed.

**Senator Christmas:** Thank you. I really don't have a question. I just wanted to express my gratitude and appreciation to both of you for being here this evening. I'm probably the newest senator here; I haven't been here too long. Over the last several months, we have heard from different people, but I think this is the first occasion where we have heard from Aboriginal voices directly. I just wanted to say how your words and your wisdom have left a profound impact on me. This evening was a real education for me. I'm a Mi'kmaq person from the East Coast, from Nova Scotia, and I want to thank you for sharing your stories and your experience.

I think it's extremely valuable, the knowledge that you've shared and have brought to us this evening. I realize that it's not easy sometimes to come before a group like this, but I can see in both of you that you have a lot of strength and courage and a real desire to share your story. I think you're aiming this story for your grandchildren, so I can appreciate that.

I wanted to say thank you. I'm very grateful that you've been here this evening. I really appreciate both of you being here and your presence.

**Hon. Senators:** Hear, hear!

**Senator McPhedran:** I want to echo the appreciation that Senator Christmas has expressed. I need to go a bit further than that. I need to say to you how deeply sorry I am for the hurt not only of what was caused to you as children but more recently

**La sénatrice Pate :** Monsieur Morrisseau, lors de la dernière réunion, l'homme d'une grande intelligence qui est assis à votre gauche, le sénateur Sinclair, a posé à un témoin — dont le nom m'échappe — une question qui suscite ma curiosité depuis. La question portait sur le modèle de gouvernance des municipalités concernant les enjeux liés aux terres autochtones. Par exemple, la ville d'Ottawa n'est pas propriétaire des terres, mais elle en assure la gestion. Est-ce une solution que vous souhaiteriez explorer ou que vous aimeriez que le comité étudie dans l'élaboration de ses recommandations?

**M. Morrisseau :** Le système n'est pas le même au Manitoba. Nous ne sommes pas constitués en municipalité. Nous relevons du ministère manitobain des Affaires autochtones et du Nord, qui est propriétaire de l'ensemble des terres et qui dispose d'un droit de veto sur les décisions de notre conseil. Les décisions dont vous parlez sont souvent prises ailleurs. Le ministère des Affaires autochtones et du Nord ne veut pas s'occuper des terres publiques. Nous avons de la difficulté à établir une frontière afin que ces terres soient réservées à la collectivité de Crane River. Toutefois, la frontière ne s'applique qu'à la ville, ce qui nous empêche de nous étendre à l'extérieur, essentiellement.

**La sénatrice Pate :** Merci.

**La présidente :** Il reste deux intervenants pour la première série de questions. Le temps est écoulé, mais nous pouvons poursuivre, si cela vous convient.

**Le sénateur Christmas :** Merci. Je n'ai pas de question, en fait. Je tenais simplement à vous exprimer, à tous les deux, ma gratitude d'être ici ce soir. Je vous en suis reconnaissant. Je suis probablement le sénateur ayant le moins d'ancienneté; je ne suis pas ici depuis longtemps. Nous avons entendu divers témoins ces derniers mois, mais je crois que c'est la première fois que nous entendons le point de vue des Autochtones eux-mêmes. Je tenais simplement à vous dire que vos propos et votre sagesse m'ont profondément touché. La réunion de ce soir a été très instructive. Je suis un Micmac de la côte Est — la Nouvelle-Écosse — et je tiens à vous remercier de nous avoir raconté vos histoires et d'avoir partagé avec nous votre expérience.

Je pense que les connaissances que vous nous avez transmises ce soir sont extrêmement précieuses. Je suis conscient qu'il n'est pas toujours facile de témoigner devant un groupe comme le nôtre, mais vous avez manifestement fait preuve d'une grande force et d'un courage indéniable ainsi que d'un réel désir de faire connaître votre vécu. Je pense que vous l'avez fait pour vos petits-enfants. Je vous en suis très reconnaissant.

Je tenais donc à vous remercier. Je vous suis reconnaissant d'être venus ici ce soir. Je suis vraiment heureux que vous soyez tous les deux ici.

**Des voix :** Bravo!

**La sénatrice McPhedran :** Je tiens à faire écho à la gratitude exprimée par le sénateur Christmas. Je ressens le besoin d'aller plus loin. Je tiens à vous dire que je suis profondément désolée, non seulement pour les préjudices que vous avez subis dans votre

what has been caused to many survivors of residential schools in this country from words spoken by my colleague here on the committee and the struggle that we are having to find appropriate responses and actions.

I hope you can accept my heartfelt apology for the limitations that we're struggling with here and how much we deeply appreciate your being here and sharing with us.

I have a question. It is related to how powerfully woven into everything that we're talking about, the challenge and the opportunity of education. Could you share something that has worked, that you've seen has worked and whether we can be building on that?

I don't want to limit my question only to publicly-funded or INAC federally-funded education, but education more broadly and what vision you would have for really making a difference to education.

**Ms. Young:** For me, the one program that has worked back home is taking those children out on the land. At the University College of the North we take the instructors — and they all have to do this — out on the land for three days, once in the fall and once in the spring, and they're out there for three days.

They learn about the land, about medicines, about our stories, and our relation to the land and what that means. They learn about residential schools because I tell them about my experiences at residential school.

These are teachers, professors that I have worked with for 20 years, and they've never really heard those stories or been out on the land. It's really because of the TRC's recommendations that they do come out on the land and why the president said everyone has to do that.

He's made it compulsory, and it works because of that. If he said, "You don't have to come, it's optional," 10 per cent would come out, but they would be the ones that you didn't have to convince about anything anyway. This way, it works, going out on the land and bringing the teachers and bringing the students.

In Thompson, the teachers that are in a teacher training program, we call it Kenanow, meaning all of us, they bring the students from the Wapanohk School division, and those children come out and those teachers arrange for elders to come out and teach those children. That's their project as teachers that are going to be teachers. They are students that are going to be teachers. Everyone is learning, those students and the students that they're bringing out. They come out from grade 1 to grade 12, and they take turns coming out. I think it's all week. So the students are coming different days.

That works because they start learning about the land. They start learning about teachings from our elders. All the children, Aboriginal and non-Aboriginal children, go home happy. They look like they're different children when they go home from when

enfance, mais aussi pour le tort qui a récemment été causé à beaucoup de survivants des pensionnats du pays en raison des propos tenus par une de mes collègues du comité, ainsi que pour nos difficultés à trouver des réponses et des mesures adéquates.

Je vous prie d'accepter mes plus sincères excuses pour les contraintes auxquelles le comité est confronté. Nous vous sommes profondément reconnaissants d'être ici pour nous faire part de votre expérience.

J'ai une question qui est intimement liée à tout ce dont nous parlons, par rapport aux difficultés et aux possibilités en éducation. Pourriez-vous nous donner un exemple d'une chose qui a donné des résultats, d'après ce que vous avez constaté, et sur laquelle nous pourrions miser?

Ma question ne se limite pas aux programmes d'éducation financés par le secteur public ou par le fédéral, par l'intermédiaire d'AINC. Je parle de l'éducation en général et de votre vision pour apporter des changements concrets en éducation.

**Mme Young :** Un des programmes qui a donné de bons résultats dans ma collectivité consiste à amener les jeunes en excursion sur le terrain. Les enseignants du Collège universitaire du Nord participent obligatoirement à des excursions de trois jours sur le terrain. Ces excursions ont lieu à l'automne et au printemps.

Ils acquièrent des connaissances sur la terre, les plantes médicinales, l'histoire de notre peuple, notre relation avec la terre et l'importance de cette relation. Je leur raconte mon vécu dans les pensionnats pour qu'ils sachent ce qui s'est passé.

J'ai travaillé avec ces enseignants et ces professeurs pendant 20 ans, mais ils n'avaient jamais eu l'occasion d'entendre ces histoires ou d'aller sur le terrain. La décision d'organiser ces excursions et la décision du président de rendre la participation obligatoire découlent des recommandations de la CVR.

Le programme fonctionne précisément parce que le président a rendu la participation obligatoire. S'il avait dit que c'était optionnel, le taux de participation serait de 10 p. 100, soit ceux qu'il n'est pas nécessaire de convaincre. Ainsi, cela fonctionne. Les enseignants et les étudiants participent aux excursions sur le terrain.

À Thompson, les étudiants inscrits au programme de formation des enseignants — que nous appelons Kenanow, ce qui signifie « nous tous » — organisent des rencontres entre les aînés et les élèves de la division scolaire Wapanohk pour que ces jeunes puissent apprendre des aînés. Donc, le projet est mené par des étudiants qui aspirent à devenir enseignants. C'est, pour tous — étudiants et élèves —, une occasion d'apprendre. On parle des élèves de la première à la douzième année. Ils participent à tour de rôle. Je crois que cela s'étend sur une semaine. Donc, les élèves n'y participent pas tous en même temps.

Cela fonctionne, car ils commencent à acquérir des connaissances sur la terre. Ils apprennent des enseignements des aînés. Tous les jeunes, qu'ils soient Autochtones ou non, retournent chez eux heureux. Ces enfants, qui n'ont pas

they came in the morning, because those children don't always want to come out on the land either. That's the healing process of being on the land, and we've learned that from experience.

Aboriginal people know that, but non-Aboriginal people don't know that, always. But those children do and our instructors, the ones that I work with, start to get that feeling of what it's like to be on the land and why it's so healing. Because the water is there and the land is there, so that works.

**Senator Pate:** Is there a recommendation for mandatory training for all senators?

**Mr. Morrisseau:** Someone has said that it happened, that we grew up sort of away from the reserve, outside of the traditional gatherings and smudges and sun dances and so on. But after I got involved with the TRC and all of the information that I kept bringing home and talking about, it's interesting to note that my sons have taken a very strong interest in the culture. That is something they're learning as they go through. They go to sun dances, and this has been five, six years and some of them have completed their four years of dancing and so on.

What is happening back in the community is we have cultural camps for the young children to learn more about their traditional ways. Two of the teachers that come every year to help are my sons. I feel gratified being able to pass that information on and seeing them actually taking it in too.

**Senator Tannas:** I just wanted to say thank you. I didn't ask a question, which I'm sure all my colleagues would tell you is rare. I'm humbled and honoured that you would come before us and share your stories. I want to say thank you and that it's made a big difference, as Senator Christmas said, for me personally and for our work. Thank you.

**Senator Watt:** I'd like to say one thing, which is an encouragement. I know that you are finding what you are going through very difficult, and I share the concerns that you have.

By saying so, there is always a hope. There will be hope. One of the things I wanted to mention to you that will give you some hope is that when the government decides to move forward, they can do that very quickly. I'm counting on my colleague Senator Sinclair. I think he is the one who will make that machinery move forward.

Anyway, have hopes and expectations.

**The Chair:** As the chair of the committee, it's my great pleasure to thank Mr. Morrisseau and Ms. Young for being here today and to Senator Sinclair for offering to sit by them and offer them support.

toujours envie d'aller sur le terrain, semblent avoir changé entre leur départ le matin et leur retour à la maison. Se retrouver sur la terre est un processus de guérison, et ces expériences sont riches en enseignements.

Les Autochtones l'ont toujours su, mais pas les non-Autochtones. Cela dit, les jeunes et les enseignants avec lesquels je travaille commencent alors à prendre conscience des sensations qu'on éprouve lorsqu'on établit un lien avec la terre et des raisons pour lesquelles cela peut être si bénéfique. Il y a une relation avec l'eau et la terre, et cela fonctionne.

**La sénatrice Pate :** A-t-on recommandé d'offrir une formation obligatoire à tous les sénateurs?

**M. Morrisseau :** Quelqu'un a mentionné que nous nous sommes éloignés des réserves, en quelque sorte, à l'exception des rassemblements traditionnels, des cérémonies de purification et des Danses du Soleil, et cetera. Il est toutefois intéressant de souligner qu'après ma participation à la CVR, qui m'a permis d'obtenir une multitude d'informations et de discuter abondamment de ces questions à la maison, mes fils ont manifesté un profond intérêt à l'égard de notre culture. Ils sont en apprentissage. Ils participent à des Danses du Soleil depuis maintenant cinq ou six ans, et certains d'entre eux ont terminé un cours de danse de quatre ans, entre autres choses.

La communauté organise des camps culturels pour que les jeunes enfants en apprennent davantage sur notre culture ancestrale. Deux de mes fils sont parmi les enseignants qui viennent nous prêter main-forte chaque année. Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de transmettre ce savoir et de voir que ces gens y adhèrent réellement.

**Le sénateur Tannas :** Je veux simplement vous remercier. Je n'ai posé aucune question, ce qui est rare. Mes collègues pourront certainement le confirmer. Je suis touché et honoré que vous ayez accepté de comparaître au comité pour nous raconter vos histoires respectives. Je tiens à vous remercier. Comme le sénateur Christmas l'a indiqué, vos témoignages sont extrêmement utiles, tant pour moi personnellement que pour les travaux du comité. Merci.

**Le sénateur Watt :** J'aimerais ajouter quelque chose, en guise d'encouragement. Je sais que vous trouvez très difficile la situation à laquelle vous êtes confrontés. Je suis tout aussi préoccupé que vous.

Cela dit, il y a toujours de l'espoir. Il y aura de l'espoir. L'une des choses que je tenais à vous mentionner vous donnera certainement raison d'espérer : lorsque le gouvernement décide d'agir, cela peut se faire très rapidement. Je compte sur mon collègue, le sénateur Sinclair. Je pense que c'est lui qui fera bouger les choses.

Quoi qu'il en soit, je vous prie de garder espoir.

**La présidente :** À titre de présidente du comité, je tiens à remercier chaleureusement M. Morrisseau et Mme Young d'être venus aujourd'hui, et je remercie également le sénateur Sinclair d'avoir offert d'être à leurs côtés et de les appuyer.

The other senators have thanked you from the bottom of their hearts. As I said before, we are honoured that you have agreed to come before us. You certainly do personify people of dignity and people who have reclaimed their identity.

**Senator Sinclair:** I wonder if you might allow me a few minutes to address my colleagues and friends and thank them very much for agreeing to come forward and also my apology to them for the fact that it's now 9:10 and I told them they would be out of here by 8:30. Therefore, I thank all of my colleagues, the senators in here on the committee, for proving me to be a liar to them. I want to thank as well all of my colleagues here for the questions and the gentle way you spoke with them.

I particularly want to thank Senator Beyak for clarifying that her speech was really only about taxes and that therefore nothing else was to be taken seriously. So keeping that in mind, I'm going to send you copies of the Auditor General's reports for the last several years in which every Auditor General for many years has pointed out that indigenous people in this country have been the most audited people of any government program anywhere in the country, and therefore, auditing them any further is not necessary. They have to account for their money more than anything.

The education component that my colleagues have talked about as being very important is something that we'll keep in mind as we go forward as a committee, I'm sure.

Thank you all for your cooperation and collaboration in order to make this happen.

Thank you, Doris, and thank you, John.

**The Chair:** There's not much more that I can say — thank you, Senator Sinclair.

(The committee adjourned.)

Les autres sénateurs vous ont offert leurs plus sincères remerciements. Comme je l'ai indiqué, nous sommes honorés que vous ayez accepté de comparaître. Vous êtes l'incarnation même de la dignité et de personnes qui ont retrouvé leur identité.

**Le sénateur Sinclair :** Permettez-moi de prendre quelques minutes pour m'adresser à mes collègues et amis pour les remercier chaleureusement d'avoir accepté de témoigner. Je tiens aussi à leur présenter des excuses, car je leur avais promis que nous aurions terminé à 8 h 30, et nous sommes encore ici, à 9 h 10. Je remercie donc mes collègues, les sénateurs du comité, de m'avoir fait passer pour menteur. Je remercie également mes collègues de leurs questions et du respect qu'ils ont manifesté à l'égard des témoins.

J'aimerais tout particulièrement remercier la sénatrice Beyak d'avoir précisé que son discours portait uniquement sur les taxes et que, par conséquent, toute autre interprétation ne devait pas être prise au sérieux. Cela dit, je vais vous envoyer des exemplaires des rapports produits par le Bureau du vérificateur général ces dernières années, dans lesquels tous les vérificateurs généraux qui se sont succédé ont indiqué que les programmes gouvernementaux destinés aux Autochtones ont fait l'objet de vérifications plus souvent que tout autre programme, où que ce soit au pays, et qu'il est par conséquent inutile de mener d'autres vérifications. Ils doivent rendre compte de leur utilisation des fonds plus que quiconque.

J'ai la certitude que le volet éducation, dont mes collègues ont souligné l'importance, sera au centre de préoccupations du comité dans le cadre de ses travaux futurs.

Je remercie chacun d'entre vous de sa collaboration pour la prise de mesures concrètes à cet égard.

Doris, John, je vous remercie.

**La présidente :** Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter. Merci, sénateur Sinclair.

(La séance est levée.)

WITNESSES

**Tuesday, March 28, 2017**

*As an individual:*

J.R. (Jim) Miller, Professor Emeritus of History, University of Saskatchewan.

**Wednesday, March 29, 2017**

*As individuals:*

John Morrisseau, Member of the Indian Residential School Survivor Committee;

Doris Young, Member of the Indian Residential School Survivor Committee.

TÉMOINS

**Le mardi 28 mars 2017**

*À titre personnel :*

J.R. (Jim) Miller, professeur émérite d'histoire, Université de la Saskatchewan.

**Le mercredi 29 mars 2017**

*À titre personnel :*

John Morrisseau, membre du Comité des survivants des pensionnats indiens;

Doris Young, membre du Comité des survivants des pensionnats indiens.